

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification.... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
i. Cor. XIV. v. 26. — Eph. IV. v. 15.

COURTE EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE JACQUES.

PREMIER EXERCICE.

Chap. I v 1. *Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus qui sont dans la dispersion, salut !*

Jacques : Il y a deux apôtres de ce nom ; le premier fils de *Zébédée* et frère de *Jean l'Évangéliste* ¹, fut mis à mort par *Hérode Agrippa* ² avant le tems où cette épître fut écrite. Elle paraît être l'ouvrage de l'autre Jacques fils d'*Alphée* ou *Cléopas* ³ qui est connu dans l'histoire ecclésiastique sous le nom de *Jacques le mineur* par allusion à son âge ou à sa stature et pour le distinguer d'avec le frère de *Jean* ; il est aussi appelé *Jacques le juste* à cause de l'éclat que jeta la sainteté de sa vie. Il était l'un des frères du Seigneur, ⁴ vraisemblablement son cousin germain, car la langue hébraïque étendait le nom de frère aux proches parens. ⁵ La tradition rapporte qu'il demeura à Jérusalem en qualité d'évêque de l'église de cette ville, et vraisemblablement des églises voisines. Cette tradi-

¹ Luc VI, 14.² Actes XII, 2.³ Luc VI, 15.⁴ Galat. I, 19,⁵ Genèse XXXI, 54.

tion semble confirmée par le Nouveau Testament qui nous le montre à diverses époques résidant à Jérusalem et y tenant la première place. Il est l'un des deux apôtres que Paul visita à Jérusalem, trois ans après sa conversion¹, (l'autre était Pierre.) Quand Pierre est délivré de la prison par un ange, il dit aux frères assemblés chez la mère de Marc l'Évangéliste: *Portez ces nouvelles à Jacques et aux frères.*² Au concile de Jérusalem c'est lui qui clôt la discussion, et les expressions dont il s'est servi sont adoptées pour la rédaction de la lettre qui est écrite aux chrétiens sortis des Gentils. Il y a moins de certitude dans un récit d'*Hégésippe* historien du second siècle, qui rapporte que la mort de Jacques arriva en cette manière environ un an après qu'il eut écrit cette lettre, l'an 62 de notre ère: Un jour les principaux d'entre les juifs l'obligèrent à faire une profession publique de ses sentimens. Debout sur un point élevé du temple il déclara devant tout le peuple qu'il croyait que Jésus était le Messie. Exaspéré par ce discours le peuple le précipita du lieu d'où il parlait et comme il respirait encore, on l'acheva à coups de pierre pendant qu'il faisait la prière d'Étienne.³

Serviteur, littéralement *esclave*. Bien que ce dernier mot ne puisse guère être conservé dans la traduction, il renferme une instruction importante. Un apôtre, un ministre de l'Évangile et, dans un sens plus étendu, tout chrétien est *esclave* de Jésus-Christ qui l'a racheté par son sang. Nous ne nous appartenons point à nous-mêmes, mais à Jésus-Christ, et nous n'avons pas autre chose à faire au monde que de le servir.

Aux douze tribus: C'est aux juifs seuls que Jacques écrit; aussi paraît-il que cette lettre a été quelque tems ignorée des païens. Mais écrit-il à tous les juifs ou seulement à ceux d'entr'eux qui étaient convertis au

¹ Galat. I, 19.

² Act. XII, 12, 17.

³ Act. VII, 60.

christianisme? Sans aucun doute, c'est essentiellement aux juifs convertis, toute la teneur de l'Épître et le caractère que l'apôtre se donne, en commençant, de serviteur de Jésus-Christ, le montrent assez; mais il est permis de croire qu'il eut aussi en vue, en écrivant, le bien des autres juifs, auprès desquels sa résidence à Jérusalem et la vénération qu'ils ne pouvaient refuser à son caractère, lui donnait peut-être quelque accès. Quoi qu'il en soit le but de sa lettre est essentiellement pratique. On voit qu'il a voulu exhorter vivement les chrétiens à une vie chrétienne, et combattre cette épouvantable erreur qui consiste à croire, ou à vivre comme si l'on croyait *qu'étant justifié par la foi sans les œuvres*, le chrétien n'est pas obligé de faire de bonnes œuvres. Et parce que ceux qui agissaient ainsi prétendaient s'appuyer de certains passages des épîtres de St-Paul *qu'ils tordaient à leur perdition*,¹ St-Jacques les prémunit contre une si fausse interprétation d'une doctrine si sainte. Quant aux juifs inconvertis, si en effet il a écrit aussi en vue d'eux, il a voulu non leur annoncer directement l'Évangile, ce qu'il ne fait pas dans cette épître, mais les désabuser de ce préjugé que la doctrine chrétienne porte au relâchement, préjugé qu'un autre apôtre a également combattu².

Dans la dispersion: la dispersion dont il est ici question n'est pas celle qui a suivi la destruction de Jérusalem, car cet événement n'est arrivé que huit ans environ après la mort de Jacques, mais celle qui suivit la migration du royaume de *Juda* à *Babylone* et de ceux du royaume d'*Israël* en *Assyrie*. Ce fut alors qu'un grand nombre de juifs se dispersèrent de toutes parts, et, d'ailleurs excités par leur esprit mercantile, commencèrent à fonder ces colonies dont l'empire

¹ 2 Pierre IV, 16.

² Rom. VI, 2.

Romain était couvert quand Jésus-Christ vint au monde.

Salut : C'était la salutation usitée dans les lettres, au tems où St-Jacques écrivait. Le chrétien, bien que séparé du monde par ses sentimens et par sa vie, ne doit pas affecter de fronder les usages du monde, et fera bien de s'y conformer en tout ce qui n'est pas contraire à la vérité. — Soyons simples, et n'étonnons le monde que par notre sainteté. Il y a des chrétiens qui semblent se croire obligés de commencer toutes les lettres qu'ils écrivent à d'autres chrétiens, par la salutation de St-Paul : « que la grace et la paix etc. » St-Jacques ne le fait point, il salue comme les gens du monde. Evitons les formules ; ce qui importe, ce n'est pas la manière dont nous commençons ou finissons une lettre, mais l'esprit dans lequel nous l'écrivons.

V 2 et 3. Estimez que c'est toute joie, mes frères, quand vous tombez dans des tentations de toute sorte, sachant que ce qui éprouve votre foi, opère la patience. Mais que la patience ait une œuvre parfaite, pour que vous soyez parfaits et accomplis, ne manquant de rien.

Tentations : nos versions traduisent *épreuves*, mais le mot grec étant le même qui est employé au verset 12, où ces mêmes versions traduisent *tentation*, et étant le substantif du verbe qu'elles rendent aussi par *tenter* aux versets 13 et 14, il nous paraît qu'il faut aussi adopter une traduction commune et plus fidèle, qui est celle que nous avons suivie, d'autant plus que ce n'est qu'ainsi qu'on peut apercevoir la suite des idées de l'apôtre dans ce chapitre, cette suite est presque perdue dans nos versions. La pensée de l'apôtre s'applique aux afflictions sans doute, mais elle s'étend aussi à toute espèce de tentations ; car il n'est point de tentation, qui ne puisse, si elle est reçue dans un esprit de foi, nous faire beaucoup de bien.

De toute sorte : quand non seulement vous êtes tentés ou affligés, mais que vous l'êtes de tous les côtés à la fois, du dedans et du dehors, par la pauvreté, par la maladie, par la perte de ceux qui vous sont chers, par l'injustice du monde etc. C'est alors que nous sommes prêts à succomber sous le poids qui nous accable, et à nous écrier avec Jacob : *« tout est contre nous. »* Quand cela nous arrive, nous devons selon St-Jacques estimer *que c'est toute joie*. Quelle parole ! Pour le monde, quel fanatisme ! quelle dureté ! Mais pour le chrétien, quelle démonstration de la vie nouvelle ! Remarquons avec quelle liberté, quelle hardiesse St-Jacques console ses frères : que les consolations que nous portons à nos frères affligés sont timides auprès de celles-là ! Nous gémissons avec eux, nous leur parlons des consolations de l'Evangile ; mais de leur dire, *c'est toute joie*, qui de nous l'oserait ? Et pourquoi ne l'osons-nous pas ? Parce que nous sentons que nous ne leur donnons pas assez de marques d'amour pour avoir le droit de leur tenir ce langage. Quand notre conscience et la leur, nous rendront le témoignage que nous sommes aussi touchés de leurs maux que des nôtres et que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour les soulager, alors notre bouche s'ouvrira d'elle-même et nous pourrons leur dire : *« réjouissez-vous de tout ce que vous souffrez. »* Veux-tu apprendre à consoler ? apprend à aimer. — Une autre raison qui nous empêche d'exciter nos frères affligés à se réjouir, c'est que nous ne le faisons pas nous-mêmes, quand nous sommes affligés. Que ce nous *soit toute joie* ; ne nous en tenons pas à cette résignation froide qui ne va que jusqu'à supprimer le murmure, mais entrons dans une patience pleine de joie et de reconnaissance, et réjouissons-nous de souffrir comme nous nous réjouirons un jour d'avoir souffert. La résignation peut être imitée assez bien par le chrétien de nom ; se réjouir n'ap-

partient qu'à celui qui est né de nouveau. *Rendez grâce pour toutes choses.* ¹ Quand nous traînons notre joug, il nous est un pesant fardeau ; quand nous le chargeons joyeusement sur nos épaules, il nous prête des ailes.

Sachant, généralement par les Ecritures et par l'expérience chrétienne, plus spécialement par les écrits de St-Paul auxquels St-Jacques fait plus d'une allusion dans cette lettre. Ici il rappelle peut-être Hébreux XII, 11, mais très-certainement Rom. V, 3, qu'il reproduit presque mot pour mot.

Ce qui éprouve votre foi (la tentation, l'affliction) *opère la patience.* L'affliction fait pour l'âme ce que la fatigue fait pour le corps. La fatigue tue un corps qui est sans force, mais dans un corps qui a de la force elle appelle cette force, l'exerce et la développe, de telle sorte qu'il devient capable de supporter une fatigue plus grande qui le préparera pour en supporter une plus grande encore. Semblablement l'affliction accable une âme qui est sans patience, mais dans une âme où il y a de la patience, elle appelle cette patience, la développe et l'augmente tellement qu'elle devient capable de supporter de plus en plus.

Une œuvre parfaite : l'œuvre de la patience, ce sont ses effets, ses fruits, comme *l'œuvre de la foi* ², ce sont les effets, les fruits de la foi.

Parfaite. Ne soyez point patients pour un tems et par une exaltation passagère, mais constamment. Ne le soyez pas pour une certaine mesure d'affliction seulement, mais pour tout ce que Dieu vous en dispensera. Ne le soyez pas seulement dans les démonstrations éclatantes, mais jusque dans les moindres paroles et dans les plus secrets mouvemens de votre pensée.

Ne manquant de rien : c'est où nous devons tendre. Il n'y a point de limites posées à notre sanctification.

¹ 1 Thessal. V, 17. Lisez Matt. V, 11, 12.

² 2 Thessal. I, 3.

Dieu a dit à la mer : *tu iras jusque là* ; mais il a dit de la sainteté : *soyez parfaits comme Dieu est parfait*.

MÉDITATIONS FAMILIÈRES

SUR LES SAISONS DE L'ANNÉE.

LE PRINTEMPS.

(*Fin*).

IX. Dans les sécheresses de printemps, la terre après avoir été labourée, court le danger de se convertir en mottes desséchées, qui défigureraient nos campagnes et nuiraient singulièrement au succès de la récolte ; aussi que fait l'industriel cultivateur ? Il suit diligemment la charrue, muni d'instrumens pour briser les masses les plus épaisses ; après avoir semé, il fait encore passer la herse pour pulvériser la surface du sol ; la semence alors trouvera de la nourriture, dès qu'elle jettera en terre ses tendres racines.

N'est-ce pas ainsi que le Cultivateur spirituel en agit à l'égard des élus ? Par la charrue de la Loi, il brise d'abord la terre en friche de leur cœur ; il la pulvérise par la conviction de péché, par la censure intérieure du saint Esprit ; il *abat* ainsi *leur ame par la détresse* ¹. Alors la semence de sa Parole, jetant en eux de profondes racines, se développe vigoureuse et belle, et *porte beaucoup de fruits à la gloire de Dieu*. Une ame non humiliée est aussi peu préparée à produire *les fruits de justice* qu'un champ inculte ne l'est à donner une récolte de blé : ni semences, ni pluies, ni rosées ne s'introduiront dans celui-ci ; ni grâces, ni bénédictions spirituelles ne pénétreront dans celle-là.

X. C'est toujours aux plantes les plus tendres et les plus délicates que le jardinier voue ses soins les plus vigilans et les plus fidèles.

C'est de même aux membres les plus faibles de son peuple que le Seigneur accorde le plus de sollicitude et le plus

¹ Psaume CVII, 12.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JACQUES.

SECOND EXERCICE.

Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement et sans reproche, et elle lui sera donnée. Mais qu'il demande avec foi sans aucune hésitation; celui qui hésite ressemble à une vague de la mer poussée et ballottée par le vent. Que cet homme-là ne se flatte pas de rien recevoir du Seigneur; homme à deux pensées, incertain dans toutes ses voies. (CHAP. I, v. 5—8).

Sagesse: ici, et dans le reste de cette épître ce mot désigne un christianisme pratique, par opposition à une foi morte; et plus spécialement la pratique de la charité, de la douceur et du support par opposition aux péchés qui dominaient chez les chrétiens auxquels St. Jacques écrivait. Ces péchés paraissent avoir été l'irritation, la médisance et la colère dans les relations mutuelles des chrétiens, et particulièrement dans celles des diverses classes de la société entre elles, les riches opprimant les pauvres, et les pauvres étant jaloux des riches. (V. v. 9, 10. chap. II, 1—9. V, 1—6 etc.) Il semblerait que les torts les plus graves étaient ici du côté des riches.

Ceci confirme ce que nous avons remarqué plus haut

que ce n'est pas à proprement parler d'afflictions qu'il s'agit dans les premiers versets de ce chapitre, mais de *tentations*, et surtout des tentations que les chrétiens se causent les uns aux autres par leurs péchés. Aussi n'est-ce qu'avec cette traduction qu'on aperçoit l'ordre des pensées de l'apôtre, qui est le suivant : « Vous êtes heureux d'être exposés à beaucoup de tentations ; car elles sont un excellent exercice de patience et de support ; si vous manquez de patience, demandez-en à Dieu. Pauvres, considérez combien votre position est haute ; riches combien la vôtre est basse. Je vous le dis encore : si vous résistez à la tentation vous êtes heureux, mais si vous succombez n'en accusez pas Dieu, mais vous-mêmes. De Dieu ne vient rien que de bon et la grâce qu'il nous a faite en nous régénérant, nous est un gage qu'il ne nous laissera manquer d'aucune de celles qui nous sont encore nécessaires. Quittez donc votre irritation et vos disputes, et revêtez un esprit de douceur et de support. »

La nature des péchés contre lesquels s'élève St. Jacques, dans cette épître, est telle, qu'il est difficile de croire qu'elle ait été écrite en vue de tous les juifs convertis au christianisme : il est plus vraisemblable qu'elle a été écrite à une certaine église et qu'elle a été ensuite copiée pour être communiquée à un grand nombre d'églises sorties du Judaïsme.

Si quelqu'un manque de sagesse. L'apôtre sait bien que tous les chrétiens en manquent, du plus au moins, et que ceux à qui il écrit en manquent plus que les autres. Mais plutôt que de les reprendre directement comme il pouvait le faire et comme il le fait ailleurs, il aime mieux les amener à se juger et à se condamner eux-mêmes. Quand nous reprenons nos frères, évitons autant que possible de porter sur eux un jugement direct ; appliquons-nous à nous effacer et portons-les à se condamner eux-mêmes devant Dieu. Par-là nous leur rendrons l'humiliation que nous dési-

rons produire en eux, à la fois plus facile et plus salutaire.

Qu'il demande à Dieu. L'Évangile dit : demandez à Dieu, et la morale humaine dit : *travaillez*. Ce seul trait suffit pour montrer la différence qui est entre le chrétien et l'homme vertueux du monde, et que le premier a d'autant plus d'avantage sur le second, que Dieu est plus puissant que l'homme : car celui qui demande à Dieu cherche sa force en Dieu, et celui qui travaille cherche sa force en lui-même. « Trouveras-tu le fond de Dieu en le sondant ? » dit l'Écriture ; en Dieu, plongez-vous-y, montez, descendez, tournez-vous de tous les côtés, vous ne trouverez jamais un terme à sa force ni à ses ressources ; mais dans l'homme, vous touchez le fond tout aussitôt, vous êtes à l'étroit, vous pouvez à peine vous remuer ; ce n'est que limites de tous les côtés. Oh ! chrétien, que tu es heureux !

Qui donne à tous : bien entendu à tous ceux qui lui demandent ; si quelqu'un est exclu ce n'est pas Dieu qui l'exclut : il s'exclut lui-même par son incrédulité.

Libéralement et sans reproche : libéralement, « simplement » et sans reproche. Simplement, c'est-à-dire, avec une volonté pure et vraie de faire du bien, sans aucune arrière-pensée et sans faire aucune difficulté ; sans reproche c'est-à-dire sans reprocher à celui qui demande ou son indigence ou son indignité ou les bienfaits qui lui ont été accordés précédemment, ou son importunité etc. Il y a toujours quelques reproches de ce genre dans les hommes, même dans les meilleurs d'entr'eux quand ils rendent service ; et c'est ce qui fait qu'on ne les implore jamais sans une sorte de tremblement et de répugnance. Il n'en est pas ainsi de Dieu. Également inépuisable dans la faculté et dans la volonté de faire du bien, il reçoit toujours favorablement la prière humble et sincère ; il la prévient, il

la provoque; « il attend pour faire grâce; » il dit : ouvre la bouche toute grande et je la remplirai; et il approuve d'autant plus nos sollicitations qu'elles sont plus fréquentes et plus importunes.

Et elle lui sera donnée : la promesse est certaine; la parole de Dieu y est engagée; ne craignons point, croyons seulement. Toutefois l'accomplissement de cette promesse a une condition : c'est que celui qui demande, *demande avec foi*, littéralement *en foi*. On oublie trop aisément que beaucoup de promesses de Dieu sont attachées à certaines conditions; et quand, faute de remplir ces conditions, on n'obtient pas l'effet de la promesse, on est tenté d'accuser Dieu d'infidélité au lieu qu'on n'en devrait accuser que soi-même.

En foi; sans aucune hésitation. Cette foi a deux parties : une ferme volonté de recevoir ce qu'on demande à Dieu et une ferme confiance que Dieu l'accordera. L'homme qui hésite fait le contraire de ces deux choses : premièrement il n'est pas bien résolu d'obtenir, et secondement il n'est pas bien assuré que Dieu donnera; il ne sait bien ni ce qu'il veut ni ce qu'il croit. Un tel homme ressemble à une vague de la mer sur laquelle on ne peut faire aucun fondement solide; car comme la vague est poussée d'un côté par un coup de vent, et d'un autre côté le moment d'après par un autre coup de vent, ainsi l'homme qui hésite penche tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, et n'a rien d'arrêté ni de ferme dans sa marche. En général l'hésitation est une disposition très fâcheuse. Elle s'allie souvent avec des intentions droites, elle tient même quelquefois à des scrupules respectables : mais elle dépense le temps, distrait, énerve l'ame, trouble sa paix et empêche de racheter l'occasion. Au reste l'hésitation dont parle ici St. Jacques a un caractère spécial de gravité et tient à un défaut de simplicité de cœur.

Que cet homme-là ne se flatte pas de rien recevoir

du Seigneur. Cette menace est aussi positive que la promesse, et la fidélité de Dieu exige aussi bien l'accomplissement de l'une que celui de l'autre. Ainsi, si un homme prie en hésitant, non seulement la Bible ne l'assure pas qu'il sera exaucé, mais elle l'assure qu'il ne le sera pas. Voilà de quoi expliquer bien des refus que nous avons essayés de la part de Dieu !

Homme à deux pensées : C'est ainsi qu'il me semble qu'on doit traduire en liant ce verset avec le précédent. — L'homme qui hésite a deux pensées, littéralement, deux ames ; l'une qui veut, l'autre qui ne veut pas ; l'une qui croit, l'autre qui ne croit pas ; l'une à Dieu, l'autre au monde. C'est le même mot qui est employé au ch. IV, v. 8. « Purifiez vos cœurs, hommes à deux ames ; » où l'on voit qu'un homme à deux ames est l'opposé de celui qui a un cœur pur, (Matth. V, 8.) c'est-à-dire qui a, comme s'exprime ailleurs l'Écriture, le cœur droit et l'œil simple ; qui veut faire la volonté de Dieu, toute sa volonté, rien que sa volonté, quoi qu'il en arrive. Un tel homme trouve une ligne de conduite nette et ferme jusque dans les circonstances les plus difficiles. L'autre, jusque dans les plus faciles, n'a qu'embarras et incertitude, et se plaint toujours de la complication de sa position. Il ferait mieux de se plaindre de la complication de son cœur.

MÉDITATIONS FAMILIÈRES

SUR LES SAISONS DE L'ANNÉE.

L'ÉTÉ.

I. Dans cette saison de l'année, les semences confiées à la terre, et les fruits nés au printemps tendent rapidement à leur maturité. Pour hâter leurs progrès Dieu répand, sur la terre, une mesure extraordinaire de lumière et de chaleur. Aucune plante, sans cela, ne produirait sa semence,

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
 que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
 en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
 1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JAKUES.

TROISIÈME EXERCICE.

LE PAUVRE ET LE RICHE.

Que le frère de basse condition se glorifie dans son élévation; et le riche dans sa basse condition, car il passera comme la fleur de l'herbe. Car le soleil s'est levé avec son ardeur, et il a desséché l'herbe, et sa fleur est tombée, et la grâce de sa forme a péri : ainsi le riche se flétrira dans ses voies. (CH. I. 9, 11).

On est étonné d'abord, en lisant ces versets, de la manière abrupte dont l'apôtre amène le sujet qui y est traité. A peine a-t-il donné à connaître en quelques lignes, et par quelques traits généraux le désordre qui était dans les églises auxquelles il écrivait et ce qui devait être fait pour le réparer, qu'il passe, sans transition, à une exhortation toute spéciale relative aux rapports du pauvre et du riche entr'eux. Si on ajoute à cette considération l'importance prédominante qu'il donne à ce sujet, qui revient à plusieurs reprises dans cette courte lettre, on en conclura avec assez de certitude que la cause principale des désordres de ces églises était celle-ci : que les rapports du pauvre et du riche entr'eux, en d'au-

tres termes (parce que par pauvre il faut entendre ici l'homme appartenant aux classes inférieures de la société lors même qu'il n'est pas dans le besoin ; et par riche , l'homme appartenant aux classes supérieures de la société lors même qu'il n'est pas en possession d'une fortune considérable ,) que les rapports des classes inférieures et supérieures de la société entre elles n'étaient pas réglés par l'esprit de l'Evangile. Le pauvre se plaignait de sa basse condition et portait envie au riche ; le riche se vantait de ses avantages et méprisait le pauvre : d'un côté irritation , murmure , jalousie ; de l'autre , fierté , orgueil , oppression même ; et un peu de levain faisait lever toute la pâte , c'en était assez pour troubler des églises entières , aigrir les esprits , diviser les cœurs , et amener cet état de désordre et de scandale qui nécessitait les vifs reproches de l'apôtre et ses solennels avertissemens.

Ce n'est pas seulement dans les églises auxquelles écrivait St. Jacques que les rapports des diverses classes de la société entre elles ont été une cause d'embarras et de péchés. Ce mal est dans la nature humaine ; et il se retrouve partout plus ou moins, même parmi les chrétiens , parce qu'il reste encore après la conversion des traces , hélas ! et souvent des traces profondes , de l'état naturel. Il n'est point de chrétien qui ne soit exposé a être troublé par cette racine d'amertume. Le pauvre est tenté de se croire moins favorisé de Dieu que le riche ; de regarder la prospérité d'autrui avec jalousie ; de supporter impatiemment ses privations et ses besoins ; et de se livrer au mécontentement et au murmure. Le riche est tenté de se glorifier des avantages de sa position ; de se croire au dessus des autres ; de leur reprocher leur pauvreté et de se livrer à l'orgueil et à la satisfaction de lui même. Et nous , chers frères en Jésus , sommes nous exempts d'un mal si général ? C'est à votre propre conscience que je veux laisser décider cette question. Ceux de

nous qui sont d'une basse condition ne sont-ils jamais mécontents de leur position ? ne doutent-ils jamais de l'amour de Dieu pour eux ? Quand quelques uns sont contraints d'accepter les secours de la charité chrétienne , ne leur arrive-t-il point d'être moins reconnaissans de ce qui leur est donné que mécontents de ce qu'il ne leur est pas donné davantage ? Et sont-ils exempts de toute espèce d'envie , de jugement et d'amertume à l'égard de ceux de leurs frères auxquels Dieu a accordé une position plus aisée ? Et ceux de nous qui sont d'une condition plus relevée ne se croient-ils jamais au dessus du pauvre ? le reçoivent-ils , le respectent-ils , l'aiment-ils toujours comme un membre du Seigneur Jésus-Christ ? ne s'attachent-ils jamais à leur condition relevée et seraient-ils disposés à se soumettre complètement si demain ils tombaient dans la misère ? Je ne prononce point. Je laisse à chacun le soin de juger sa conduite ; mais je n'hésite point à dire d'une manière générale que les rapports du pauvre et du riche entr'eux sont une des sources les plus fécondes de chûtes , de froissemens et de péchés de diverses sortes.

Que s'il en est ainsi dans les chrétiens , que doit-ce donc être dans le monde ? Si la différence des conditions est pour une âme convertie une occasion fréquente de tentation et de chute , que sera-t-elle pour l'homme inconverti , livré tout entier à sa volonté propre et esclave des choses visibles , sinon une source inépuisable de péchés , de désordres , de pensées , de paroles , d'actions contraires à la charité , à l'humilité et à la paix ? Ici il ne suffit pas de dire qu'il y a un défaut de charité dans les rapports des diverses classes de la société entre elles ; il faut dire qu'il n'y a dans ces rapports aucune charité ; que les hommes de diverses conditions s'y montrent tels que l'Écriture dépeint l'homme naturel *se haïssant les uns les autres* ; que le pauvre hait le riche , parce qu'il est

tres termes (parce que par pauvre il faut entendre ici l'homme appartenant aux classes inférieures de la société lors même qu'il n'est pas dans le besoin ; et par riche , l'homme appartenant aux classes supérieures de la société lors même qu'il n'est pas en possession d'une fortune considérable ,) que les rapports des classes inférieures et supérieures de la société entre elles n'étaient pas réglés par l'esprit de l'Evangile. Le pauvre se plaignait de sa basse condition et portait envie au riche ; le riche se vantait de ses avantages et méprisait le pauvre : d'un côté irritation , murmure , jalousie ; de l'autre , fierté , orgueil , oppression même ; et un peu de levain faisait lever toute la pâte , c'en était assez pour troubler des églises entières , aigrir les esprits , diviser les cœurs , et amener cet état de désordre et de scandale qui nécessitait les vifs reproches de l'apôtre et ses solennels avertissemens.

Ce n'est pas seulement dans les églises auxquelles écrivait St. Jacques que les rapports des diverses classes de la société entre elles ont été une cause d'embarras et de péchés. Ce mal est dans la nature humaine ; et il se retrouve partout plus ou moins, même parmi les chrétiens , parce qu'il reste encore après la conversion des traces , hélas ! et souvent des traces profondes , de l'état naturel. Il n'est point de chrétien qui ne soit exposé à être troublé par cette racine d'amertume. Le pauvre est tenté de se croire moins favorisé de Dieu que le riche ; de regarder la prospérité d'autrui avec jalousie ; de supporter impatiemment ses privations et ses besoins ; et de se livrer au mécontentement et au murmure. Le riche est tenté de se glorifier des avantages de sa position ; de se croire au dessus des autres ; de leur reprocher leur pauvreté et de se livrer à l'orgueil et à la satisfaction de lui même. Et nous , chers frères en Jésus , sommes nous exempts d'un mal si général ? C'est à votre propre conscience que je veux laisser décider cette question. Ceux de

nous qui sont d'une basse condition ne sont-ils jamais mécontents de leur position ? ne doutent-ils jamais de l'amour de Dieu pour eux ? Quand quelques uns sont contraints d'accepter les secours de la charité chrétienne , ne leur arrive-t-il point d'être moins reconnaissans de ce qui leur est donné que mécontents de ce qu'il ne leur est pas donné davantage ? Et sont-ils exempts de toute espèce d'envie , de jugement et d'amertume à l'égard de ceux de leurs frères auxquels Dieu a accordé une position plus aisée ? Et ceux de nous qui sont d'une condition plus relevée ne se croient-ils jamais au dessus du pauvre ? le reçoivent-ils , le respectent-ils , l'aiment-ils toujours comme un membre du Seigneur Jésus-Christ ? ne s'attachent-ils jamais à leur condition relevée et seraient-ils disposés à se soumettre complètement si demain ils tombaient dans la misère ? Je ne prononce point. Je laisse à chacun le soin de juger sa conduite ; mais je n'hésite point à dire d'une manière générale que les rapports du pauvre et du riche entr'eux sont une des sources les plus fécondes de chûtes , de froissemens et de péchés de diverses sortes.

Que s'il en est ainsi dans les chrétiens , que doit-ce donc être dans le monde ? Si la différence des conditions est pour une âme convertie une occasion fréquente de tentation et de chute , que sera-t-elle pour l'homme inconverti , livré tout entier à sa volonté propre et esclave des choses visibles , sinon une source inépuisable de péchés , de désordres , de pensées , de paroles , d'actions contraires à la charité , à l'humilité et à la paix ? Ici il ne suffit pas de dire qu'il y a un défaut de charité dans les rapports des diverses classes de la société entre elles ; il faut dire qu'il n'y a dans ces rapports aucune charité ; que les hommes de diverses conditions s'y montrent tels que l'Écriture dépeint l'homme naturel *se haïssant les uns les autres* ; que le pauvre hait le riche , parce qu'il est

jaloux de sa fortune ; que le riche hait le pauvre parce qu'il le méprise en même temps qu'il le redoute ; et que de ces sentimens nait entr'eux une guerre permanente, plus ou moins cachée , plus ou moins ouverte , qui nuit plus au repos et à la prospérité d'un état que ne peuvent faire les plus terribles ennemis du dehors , et qu'on peut appeler la plaie des nations. C'est peu de dire , ce qui n'est que trop vrai , que cette guerre du riche et du pauvre est la cause du plus grand nombre des révolutions qui ont troublé le monde , depuis celles qui ont agité les républiques les plus libres jusqu'à celles qui ont remué les monarchies les plus absolues ; elle est plus , elle est elle-même une révolution toujours en œuvre dans le sein des peuples. Car prenez telle forme de gouvernement que vous voudrez , il y a toujours ces deux classes les pauvres et les riches ; les premiers qui sont les plus nombreux , sont mécontents de leur sort , en désirent le changement et forment des vœux , au moins secrets , pour un renversement de l'ordre établi ; les riches au contraire s'attachent à leurs avantages , n'en veulent rien abandonner , et sont prêts à tout faire pour conserver l'état de choses qui leur assigne le premier rang : — chacun voit le salut de la patrie dans ce qui lui paraît utile à sa fortune particulière ; et un état ainsi placé ressemble à un volcan qui ne vomit pas toujours , mais qui peut toujours recommencer à vomir.

C'est pourquoi établir des rapports satisfaisans entre le pauvre et le riche , ce serait couper à la racine l'un des plus grands maux qui désolent le monde et l'église. Comment y parvenir ? C'est ce que l'apôtre St. Jacques nous donne à connaître dans les versets que nous méditons , et dans lesquels il instruit et pauvre et riche comment chacun d'eux doit envisager sa position.

Mais le monde recevra-t-il le conseil de l'apôtre ?

Comment le ferait-il s'il ne croit pas à l'Évangile ? Si nous l'invitions à chercher quelque remède à ses maux , il penserait à quelque changement extérieur , à quelque révolution de gouvernement , à quelque amélioration de fortune , etc. ; mais si nous lui propositions pour sa délivrance l'observation d'une exhortation de St. Jacques , il se rirait de nous et nous prendrait pour des fanatiques. Qu'il sache cependant que l'unique remède de cette misère et de toutes les autres misères est dans l'Évangile ; et qu'il ne peut pas être délivré aussi longtemps qu'il ne croit pas à l'Évangile. *A la loi et au témoignage ! que s'il ne parle selon cette parole-ci , certainement il n'y aura point de lumière pour lui.*

Mais vous , mes frères bien aimés , qui croyez à l'Évangile , écoutez l'exhortation de l'apôtre , et apprenez de lui de quel œil vous devez regarder la différence des conditions.

Et d'abord remarquez que l'apôtre reconnaît la distinction du pauvre et du riche comme une chose qui est et doit être. Il ne dit point qu'il faut chercher à faire qu'il n'y ait point diversité de conditions , mais il montre comment cette diversité existant , il faut s'y conduire. Gardons-nous donc de rendre la diversité des conditions responsable des maux que le péché en fait sortir : elle n'est point la cause de ces maux , elle n'en est que l'occasion ; et en elle-même elle n'est point un mal. Au contraire elle est une nécessité et un bien. Cette diversité vient de Dieu et tient à la nature humaine ; parce que les circonstances , les caractères , les facultés , varient à l'infini ; en sorte qu'il faudrait , pour empêcher la distinction des classes , renverser tout l'ordre de ce monde. Supposez une société , s'il était possible , où chacun fût égal à tous en toutes choses , où les rangs fussent égaux , les fortunes égales , les titres égaux , etc. Qu'arriverait-il ? Cette égalité ne pourrait pas

durer. L'un s'élèverait , l'autre s'abaisserait. Une intelligence supérieure, une application singulière , ou seulement des circonstances heureuses , auraient bientôt fait des riches. Des circonstances contraires , peut-être indépendantes de la volonté et de la prévoyance humaine , auraient bientôt fait des pauvres. La commodité d'une part, le besoin de l'autre , feraient des maîtres et des serviteurs. L'utilité, la sûreté commune, appelleraient des lois, des législateurs, un gouvernement , une armée, et voilà toutes les distinctions sociales successivement amenées par la nécessité. Mais il y a plus : la diversité des conditions n'est pas seulement naturelle et inévitable ; elle est utile et nécessaire à l'ordre de la société. Qu'ils s'agisse d'un état , d'une église , d'une famille, d'une réunion d'hommes quelconque, partout il faut des supérieurs et des inférieurs , ou il ne peut y avoir aucune règle ni aucun ordre. Jugez-en par une armée. Figurez-vous une armée composée de soldats tous égaux en autorité. N'est-il pas vrai qu'elle ne pourrait pas se conduire , qu'elle tomberait dans un désordre affreux et qu'elle serait la proie de la première poignée d'hommes bien disciplinés qui viendrait à l'attaquer ? Mais donnons-lui un général , sous le général des capitaines , qui à leur tour commanderaient à d'autres , et ainsi en descendant jusqu'aux simples soldats ; alors tout sera réglé par une volonté commune et ce même corps deviendra une armée formidable. Il en est de même en toutes choses. Il faut partout des supérieurs et des inférieurs.—Il faut qu'il y ait diversité de conditions. Ainsi l'indique la nature ; ainsi le requiert l'utilité commune. Mais si je parle à des chrétiens , pour eux cette vérité a des preuves d'un ordre encore plus relevé ; à leurs yeux , la diversité des conditions a une origine divine et une utilité spirituelle. La diversité des conditions , la supériorité des uns sur les autres a son origine en Dieu de qui sort toute auto-

rité; et qui a voulu que son autorité sur ses créatures fût imitée et représentée entre les hommes, par l'autorité de certains hommes sur certains autres hommes; par celle de l'homme sur la femme, par celle des pères sur les enfans, par celle des maîtres sur les serviteurs, par celle des princes sur les sujets, et, dans un sens plus étendu, par l'autorité d'un supérieur sur un inférieur, à quelque degré qu'elle s'exerce. Et l'utilité spirituelle de ces distinctions est grande pour les uns et pour les autres : car elle est très propre à exercer la patience, l'humilité, l'amour fraternel, le renoncement, et les plus précieuses dispositions chrétiennes. — C'est pourquoi respectons profondément la diversité des conditions et considérons que ce n'est pas en la renversant que nous pourrions prévenir les maux qui en sortent ordinairement, mais en l'acceptant avec foi, et la considérant d'un œil chrétien. Appliquons-nous donc à bien entrer dans la pensée de l'apôtre.

Il s'adresse d'abord au pauvre, et lui apprend comment il doit envisager sa position. *Que le pauvre, écrit-il, se glorifie dans son élévation.* Qu'il cesse de se plaindre de son sort; qu'il considère que les biens qui lui manquent, ne méritent pas ses regrets; que leur privation est passagère et ne peut rien ôter à sa véritable grandeur qui est dans les grâces spirituelles que Dieu lui a faites, la communion avec Jésus-Christ, la possession du St. Esprit, le caractère d'enfant de Dieu. Alors loin de murmurer de l'obscurité de sa condition, il se rejouira de tout son cœur et chantera avec l'humble et pieuse Marie le cantique des petits: *Mon ame, magnifie le Seigneur, et mon esprit se rejouit en Dieu qui est mon Sauveur, parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. Et voici que désormais tous les âges m'appelleront bienheureuse. Car le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses; son nom est saint, et sa miséricorde est*

d'âge en âge sur ceux qui le craignent. Il a déployé avec puissance la force de son bras. Il a dissipé les desseins que les orgueilleux formaient dans leur cœur. Il a détrôné les puissans et a élevé les petits. Il a rempli de bien ceux qui avaient faim et a renvoyé les riches à vide. Se souvenant de sa miséricorde il a pris en sa protection Israël son serviteur ; comme il en avait parlé à nos pères , à Abraham et à sa postérité pour toujours. Pensez-vous que Marie , dans le temps qu'elle chantait ce cantique et qu'elle venait de recevoir de Dieu de telles grâces , fût disposée à se plaindre de sa position , à souhaiter impatiemment un changement de fortune , à envier une condition plus élevée ? Et cependant la grâce particulière qui lui avait été faite d'être mère de Jésus-Christ , et qui la faisait appeler par un ange du ciel *benie entre les femmes* , quelque glorieuse qu'elle fût , l'était moins , mille fois moins que cette autre grâce qui lui avait été accordée aussi d'être servante de Jésus-Christ ; — grâce que vous partagez avec elle , vous tous qui croyez ; ensorte qu'il n'en est aucun de vous qui n'ait sujet aussi bien qu'elle d'abonder en actions de grâce. Et vous aussi , quand vous aurez le cœur plein de telles pensées , vous trouverez en elles un bouclier contre les tentations qui peuvent naître de la différence des conditions. Ce n'est pas en effet , le cœur plein de reconnaissance et de joie , que vous serez préoccupés de ce qui vous manque et mécontents de votre fortune ; au contraire , vous rendrez grâces à Dieu pour toutes choses ; vous serez persuadés que tout ce qui vous arrive concourt à votre bien ; et vous estimerez même que Dieu vous a fait une grâce singulière en vous faisant pauvres comme le Seigneur Jésus a été pauvre , et en vous donnant ainsi un précieux exercice de patience , d'humilité et de renoncement. Ce n'est pas quand vous vous glorifiez

de votre élévation en Jésus-Christ, que vous serez tenté par l'ambition de vous élever dans le monde ; mais vous mettrez en pratique la recommandation de St. Paul 1. Cor. VII. 21. Si Dieu veut vous donner une condition meilleure vous l'accepterez avec foi ; mais s'il veut que vous restiez où vous êtes , vous y resterez en paix. Ce n'est pas non plus touché de l'amour du Seigneur que vous envierez la prospérité du riche ; mais plutôt vous vous réjouirez des biens que Dieu lui accorde , et en même temps vous prierez pour lui et vous éprouverez pour lui une sainte et charitable sollicitude à la vue des tentations auxquelles sa position l'expose de toutes parts. Alors content, humble , charitable, vous regarderez d'un œil vraiment chrétien la différence qui vous sépare d'avec lui. D'une part , vous sentirez que cette différence est de cette vie et cessera avec cette vie ; qu'elle ne peut pas toucher aux choses de la foi et de l'éternité ; qu'à cet égard vous êtes son égal ; et que le plus grand de vous , c'est le plus saint ; et cette noble persuasion de votre égalité spirituelle vous préservera de la bassesse de la flatterie et d'un lâche oubli de vos devoirs et de votre dignité en Jésus-Christ. Et d'une autre part , vous sentirez que cette différence est réelle et voulue de Dieu dans l'ordre de ce monde ; qu'à cet égard il y a réellement inégalité entre vous , inégalité civile et terrestre ; que cette inégalité est naturelle , bonne , utile à la société , fournissant un précieux exercice et à votre sanctification et à la sienne ; et vous y aurez égard dans vos rapports avec lui. Ainsi l'aimant comme un frère , l'honorant comme un supérieur , également exempt d'une soumission servile et d'une égalité orgueilleuse ; respectant l'ordre établi de Dieu et dans les choses visibles et dans les invisibles ; content et reconnaissant , vous serez en effet un pauvre tel que le demande St. Jacques , un pauvre riche et glo-

rieux en Jésus-Christ, un pauvre qui sera en exemple aux pauvres et en édification aux riches ; et qui , loin d'être une occasion de tentations et de péché pour autrui , contribuera autant qu'il est en lui à répandre dans la société et dans l'église l'esprit de paix , d'humilité et d'amour qui était en Jésus-Christ.

Après cela St. Jacques se tourne vers le riche et lui dit : Vous qui occupez les premiers rangs de la société , *méditez sur la bassesse de votre condition.* Cessez de vous vanter des biens que vous possédez , et de l'honneur dont vous jouissez. Considérez que ces distinctions ne sont que de cette vie et qu'elles n'ajoutent rien à votre grandeur réelle qui est toute en Jésus-Christ. Que comme riche vous périrez avec vos richesses , et que vous ne subsisterez que comme chrétien et avec les richesses de Jésus - Christ ; et que devant Dieu vous n'êtes pas plus que le plus petit de vos frères. Estimez que vos richesses ne sont pas indispensables à votre bonheur et qu'elles peuvent même être pour vous un très grand piège ; ayez toujours en mémoire ces paroles solennelles : *Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille.* Alors vous serez préservé des tentations qui peuvent naître pour vous aussi de la différence des conditions. Alors , en effet vous ne serez pas tenté de vous glorifier de votre condition ; mais tout en rendant grâces à Dieu de la prospérité qu'il vous a accordée, vous réserverez votre reconnaissance la plus vive pour les grâces qu'il vous a faites en Jésus-Christ , et vous regarderez votre gloire de ce monde avec humilité , avec un saint tremblement. Alors aussi vous ne serez point effrayé de la pensée que vous pouvez perdre ces biens. Vous serez prêt à les abandonner , si Dieu qui vous les a prêtés vous les redemande ; et s'il vous les reprend en effet ,

vous lui en rendrez grâces , persuadé qu'il l'aura fait dans des vues de miséricorde , et sachant que le plus grand des gains c'est la piété avec le contentement d'esprit. Alors aussi , vous ne serez pas porté à mépriser ou à opprimer votre frère pauvre ; mais vous l'aimerez comme un frère , en qui Jésus-Christ habite et dont l'ame est aussi précieuse devant Dieu que la vôtre. Ainsi vous considérerez que l'inégalité qui vous sépare , bien qu'elle doive être observée comme toutes les institutions de Dieu , est de ce monde et pour cette vie seulement ; mais que pour la vie éternelle il est votre égal et votre supérieur s'il est plus saint que vous. Alors vous aussi , vous contribuerez autant qu'il est en vous , à ce que les rapports des diverses classes de la société , ne soient point une source de péché et de trouble , mais au contraire de paix et de sanctification. Vous serez en exemple au riche , en édification au pauvre , en bénédiction à la société et à l'église , et vous ne vous servirez de votre élévation que pour faire plus efficacement dans le monde l'œuvre du Dieu qui vous y a placé.

Heureuse la société , heureuse l'église , où pauvres et riches regarderont de cet œil leur position respective et la distance qui les sépare ! Heureux serions-nous , si chacun de nous , mes chers frères , s'appliquant à mettre en pratique l'excellente exhortation de l'apôtre , et s'humiliant sincèrement de ce qu'il a eu à se reprocher à cet égard (et qui de nous se croirait sans reproche ?) s'efforce de porter l'esprit de l'Evangile dans les relations réciproques des diverses classes de la société ! Ainsi l'un des plus grands obstacles qui puissent s'opposer à la vie spirituelle et à l'amour fraternel sera ôté et l'esprit de paix et de charité reposera sur nous en même temps que nous donnerons un précieux exemple au monde qui nous entoure.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. Cor. XIV. v. 26. — Eph. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JAKUES.

QUATRIÈME EXERCICE.

V. 12. *Bienheureux l'homme qui endure tentation ; car ayant été trouvé éprouvé il recevra la couronne de la vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.*

Bienheureux l'homme qui endure tentation. Même pensée que l'apôtre a exprimée dans le v. 2; avec cette restriction essentielle que cette déclaration ne concerne pas quiconque *souffre* tentation, mais seulement celui qui *endure* tentation, c'est-à-dire qui souffre patiemment, qui supporte¹. Si quelqu'un est tenté, et succombe; si quelqu'un est affligé, et perd courage; si quelqu'un *est persécuté pour la Parole*, et se scandalise²: pour un tel homme les épreuves perdent leur fruit et peuvent même affaiblir ou endurcir son cœur. L'effet bon ou mauvais de la tentation dépend de l'esprit dans lequel elle est reçue. C'est pourquoi, pour connaître si le bonheur, dont parle ici St-Jacques, nous appartient, regardons non les circonstan-

¹ Semblablement, Chap. V. 11.: *Nous estimons heureux ceux qui supportent* (les versions de Martin et d'Ostervald; *qui souffrent*, sont moins littérales); *sous avez appris la patience* (littéralement *le support*) de Job; etc.

² Matth. XIII. 21.

ces extérieures, mais nos sentimens intérieurs; non ce que nous souffrons, mais ce que nous supportons. De là deux instructions importantes: Premièrement, c'est une erreur aussi grave qu'elle est commune dans le monde, que de croire, que les afflictions qu'un homme éprouve dans cette vie, lui garantissent qu'il sera heureux dans l'autre, et lui servent comme d'une sorte d'expiation pour ses péchés. C'est ignorer également, et la grandeur du châtement que toute ame d'homme a mérité, auprès duquel toutes les afflictions de tous les hommes réunies sont moins qu'une goutte d'eau auprès de la mer; et la nature de l'expiation, qui ne peut pas être faite par celui qui a péché ou en celui qui a péché, mais qui doit être faite en dehors de lui et pour lui, par une victime sainte. De telle victime, il y en a une, et il n'y en a qu'une, Jésus-Christ le juste.¹ Qui que vous soyez, eussiez-vous souffert toutes les afflictions de tous les hommes réunies, si vous n'avez pas appris à les supporter par la foi, vous n'en sortirez, en mourant, que pour entrer dans une misère incomparablement plus grande et dont vous ne sortirez jamais. — Secondement, vous-mêmes, qui êtes à l'abri d'une erreur si grossière, cherchez si vous ne tombez pas dans une erreur plus subtile, mais de semblable nature; si vous ne vous flattez pas que la multitude de vos épreuves vous rend plus agréables à Dieu; si vous ne les regardez pas, si vous ne les rappelez pas aux autres avec une sorte de complaisance; et si vous ne vous reposez pas sur elles, comme si elles étaient pour vous une espèce de second sauveur? — Prenez garde: vous êtes *bienheureux*, pourvu que vous *enduriez la tentation*; possédez donc vos ames par la patience.

Il est bienheureux d'abord pour la raison indiquée dans le v. 3; ensuite pour celle qui est indiquée ici.

¹ I. Jean II. 2.

Car ayant été trouvé éprouvé, il recevra la couronne de la vie. Proprement: *ayant été trouvé de bon aloi*, comme de l'or qui a résisté à l'épreuve du creuset, ou comme un athlète qui a résisté à l'épreuve du combat. Le mot *couronne* semble indiquer que cette dernière image est celle qui était dans l'esprit de St-Jacques, qui vraisemblablement fait encore ici allusion à un endroit des épîtres de St-Paul ¹. Dans ce beau passage, St-Paul compare la vie du chrétien au stade ², le chrétien à l'athlète, les épreuves du chrétien aux exercices de l'athlète, la vie éternelle à la couronne qui était décernée à l'athlète vainqueur, le chrétien qui succombe aux épreuves à l'athlète non recevable (proprement de mauvais aloi) qui ne pouvait soutenir le combat, et enfin le prédicateur (grec: le hérault) de l'Evangile qui se laisse abattre par les difficultés à ces héraults qui excitaient les athlètes au combat et qui n'étaient pas de force à combattre eux-mêmes ³.

Que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment : De même ch. II, 5; *héritiers du royaume que le Seigneur a promis à ceux qui l'aiment*; et 2 Tim. IV, v. 8.: *La couronne de la justice que le Seigneur donnera..... à tous ceux qui ont aimé son avènement.* C'est à l'amour, à l'amour de Jésus, à l'amour de son avènement que sont faites les promesses. Aimons-nous ce qui est à Jésus, sa Parole, son entretien, son jour, son avènement? Si le Seigneur paraissait tout-à-coup et nous adressait la question qu'il adressa à Pierre: *M'aimes-tu?....* pourrions-nous répondre avec assurance: *Seigneur tu sais tout, tu sais que je t'aime!* Et si cette nuit nous étions réveillés par ce cri:

¹ 1. Cor. IX, 24-27.

² Carrière où les anciens grecs s'exerçaient à la course. Ils appelaient *athlète* ceux qui disputaient le prix.

³ Voyez aussi Phil. III, 11-14.: ce rapprochement vous expliquera le *si en quelque manière* du v. 11.

⁴ Jean XXI, 17.

Voici, l'époux vient, sortez au-devant de lui! cette nouvelle serait-elle pour nous la meilleure que nous pussions recevoir? — Oh! mon Dieu, fais que je marche de telle manière qu'à quelque moment du jour ou de la nuit que le Seigneur vienne, je n'en sois ni surpris ni troublé; mais que j'en sois ravi de joie, que mon désir soit cers lui, et que mon cœur dise toujours: viens, Seigneur Jésus, viens!

V. 13. *Que nul étant tenté ne dise: « Je suis tenté de Dieu »; Car Dieu ne peut être tenté par le mal, et aussi ne tente-t-il personne.*

Que nul étant tenté etc. Etre tenté signifie ici, comme on le voit par le v. 14, non pas seulement être exposé à la tentation mais être entraîné par elle, éprouver le désir de pécher. Que nul étant ainsi entraîné, et sur le point de succomber, n'accuse Dieu de l'avoir tenté, c'est-à-dire de l'avoir poussé au péché.

Dieu ne peut être tenté par le mal: Il est inaccessible au désir et à la pensée même du péché, et il poursuit éternellement ses pensées toutes saintes, sans qu'aucune puissance au monde en interrompe le cours.— Quand l'Ecriture parle de certains hommes qui ont *tenté Dieu*, le mot tenter Dieu est pris dans un tout autre sens que dans ce v. de St-Jaques. Il signifie alors: *mettre Dieu à l'épreuve par incrédulité*, essayer s'il peut faire telle chose, s'il tiendra telle promesse, s'il exécutera telle menace etc.; comme le firent les Israélites dans le désert à Massa, quand ils dirent: *L'Éternel est-il au milieu de nous ou non*¹? et ailleurs quand ils dirent: *Pourrait-il aussi nous donner du pain? apprêterait-il bien de la viande à son peuple?*² — Agir ainsi c'est douter de Dieu et

¹ Exod. XVII. 7.

² Ps. LXXVIII. 20. Il est parlé aussi de tenter Jésus-Christ (Matth. XXII. 18. etc.) et de tenter le Saint-Esprit (Act. V 9.).

l'offenser grièvement; mais ce n'est pas le tenter au sens de St-Jaques; ce n'est pas exciter en lui le désir ou la pensée du péché, ce que nul ne peut faire.

Et aussi ne tente-t-il personne. Dieu ne produit en personne le désir du péché. — Objection: Quand nous disons à Dieu: *Ne nous amène point en tentation*; ne reconnaissons-nous pas qu'il peut nous y amener, nous exposer à la tentation? Ne le fit-il pas à l'égard d'Abraham en lui commandant de sacrifier Isaac et à l'égard de Job en permettant à Satan de le tenter? Et n'est-il pas écrit que le St-Esprit conduisit Jésus dans le désert pour y être tenté par le diable? — Réponse: Dans l'état d'une ame qui est tentée, il faut distinguer deux choses: les circonstances extérieures qui sont l'occasion du péché et les sentimens intérieurs qui en sont la cause. Ces circonstances extérieures viennent de Dieu; mais ces sentimens intérieurs n'en viennent pas. — Objection: Et pourquoi Dieu place-t-il une ame dans des circonstances qui sont pour elle une occasion de péché? — Réponse: Par bonté et pour le bien de cette ame. Car ces mêmes circonstances extérieures qui sont pour elle une occasion de péché si elle cède, peuvent être pour elle, si elle résiste, et doivent être pour elle dans les vues de Dieu, une occasion d'être affermie et sanctifiée. De plus il le fait avec fidélité, et lui donne tout ce qui est nécessaire pour résister, selon ce qui est écrit: *Dieu est fidèle et ne permettra pas que vous soyez tenté au delà de vos forces, mais avec la tentation il vous en fera trouver l'issue, afin que vous la puissiez soutenir.* Après cela, si nous tournons à notre mal ce que Dieu a fait pour notre bien, et si nous n'usons pas des forces qu'il nous a données, quelle injustice et quelle ingratitude de l'accuser de notre chute! — Question: Mais si c'est par bonté et avec fidélité que Dieu nous expose quelquefois à la tentation, pourquoi lui demandons-nous dans l'oraison dominicale de ne

pas nous y exposer? — Réponse: Par défiance de nous-mêmes et dans un esprit d'humilité. Connaissant notre faiblesse, nous devons faire ce que nous pouvons, pour éviter la tentation, et même prier Dieu de nous l'épargner. Que si elle vient cependant, nous devons la recevoir dans un esprit de foi, et compter sur Dieu pour la faire tourner à notre bien. — En résumé, Dieu nous expose à la tentation, mais ne nous excite pas au péché; il nous éprouve, mais ne nous tente pas. — On pourra éclaircir ce sujet difficile en méditant sur l'histoire de Job et en particulier sur les premiers chapitres, et en considérant quelle fut l'origine de sa tentation et quelle en fut la fin.

Que nul ne dise: Je suis tenté de Dieu. Accuser Dieu de nous tenter, le rendre responsable de nos chutes, c'est un crime si odieux qu'il vous semble peut-être impossible d'y tomber; et en effet personne n'oserait dire en ces propres termes: « Dieu me tente » Mais on le dit en d'autres termes et qui contiennent la même pensée.

L'exemple de ce péché a été donné aux hommes par leur premier père Adam. — Dieu l'avait placé dans Eden, près de l'arbre dont le fruit lui était interdit et avec une volonté libre d'obéir, et tout cela pour l'éprouver, l'affermir et le rendre plus heureux qu'il n'eût pu l'être sans épreuve ou sans liberté. En même temps, Dieu lui avait prodigué les motifs et les moyens de résistance à la tentation: avertissements, promesses, menaces, marques d'amour, abondance de tous biens; rien ne lui manquait. — Qu'Adam eût *enduré la tentation*, n'était-il pas *bienheureux*? plus heureux qu'avant la tentation? et n'avait-il pas sujet de rendre grâces à Dieu et pour la victoire et pour le combat, et pour tout, enfin? — Mais Adam succombe: en a-t-il moins sujet d'être reconnaissant envers Dieu? Non sans doute; rien n'est changé en

Dieu ; qu'Adam résiste ou qu'il succombe , la différence n'est que dans l'homme , mais la conduite de Dieu est la même dans l'un et l'autre cas , et la même reconnaissance lui est due. Adam devait dire après sa chute : « Dieu m'a éprouvé dans sa bonté ; dans sa fidélité il m'a donné toutes les forces nécessaires pour triompher de l'épreuve ; à lui soit toute reconnaissance ; à moi seul la confusion de face. » Mais que dit-il au contraire ? « C'est Dieu qui m'a tenté. » Non pas en ces termes : il n'oserait ; mais en ceux-ci : » *La femme que tu as mise près de moi, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre et j'ai mangé ;* » ce qui signifie : « Ceci ne serait pas arrivé, sans cette femme que tu m'as donnée ; que ne m'as-tu laissé seul ? » Oh injustice ! oh ingratitude ! — Mais ne jugeons pas Adam trop impitoyablement : il est le premier qui a dit, *je suis tenté de Dieu ;* mais il n'est pas le seul.

Reprochez à un homme du monde ses péchés, — il conviendra qu'il est pécheur, il y aurait folie à le nier. Mais il se justifiera. « Je suis fait ainsi ; on sait bien qu'un homme n'est pas un saint ; je ne me suis pas fait moi-même ; j'ai été élevé à cela ; ma position m'y oblige , et à ma place un autre ferait comme moi » etc. En d'autres termes. « La faute n'est pas à moi ; elle est à ma nature ; à mon éducation, à ma position ; » c'est-à-dire » elle est à l'Auteur de ma nature , de mon éducation, de ma position : elle est à Dieu. » Les gens du monde disent comme Adam ; *je suis tenté de Dieu.*

Et les chrétiens ne le disent-ils jamais ? et n'est-ce pas à des chrétiens que saint Jacques adresse cette exhortation ? C'est un péché assez commun, et dans lequel plusieurs tombent sans s'en apercevoir. En voici quelques exemples, tirés uniquement de l'expérience personnelle, que celui qui écrit ces lignes a puisée dans l'exercice de son ministère.

Plusieurs tombent dans ce péché par suite de l'abus qu'ils font du mot *donner*. — Donner ! parole précieuse, qui nous rappelle la gratuité des bienfaits de Dieu. Il ne vend pas, il donne; il donne à pleines mains; tout est don de lui. Mais plus il est bon, plus nous serions coupables d'abuser de sa bonté. Or il est arrivé que des chrétiens ont pris l'habitude de dire, au lieu de, « j'ai fait telle chose; » — « il m'a été *donné* de faire telle chose. » Ils ont fini par se servir de cette expression sans y attacher un sens précis; ils l'ont appliquée à tout ce qu'ils faisaient, et ils l'appliquent même quelquefois à des choses mauvaises, condamnées par la Parole de Dieu; j'en connais plus d'un exemple. N'abusez pas de ces mots : « il m'a été donné; » ne les appliquez pas légèrement. Dites : « il m'a été donné de croire, il m'a été donné de pardonner; » mais ne dites pas, en parlant d'une chose douteuse ou indifférente : « il m'a été donné de dire, de penser; » de peur que vous ne vous trouviez, sans le vouloir et sans le savoir, faire Dieu auteur du péché. Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, mais gardez-vous de rendre à Dieu ce qui est à vous ou au Diable. J'ai entendu plus d'une fois des chrétiens, qu'on exhortait à renoncer à quelque péché, répondre : « J'y renoncerai si Dieu me le *donne*; je ne puis pas le faire s'il ne me le *donne* pas. » Je le demande, si une personne qui a parlé de la sorte, continue de pécher, que faudra-t-il penser d'après son langage? Que c'est Dieu qui lui a refusé les forces nécessaires pour renoncer au péché; autre manière de se décharger sur Dieu de ses fautes et de dire : *je suis tenté de Dieu*. Au lieu qu'il faudrait dire : « Oui, j'y veux renoncer; de moi-même je ne puis rien faire, mais je m'appuie sur la grâce de Dieu, qui est fidèle et qui ne permettra pas que je sois tenté au-delà de ce que je puis porter. » — Le péché dont je viens de parler

n'est pas rare; et sans doute ceux qui y tombent, ne réfléchissent pas à quel point ils offensent Dieu et abusent de sa grâce. Qu'un incrédule que vous exhortez à la conversion vous réponde : « Il faut que Dieu me donne la foi; si je ne suis pas élu, je ne sais pas qu'y faire; si Dieu veut me convertir il me convertira; » ce qui signifie : « Je ne serais pas fâché d'être converti, mais je ne suis pas disposé à faire ce qu'il faut pour cela; je veux continuer à vivre dans l'inconversion, et si Dieu veut me convertir malgré moi il est le maître; » ce malheureux n'abuse pas plus indignement de l'élection, que vous n'abusez de la grâce quand vous dites : « je renoncerai à ce péché si cela m'est donné de Dieu; » ce qui signifie aussi : « je voudrais bien renoncer au péché, mais je ne suis pas disposé à faire ce qui est nécessaire pour cela; je continuerai à vivre dans le péché, et si Dieu veut me sanctifier malgré moi, il est le maître. »

Plus d'une fois encore, j'ai entendu des chrétiens, qui étaient repris ou avertis au sujet de quelque péché commis ou projeté, répondre : « Je ne l'ai pas fait sans prier, » ou : « Je ne l'ai pas résolu sans prier. » Cela aussi revient à dire : « Dieu que j'ai prié m'a poussé à le faire; *je suis tenté de Dieu.* » Quel abus de la prière ! Quoi ! vous avez prié pour savoir si vous devez faire une chose que la Bible défend ! Que penseriez-vous d'un homme qui prierait pour savoir s'il doit commettre un vol ou un meurtre ? Vous penseriez que cet homme prie non pour s'éclairer, mais pour se séduire lui-même, pour se persuader qu'une chose qu'il sait être mauvaise est bonne; et, ce qui est surtout affreux, pour rendre, s'il pouvait, Dieu complice de son péché. — C'est la prière de *Balaam*. Balaam a demandé à Dieu s'il devait aller avec les messagers de *Balak*. Dieu a répondu *non*, et Balaam a refusé. Les messagers reviennent en plus grand nombre et avec

de plus magnifiques promesses. Balaam prie une seconde fois; pourquoi? Pour connaître la volonté de Dieu? Non, puisqu'il la connaissait déjà; mais pour se séduire, et pouvoir jouir à la fois des délices du péché et d'une conscience tranquille. Cette fois Dieu permet qu'il se séduise, qu'il s'égaré par sa prière même, et qu'il donne au monde le triste spectacle d'un prophète qui annonce par l'Esprit de Dieu les choses à venir, et qui finit par un crime infâme et par une mort tragique. — C'est à lui que nous ressemblerions si nous consultions Dieu pour une chose que nous savons être mauvaise; notre prière même, nous serait en piège. Ce serait à la fois tenter Dieu et accuser Dieu de nous tenter.

Enfin, il est certaines expressions qui échappent à presque tous les chrétiens dans une conversation familière, ou dans l'entraînement de la tentation, et qui renferment aussi quelque chose du péché dont je viens de parler. Ainsi, quand vous dites : « C'est plus fort que moi; je ne puis pas supporter ma position; mes tentations m'accablent; tant que je serai là je ne pourrai pas être fidèle, etc.; » ne dites-vous pas en quelque manière: *je suis tenté de Dieu*. — Humilions-nous donc devant Dieu, de ce que souvent peut-être, nous avons commis un péché si grave. Et veuille ce bon Dieu nous en préserver à l'avenir, et nous apprendre à rendre toujours témoignage à sa fidélité. A lui soit toute gloire, et à nous la confusion de face.

MÉDITATIONS FAMILIÈRES

SUR LES SAISONS DE L'ANNÉE.

L'AUTOMNE.

III. Le blé est d'abord coupé, avant d'être recueilli dans l'aire; ensuite il doit être battu et vanné, avant qu'on puisse en faire usage.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JACQUES.

CINQUIÈME EXERCICE.

Chap. I, v. 14. *Mais chacun est tenté, quand il est attiré (ou entraîné) et amorcé par sa propre convoitise.*

Si ce n'est pas Dieu qui nous tente, de qui donc vient la tentation? De nous-mêmes, de notre convoitise, de notre convoitise propre. — Mais, puisque l'Écriture nous instruit ailleurs que nous sommes tentés par le Diable, qu'elle appelle par cette raison le *Tentateur*, pourquoi garde-t-elle ici le silence sur la part qu'il a dans nos chutes? C'est, ce me semble, que St. Jacques s'applique à nous humilier, en nous mettant devant les yeux la part qui nous est propre dans nos chutes et en écartant soigneusement tout ce qui pourrait fournir quelque prétexte à la disposition naturelle que nous avons à nous décharger de notre responsabilité sur un autre, quel qu'il soit. Si nous disions que c'est Dieu qui nous tente, ce serait un mensonge et un blasphème; si nous disons que c'est le Diable, cela est vrai dans un sens, mais cela ne nous justifie nullement. Car le Diable ne peut nous séduire que par le moyen de la convoitise propre qui

est en nous; il n'a pas pu séduire Jésus-Christ, en qui cette convoitise n'était pas. Le Diable exploite le péché en nous, mais ne peut pas l'y produire malgré nous. C'est une belle pensée du livre de l'Imitation : « Toutes les créatures nous apprendraient à bien vivre si nous avions le cœur droit; ce serait un livre où nous ne trouverions que de saintes leçons. » Il faut donc toujours en revenir à la conclusion de St. Jacques, que nos chutes viennent de notre convoitise propre; et nous sommes tout aussi coupables de nos péchés que s'il n'y avait point de Diable.

Ce silence même de l'apôtre au sujet du Diable nous donne une importante leçon. Ce n'est pas assez de nous garder de la justification d'Adam; il faut aussi nous garder de la justification d'Eve qui dit : *C'est le serpent qui m'a séduite*. Chrétiens! nous n'ignorons pas la ruse de nos cœurs : veillons sur la manière dont nous parlons du Diable, de peur que sous les apparences d'un saint zèle pour Dieu et contre son grand adversaire, nous ne cachions un secret desir de nous décharger sur autrui et d'échapper à une humiliation complète et franche.

Mettons-nous en présence de nos péchés, sans déguisement et sans détour. — Mon péché est véritablement mien; c'est le fruit de ma *concoitise propre*; ni le ciel, ni la terre, ni l'enfer, n'ont rien qui puisse l'excuser ou l'atténuer. J'ai su, j'ai voulu; si Dieu me condamnait, je n'aurais rien à dire. — Ah! c'est quand une ame est ainsi disposée, qu'elle apprécie le sang de l'*Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde!*

Et vous qui ne croyez pas au Fils de Dieu, vous ne regardez pas vos péchés dans ce point de vue de responsabilité personnelle, inévitable, accablante; vous ne le voulez pas; vous ne l'osez pas. Vous cherchez à vous étourdir par de vains raisonnemens sur la faiblesse de votre nature, sur l'injustice qu'il y aurait, selon vous, à rendre l'homme responsable de péchés

dont il apporte le germe en venant au monde, etc. Nous ne vous répondons pas par des raisonnemens contraires, mais par le témoignage de Dieu qui déclare que le péché est le fruit de votre *convoitise propre*. Un jour viendra que les voiles seront levées et que vous reconnaîtrez la terrible vérité de cette parole. N'attendez pas ce moment; reconnaissez-la aujourd'hui, pendant que vous avez un Sauveur, et que vos péchés peuvent vous être pardonnés, plus encore, ôtés, de manière que vous soyez rendu saint, pur et sans tache devant Dieu !

Attiré et amorcé. Cette comparaison est empruntée de l'animal qui va se prendre dans un piège, d'abord attiré par un appât trompeur, puis entraîné insensiblement, jusqu'à ce qu'enfin il est trop tard !... Image bien propre à nous faire comprendre combien il est nécessaire d'attaquer la tentation dans son commencement et de veiller sur les premiers mouvemens de notre cœur. « Prenez garde aux commencemens, qui entraînent tout. »

Vers. 15. *Ensuite la convoitise ayant conçu, enfante le péché; et le péché étant consommé, engendre la mort.*

Ensuite. Opposez à cet *ensuite* celui qui se lit au vers. 11 du chap. XII aux Hébreux¹. Que le premier est amer ! que le second est doux ! Un moment de douceur et une éternité d'amertume ; ou un moment d'amertume et une éternité de douceur : — voilà le choix proposé à toute ame d'homme.

La convoitise enfante le péché. Ici la convoitise est distinguée d'avec le péché. Ailleurs elle est mise sur le même rang que le péché². C'est que le Seigneur parle de la convoitise consommée, et retenue seule-

¹ Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit ENSUITE un fruit paisible de justice à ceux qui sont ainsi exercés.

² Mauth. V, 28.

ment par des obstacles extérieurs, au lieu que St. Jacques parle ici de la convoitise naissant, se développant, mais ne se déterminant que peu à peu à l'acte du péché. Si Eve, après avoir commencé de regarder le fruit et d'écouter le serpent, se fût tout-à-coup arrêtée et eût fui loin du tentateur et de la tentation, elle n'eût point consommé le péché ni attiré sur elle la malédiction de Dieu.... Mais qui s'arrête alors?

Et le péché engendre la mort. Heureux qui croit cela, et qui, s'appliquant à lui-même cette sentence de condamnation, se tourne, pendant qu'il est temps encore, vers celui qui *a été élevé pour donner à son peuple la repentance et la rémission des péchés!*

LES PROMENADES UTILISÉES.

TROISIÈME COURSE. ¹

Ce matin, en marchant le long de la rue, je remarquai deux messieurs qui s'arrêtaient tout étonnés, comme s'il arrivait quelque chose d'extraordinaire. « Pardon, messieurs, » leur dis-je; » de quoi s'agit-il? » — L'un d'eux me répondit, qu'un homme très-bien vêtu, s'était approché de lui avec rapidité, pour lui dire en lui frappant sur l'épaule : « Monsieur, n'avez-vous jamais remercié Dieu de ce qu'il vous a conservé l'usage de votre raison? » — « Non, » lui avait répondu le premier, « je ne l'ai jamais fait d'une manière particulière. » — « Eh! bien, faites-le maintenant, car j'ai perdu la mienne..... ² »

¹ Voyez le N.^o 28 de 1833, pag. 442.

² Que de biens, si l'on veut y réfléchir, nous recevons de Dieu à chaque heure, et avec quelle ingrate légèreté nous en jouissons sans songer à la main paternelle qui nous les donne, et nous les conserve par un acte incessamment renouvelé de sa Toute-puissance!

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification.... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE St. JACQUES.

SIXIÈME EXERCICE.

L'apôtre réfute encore l'erreur qu'il vient de combattre en établissant la doctrine opposée. Loin que Dieu soit l'auteur de nos tentations et de nos chutes, il l'est de toutes nos bonnes œuvres et pensées. Dans cette complication mystérieuse de l'action de Dieu avec l'action de l'homme, le philosophe ne sait comment démêler ce qui appartient à l'un et ce qui appartient à l'autre; le chrétien le démêle fort simplement au moyen de la règle de St. Jacques. Tout le mal doit être attribué à nous, tout le bien à Dieu. C'est pourquoi il est écrit ; *A toi est la justice et à nous la confusion de face*¹. Cette doctrine blesse singulièrement le monde qui n'y voit qu'un partage inégal et partiel en faveur de Dieu et aux dépens de l'homme à qui il semblerait juste ou de mettre sur le compte de Dieu le mal autant que le bien, ou de mettre sur le compte de l'homme le bien autant que le mal. Mais pour le chrétien, ce partage est la vérité même et lui semble toujours plus juste à mesure qu'il connaît mieux Dieu

¹ Daniel IX, 7.

et se connaît mieux lui-même. Et cette vérité est pour lui toute remplie de douceur et de consolation. C'est le besoin de son cœur et un besoin toujours croissant d'élever Dieu et de s'abaisser. On peut de même dire que c'est là ce qui constitue essentiellement ses progrès dans la sanctification.

Chap. I, v. 6. *Ne vous abusez point, mes frères bien-aimés.*

Ne vous abusez point. C'est ici un point important où l'erreur serait funeste et facile à la fois ; facile, parce qu'elle flatte notre amour-propre ; funeste, parce qu'elle ravit la gloire à Dieu. Cet avertissement qui semble encore emprunté de St. Paul, est destiné, comme dans quelques endroits des épîtres de cet apôtre, à éveiller vivement l'attention du lecteur, et à le prémunir contre quelque illusion singulièrement séduisante et dangereuse. St. Paul l'applique à la bonne opinion de soi : *Que personne ne se séduise : si quelqu'un de vous croit être sage en ce monde qu'il devienne fou pour devenir sage*¹ et aux mauvaises compagnies : *Ne vous abusez point ; les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs ;*² comme St. Jacques l'applique ici à l'oubli de la doctrine que nous avons exposée ci-dessus. C'est que bien qu'il n'y ait point d'erreur qui n'ait ses inconvéniens et qui ne doive être soigneusement évitée, il en est cependant qui sont plus fâcheuses que d'autres. De ce nombre serait celle d'un homme qui attribuerait quelque mal à Dieu ou quelque bien à soi-même ; il renverserait tout le fond de la vérité évangélique et la base de la sanctification chrétienne.

Remarquons, en passant, la manière dont il s'adresse à ses lecteurs : *Mes frères bien-aimés !* Nos frères qui s'abusent, qui s'égarent même d'une manière fâcheuse sont encore *nos frères* et doivent être encore

¹ 1 Cor. III, 18.

² Ibid. XV, 35.

pour nous des frères *bien-aimés*. Car *Jésus-Christ en eux* suffit pour les rendre aimables, malgré les erreurs dont leur foi peut être enveloppée, et c'est en les aimant que nous pouvons mieux espérer de les retirer de ces erreurs. Partout où nous voyons Jésus-Christ n'hésitons pas à donner notre cœur et notre amour; ne nous irritons point, ne désespérons point, ne perdons point patience à cause des erreurs qui restent dans l'esprit de nos frères; et si nous combattons directement ces erreurs (ce qu'il n'est pas toujours opportun de faire) faisons-le *en toute douceur et doctrine*. Fuyons l'esprit de discussion et de controverse et retenons cette belle maxime que « la vérité sans la charité n'est pas la vérité ¹, comme la charité sans la vérité n'est pas la charité ². » J'ai parlé d'erreurs; à plus forte raison devons-nous user de cette modération à l'égard des sentimens qui nous semblent erronés en nos frères, mais qui peuvent ne pas l'être, parce que l'erreur peut être de notre côté; ce que l'humilité doit nous persuader dans la plupart des questions qui s'agitent de chrétiens à chrétiens. *Surtout que notre charité soit sincère*. Si nous disons *frères bien-aimés*, que ce soit avec sincérité; ou il vaudrait mieux ne pas le dire. Ah! combien facilement arrive-t-il dans une dispute religieuse d'appeler des frères d'un sentiment opposé *chers et bien-aimés* plutôt de la bouche ou de la plume que du cœur, et en mettant à côté de ces épithètes des expressions, des pensées peu charitables, qui, mauvaises partout, le sont doublement en cette place; comme une chose amère semble plus amère si on la prend immédiatement après une chose bonne! *Mes petits enfans n'aimons pas de paroles ni de langue, mais en effet et en vérité* ³.

Vers. 17. *Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en-haut descendant du Père des lumières, dans*

¹ Pascal.

² Méditez Philip. III, 13 et 16.

³ 1 Jean II, 18.

lequel il n'y a point de variation ni d'ombre de changement.

*Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en-haut, descendant du Père des lumières ; — ou , comme l'exprime Jean-Baptiste, nul ne peut rien recevoir qui ne lui soit donné du ciel ⁴. Quelque bien que ce soit que nous recherchions (j'entends, bien spirituel, réel, éternel) il n'est point en nous-mêmes, ni dans aucun homme, et nous le chercherions vainement sur la terre ; il ne se trouve qu'en Dieu, et c'est du ciel qu'il faut le recevoir. Ne craignons point d'exagérer en attribuant trop exclusivement à Dieu le bien que nous possédons ou que nous recherchons ; car l'apôtre déclare, par deux fois, qu'il est tout en Dieu, en Dieu seul. Humiliante doctrine, qui vuide l'homme de tout bien et de toute justice propres ; mais consolante, salutaire doctrine, qui le remplit des biens et de la justice de Dieu ! — De là, une leçon pour celui qui a quelque bien, et une leçon pour celui qui désire quelque bien qu'il n'a pas. Le premier doit se dire : *Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu, et si tu l'as reçu pourquoi t'en glorifierais-tu comme si tu ne l'avais point reçu ⁵*. Tout sujet de nous glorifier est ôté. Toute vanterie est erronée, absurde, inconséquente dans un chrétien ; elle doit être convertie en actions de grâces. S'il a la foi, c'est grâce à Dieu ; s'il a quelque talent, c'est grâce à Dieu ; s'il fait quelque bonne œuvre, c'est grâce à Dieu ; s'il lui vient quelque bonne pensée, c'est grâce à Dieu. Mais que ce *grâce à Dieu* soit du cœur, non des lèvres. Le second doit se rappeler : *Demandez et vous recevrez ⁶*. Il n'y a qu'un moyen de faire descendre quelque bien du ciel, c'est la prière : parce que toute notre richesse est en Dieu, toute notre force est dans la prière. Celui qui recevra le plus, c'est celui qui priera le mieux.*

⁴ Jean III, 27.

⁴ 1 Cor. IV, 7.

⁵ Luc XI, 13.

Priez, priez, qui que vous soyez, quoique ce soit dont vous ayez besoin. Oh ! mes frères, que nous sommes heureux de savoir prier, et que la porte d'en-haut nous soit ouverte !

Du Père des lumières ; c'est-à-dire celui de qui procèdent les lumières ; comme il est appelé ailleurs *le Père des esprits*, parce que c'est de lui que procède la nature spirituelle et nouvelle qui est maintenant en ses enfans, par opposition à la nature charnelle que nous tirons de nos parens ¹. C'est de Dieu que procèdent tous les genres de lumières. Il dit au commencement : *Que la lumière soit ; et la lumière fut*. Cela est vrai ; non-seulement de la lumière du soleil qui éclaire la nature, mais encore de la lumière de la raison qui éclaire notre entendement ; de la lumière de la conscience qui éclaire notre volonté, de la lumière du St. Esprit qui éclaire notre homme nouveau. Au reste, le mot *lumière* a ici, comme souvent ailleurs dans l'Ecriture, un sens étendu, qui embrasse non-seulement la connaissance de la vérité, mais encore la sagesse, l'obéissance, la sainteté, la paix ; comme en particulier dans le 1^{er} chap. de la 1^{re} épître de St. Jean, où *marcher dans la lumière* (v. 1), est synonyme de *garder les commandemens de Dieu* (v. 2, 3). — C'est donc à Dieu que nous devons dire constamment avec David : *Envoie ta lumière et ta vérité ; qu'elles me conduisent et m'introduisent à la montagne de ta sainteté et dans tes tabernacles* ².

En qui il n'y a point de variation, ni aucune ombre de changement. L'apôtre semble prévenir une objection qu'on pourrait lui présenter. « Peut-être Dieu, qui peut nous accorder toutes les grâces, ne le veut-il point ; ou peut-être le veut-il une fois et ne le veut-il pas une autre ? » — Non, répond St. Jacques, Dieu n'est pas inconstant et capricieux comme l'homme ; il

¹ Hébr. XII, 9.

² Ps. XLIII, 3.

n'y a point en lui changement de dessein; il n'y en a pas l'ombre, pas la plus petite trace. En lui, tout est ferme, tout est permanent, invariable. Il n'est pas homme pour se repentir¹. Ses dons et sa vocation sont sans repentance². Et puisqu'il a commencé à nous faire du bien, il achèvera ce qui nous concerne, et n'abandonnera point l'œuvre de ses mains³. C'est ce qui rassurait St. Paul pour ses chers Philippiciens, certain qu'il était que Celui qui avait commencé en eux cette bonne œuvre l'achèverait jusqu'à la journée de Christ⁴. C'est aussi là le fondement de notre paix. Tout change hors de nous et en nous : si notre salut devait être compromis dans la mobilité de nos pensées et dans l'incertitude des événemens, nous n'en pourrions jamais être assurés. Mais parce qu'il est entre les mains de Dieu, qui ne change point, nous pouvons être en paix; car bien que nous soyons l'inconstance et l'incertitude même, cependant en croyant en Dieu et en lui obéissant, nous participons à la stabilité, à l'immutabilité qui est en lui, selon ce qui est écrit : Celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement⁵. Ah! si telle n'était pas la fidélité de Dieu, il y a longtemps que nous aurions péri sans retour. C'est parce que je suis l'Eternel et que je ne change point, que vous n'avez point été consumés!

Il est vrai qu'il y a quelquefois dans la conduite de Dieu envers l'homme des apparences de changement; et c'est en ayant égard à ces apparences que le St. Esprit, empruntant le langage des hommes, s'exprime ainsi : *Dieu se repentit d'avoir fait l'homme*⁷; et encore : *Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à Ninive*⁸. Mais, en réalité, ce n'est pas la conduite de Dieu qui change alors; c'est celle de l'hom-

¹ 1 Sam. XV, 29; Nombres XXIII, 19.

² Ps. CXXXVIII, 8.

³ Malachie III, 6.

⁴ Philip. I, 6.

⁵ Genèse VI, 6.

⁶ Rom. XI, 29.

⁷ 1 Jean II, 17.

⁸ Jonas III, 10.

Voyez aussi 1 Sam. XV, 35, comparé avec le verset 29.

me. Que Dieu crée la terre et y place l'homme pour l'habiter, ou qu'il inonde cette même terre et détruise ses habitans, son dessein est demeuré le même : faire prospérer le juste, faire périr le méchant. L'homme seul a change; il avait été créé droit et s'est détourné de cette droiture primitive. — Que Dieu dénonce des châtimens contre Ninive, ou qu'il les lui épargne, son dessein est toujours le même; c'est Ninive qui a changé : de l'impiété elle avait passé à la repentance. Ainsi la terre, variant sa position par rapport au soleil, passe alternativement par l'été et par l'hiver; et pourtant le soleil est toujours le même. Et nous aussi, mes chers frères, si nous nous détournons de Dieu, nous cesserons d'avoir part à sa grâce; non qu'il soit infidèle, mais à cause de sa fidélité même qui ne lui permet pas de nous suivre dans nos égaremens. *Si nous le renions, il nous reniera aussi; si nous sommes perfides, il demeure fidèle*, fidèle à son plan, pour notre condamnation; *il ne peut se renier lui-même*¹. Mais, au contraire, si nous demeurons en la foi, *étant fondés et fermes*, cette même *fidélité* nous est un garant assuré qu'il ne permettra point que nous soyons tentés au-dessus de nos forces², et qu'il nous gardera par sa puissance pour le salut qui est prêt à être révélé dans les derniers temps³.

EXPÉRIENCE ET SOUVENIR DU MINISTÈRE EVANGÉLIQUE.

N^o. V. UNE CONVERSION AU LIT DE MORT.

Il n'est jamais sans intérêt pour un pécheur d'observer comment un autre pécheur se détourne du chemin de la ruine pour rebrousser vers les témoignages de son Dieu. Une conversion, quelque régu-

¹ 2 Tim. II, 13.

² 1 Cor. X, 13.

³ 1 Pierre I, 5.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JAQUES.

SEPTIÈME EXERCICE.

Chap. I, v. 18. *Il nous a, de sa volonté, engendrés par la Parole de la vérité, afin que nous fussions comme des prémices de ses creatures.*

De sa volonté. Sans que nous eussions mérité, ni provoqué cette grâce; par un effet de sa volonté libre et souveraine. *Il nous aimés le premier*¹. *Ce n'est pas de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde*². Comment douter après cela que Dieu, n'ayant pris conseil que de sa miséricorde pour nous convertir à lui, ne continue par un effet de cette même miséricorde, à nous accorder toutes les grâces et tous les dons qui nous sont nécessaires? — Appuyons-nous fermement sur cette pensée : la volonté de Dieu est notre salut.

Il nous a engendrés. Quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés ses enfans³! Nous sommes si accoutumés à cette pensée qu'elle nous paraît tout ordinaire; mais qu'elle est extraordinaire en effet! Quel privilège, quel prodige! quelle gloire et quel amour!

¹ 1 Jean IV, 19.² Rom IX, 15, 16.³ 1 Jean III, 1.

C'est Dieu qui nous a engendrés, ce n'est pas un homme. Les hommes qui nous ont amenés à la vérité, ne sont que des instrumens dont Dieu s'est servi. Ce n'est que dans ce sens que St. Paul a pu écrire aux Corinthiens : *Quand vous auriez dix mille maîtres en Christ, vous n'avez pourtant pas plus d'un père. C'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile* ¹; et à Timothée : *En faisant ainsi, tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent* ². Gardons-nous de rien attribuer à l'instrument, de la gloire qui appartient à l'Auteur de notre salut. Aimons l'homme, soyons reconnaissans envers l'homme; mais réservons toute la gloire pour Dieu seul.

Par la Parole de la vérité; c'est la Parole de Dieu, la Parole révélée du ciel, que Dieu a mise dans la bouche de ses prophètes et de ses apôtres, et dans celle de son propre Fils. Elle est appelée *la Parole de la vérité* par opposition aux doctrines de la raison humaine, qui ne sont qu'illusion et qu'incertitude. Qui de nous apprécie comme il le devrait l'avantage d'avoir une Parole écrite de Dieu, et de pouvoir dire : c'est ici ce que Dieu dit?

C'est par *la Parole* que les ames sont converties à Dieu ³, *ayant été régénérées d'une semence non corruptible mais incorruptible par la Parole de Dieu qui vit et demeure éternellement*. De quoi est né l'homme nouveau? d'un germe incorruptible déposé dans notre ame par l'Esprit du Seigneur; et par quoi? par *la Parole* ⁴. Ne disons donc point : « Dieu qui est tout-puissant, n'a pas besoin de la Bible et de la prédication pour convertir les hommes. » Il est vrai qu'il est tout-puissant; mais la Parole est le moyen qu'il a choisi pour avancer son règne ⁵; et nous n'avons pas lieu de croire qu'aucune ame d'homme ait jamais été

¹ 1 Cor. IV, 15.

² 1 Tim, IV, 16.

³ 1 Pierre I, 23.

⁴ Il est fâcheux que dans nos versions ordinaires la distinction du *de* et du *par* soit perdue.

⁵ Rom. X, 17.

convertie sans la Parole. Comme la Parole n'opère pas sans le St. Esprit, ainsi le St. Esprit n'agit pas sans la Parole. Avec quel zèle devons-nous donc porter la Parole à ceux qui ne la connaissent pas, soit qu'ils demeurent sur les rivages éloignés ou à nos portes?

Les prémices de ses créatures. Les prémices étaient les premiers fruits que les Israélites présentaient à Dieu et qu'ils avaient soin de choisir parmi les meilleurs. Il est arrivé de là que les *prémices* signifient, dans le langage de l'Écriture, tantôt ce qui est le premier dans l'ordre des temps ¹, tantôt ce qui est le premier dans l'ordre de l'excellence ²; et c'est dans ce sens qu'il faut le prendre ici, appliqué aux enfans de Dieu. Ils sont comme l'élite du genre humain. Que cette pensée leur soit toujours présente! Chrétiens, où que vous soyez, vous êtes l'élite des hommes. Marchez donc de telle manière que vous puissiez donner l'exemple à tous.

V. 19 et 20. *Ainsi, mes frères bien-aimés, que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère; car la colère de l'homme n'exécute point la justice de Dieu.*

Puisque nous sommes les enfans de Dieu et que nous le sommes devenus par sa Parole, prenons garde à la manière dont nous marchons; en particulier à la manière dont nous écoutons les instructions de cette Parole. C'est là surtout l'objet de la recommandation contenue dans ces versets. St. Jacques montre à ses lecteurs comment ils doivent se conduire à l'égard de la Parole de Dieu qui est annoncée au milieu d'eux.

Prompts à écouter, lents à parler. — C'est la disposition dans laquelle nous devons écouter Dieu et ses serviteurs, et nous entretenir des choses qui appartiennent à la vérité. St. Jacques paraît avoir eu en vue

¹ Comme 1 Cor. XV, 23, etc.

² Comme Jérém. II, 3; Amos VI, 6; Apoc. XIV, 3.

ce bel endroit de l'*Ecclesiaste* : *Quand tu entreras dans la maison de Dieu, prends garde à ton pied ; et approche-toi pour ouïr, plutôt que pour donner le sacrifice des insensés, car ils ne savent pas le mal qu'ils font. Ne te précipite point à parler et que ton cœur ne se hâte point de parler decant Dieu ; car Dieu est au ciel et toi sur la terre. C'est pourquoi use de peu de paroles. Car comme le songe vient de la multitude des occupations, ainsi la voix des fous sort de la multitude des paroles*¹. — Écoutons attentivement, humblement, et de telle manière que nous puissions apprendre et gagner quelque chose chaque fois que nous entendrons parler de la part de Dieu. Mais au contraire, soyons lents à parler, ne nous précipitons point, ne nous livrons point à nos pensées propres, ne nous confions pas en nos vues et ne nous mettons point en avant. C'est le même conseil que nous verrons avec plus de développement dans le chapitre III, qui commence ainsi : *Ne soyez pas beaucoup de docteurs*. --- Mettez en pratique ces préceptes dans vos assemblées d'édification. Apportez-y un esprit silencieux, humble, avide d'instruction, persuadé que les autres sont meilleurs que vous, et en particulier ceux que le Seigneur a appelés à vous conduire selon la vérité. Croyez que le Seigneur leur a donné quelque chose de bon pour vous, et recueillez-le soigneusement. Oh ! quelle grâce que de savoir écouter ! Si vous aviez cette précieuse disposition, il n'y a pas une de nos assemblées où vous ne trouvassiez abondamment d'instruction et d'édification.

Bien que ces conseils se rapportent premièrement à la manière dont il faut écouter les instructions de la Parole de Dieu, ils peuvent être étendus à la conduite ordinaire de la vie. Là aussi c'est une chose précieuse d'être *prompt à écouter ; d'examiner toutes*

¹ Ecclés. V, 1, 2, 5.

*choses et de retenir ce qui est bon ; de mettre à profit les grâces que Dieu a faites à nos frères et de rechercher partout quelque chose dont nous puissions profiter ; mais au contraire d'être lent à parler ! La multitude des paroles n'est pas exempte de péché ; mais celui qui retient ses lèvres est prudent*¹. Quand nous parlons beaucoup, il est fort à craindre que nous ne sortions de la présence de Dieu pour nous mettre en présence de nous-mêmes. Rien de plus difficile et qui exige plus de vigilance, que de parler, et en même temps de regarder à Dieu et d'écouter Dieu. C'est pourquoi parlons peu et seulement autant que nous y sommes appelés. Il ne faut pas même excepter de cette règle les choses de Dieu ; car on peut parler des choses de Dieu dans un esprit mondain et orgueilleux ; et alors elles n'édifient point.

Lent à la colère ; c'est-à-dire à l'irritation, à l'impatience. — Nous devons être en toutes choses *lents à la colère*, et particulièrement en ce qui concerne les choses de Dieu. Il n'en était point ainsi chez les chrétiens auxquels St. Jacques écrivait. Nous voyons par la fin du chapitre III^e qu'il y avait parmi eux un zèle amer, qui gâtait jusqu'à la vérité même ; ensorte que les effets que ce zèle produisait, loin de servir la vérité, la desservaient. Que de fois nous arrive-t-il de faire de même ! Que de fois les avertissemens d'un serviteur de Dieu, les observations d'un pasteur, les conseils des frères, nous blessent et nous irritent ! Que de fois surtout, en nous entretenant avec des frères sur quelques points où nous ne voyons pas précisément comme eux, ne nous impatientons-nous point, et peut-être par cela même que nous manquons de bons argumens ! Que d'aigreur, que d'amertume se mêle souvent dans la manière dont nous reprenons et appelons à la conversion ceux du dehors !

¹ Prov. X, 19 : voyez aussi XVII, 28.

Que d'aigreur, que d'amertume encore dans l'intérieur de nos maisons, au milieu des personnes avec lesquelles nous ne nous gênons point ! Car nous ne le faisons point devant des étrangers. Ah ! que nous avons besoin de cet avertissement ! et qui peut dire combien de mal résulte de notre infirmité à cet égard ?

Car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu. La justice de Dieu signifie non cette justice qui nous est imputée en Jésus-Christ ¹ ; mais la volonté juste et sainte de Dieu ². Quand nous sommes animés d'un esprit d'irritation et d'impatience, nous ne pouvons pas faire la volonté de Dieu ni servir la vérité, lors même que nous ferions alors les choses que Dieu commande, nous les faisons dans un esprit qu'il réprouve et qui les gâte. Il y a plus : nous nuisons à la cause que nous voulons servir ; nous agissons contre la vérité ³. Appliquons-nous, mes chers frères, à éviter cet esprit dans tous nos entretiens ; rappelons-nous bien aussi cette déclaration dans notre vie domestique : maris et femmes, pères et mères, c'est en vain que vous voudrez amener ceux que vous aimez à la foi, si vous le faites avec amertume. En particulier, parens chrétiens, qui désirez de voir vos enfans se convertir à Dieu, sachez que, si vous vous impatientez et vous irritez, *vous n'accomplissez point la justice de Dieu.* Et ne vous étonnez pas alors du peu de succès de vos efforts. Soyez doux, soyez lents à la colère, comme Dieu l'est envers vous ; et vous verrez le fruit de vos prières et de votre travail.

V. 21. *C'est pourquoi, ayant déposé toute souillure et superfluité de malice, recevez avec douceur la Parole plantée en vous, laquelle peut sauver vos âmes.*

Souillure et superfluité de malice. Par la malice, il faut entendre ici ce que l'apôtre a appelé dans le ver-

¹ Comme Rom. III, 22 ; X, 4 ; Phil. III, 9.

² Comme Matth. V, 6.

³ Jaq. III, 11.

set précédent la *colère* ou l'esprit d'irritation et d'impatience. Cette malice est une *souillure*, parce qu'elle salit et dépare l'âme chrétienne dont l'ornement le plus beau est un esprit paisible et doux ¹, comme une tache dépare un vêtement. Elle est une *superfluité*, parce qu'elle n'est bonne à rien et n'est point à sa place dans une âme chrétienne, comme les mauvaises herbes occupent inutilement la terre ². Rejetez donc tout ce qui tient à une si funeste disposition, et *recevez la Parole*.

Avec douceur ; avec amour, avec un pur désir du salut et de la sanctification, avec un cœur ouvert, sans discussion, sans difficulté, sans distraction. Oh ! que la Parole nous ferait du bien si nous la recevions toujours dans cet esprit ! Voulez-vous y parvenir ? Priez, priez beaucoup, avant de vous approcher de la Parole, pour débarrasser votre âme de tout ce qui pourrait lui faire obstacle et pour apporter à Dieu un cœur vide de tout le reste et s'ouvrant avec amour pour être rempli de lui.

La Parole plantée en vous ; c'est-à-dire, recevez-la de telle manière qu'elle soit plantée en vous. — Ce n'est pas assez qu'elle soit semée sur vous, comme elle l'est sur le *chemin*, sur les *pierres* et sur les *épines*. Il faut qu'elle pénètre en vous, comme dans la *bonne terre*, pour qu'elle puisse y porter son fruit sans obstacle.

Laquelle peut sauver vos âmes. Elle peut les sauver ; et c'est ce qui doit vous rendre avides de la recevoir. Mais elle pourrait aussi ne pas les sauver ; et c'est ce qui doit vous rendre vigilans pour la recevoir comme il faut. Prenons-y garde : Dieu répand sur nous sa Parole ; mais cette Parole sera salutaire ou vaine quant à nous, selon que nous écoutons ou non dans l'esprit qui nous est recommandé par St. Jacques.

¹ 1 Pierre III, 4.

² Luc XIII, 7. Comparez 1 Pierre II, 1, 2.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.

1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPITRE DE ST. JAKUES.

HUITIÈME EXERCICE.

Chap. I, v. 22. *Soyez observateurs de la Parole, et non pas seulement auditeurs, vous séduisant vous-mêmes.*

Observateurs et non pas seulement auditeurs. St. Jacques touche ici à l'une des maladies morales les plus communes et les plus difficiles à guérir : écouter la Parole de Dieu sans la pratiquer. Quand le diable ne peut pas empêcher un homme d'écouter la Parole, il s'efforce de faire qu'il l'écoute sans la pratiquer ; et cette tentation trouve un accès d'autant plus facile dans beaucoup d'ames, qu'elle les met à l'aise en leur fournissant un moyen de concilier deux choses qui seraient autrement inconciliables : ce que demande la convoitise et ce que demande la conscience. La convoitise dit : « C'est la Parole de Dieu ; elle t'oblige à faire la volonté de Dieu, et à renoncer à tes inclinations les plus chères, comment l'écouterais-tu ? » La conscience dit au contraire : « C'est la Parole de Dieu ; si tu la méprises tu te mets au rang des impies ; com-

ment ne l'écouterais-tu pas ? » Il semble qu'il faille choisir entre ces deux conseillers opposés l'un à l'autre ; et beaucoup d'hommes font ce choix. Les uns, obéissant à la conscience et fermant l'oreille à la convoitise, prennent leur parti d'écouter et de pratiquer la Parole : c'est le petit peuple des enfans de Dieu. Les autres, plus nombreux, obéissant à la convoitise et fermant l'oreille à la conscience, prennent leur parti de ne pratiquer, ni d'écouter la Parole ; ce sont les impies. Mais d'autres hommes, dont la multitude est innombrable, entreprennent de retenir à la fois la conscience et la convoitise, en leur faisant faire des concessions mutuelles. La conscience dit à la convoitise : « Je consens que tu ne pratiques pas, pourvu que tu écoutes ; et la convoitise dit à la conscience : Je consens que tu écoutes, pourvu que tu ne pratiques pas. Par cet accord, conscience et convoitise font la paix : on s'approuve et on se satisfait tout ensemble.

Il y a dans cette combinaison une habileté infernale, mais aussi une immoralité infernale. Et je n'hésite pas à dire qu'un homme qui écoute la Parole sans la pratiquer est plus criminel qu'un homme qui ne l'écoute, ni ne la pratique. Car celui-ci, s'éloignant de la Parole de Dieu pour pécher, confesse du moins que cette Parole ne peut s'allier avec le péché et rend un hommage indirect à sa sainteté, par cela même qu'il rompt avec elle. Mais l'autre, s'approchant de la Parole de Dieu et demeurant dans le péché donne à penser que cette Parole autorise le péché, il l'outrage par ses respects, la compromet par ses louanges et semble ne chercher Dieu que pour le braver en face et le rendre complice de son iniquité. Aussi le Seigneur a-t-il déclaré que d'entre tous les pécheurs ce sont les hommes de ce caractère qui subiront la sentence la plus terrible. Les incrédules déclarés, les impies, les scélérats et les meurtriers seront traités moins rigoureusement au dernier jour, que ces personnes honnêtes

selon le monde qui écoutent la Parole de Dieu sans la pratiquer.

Ce funeste secret de concilier la convoitise et la conscience, est aussi ancien que le monde. Il a été connu de Balaam, qui est comme le type des *auditeurs non-observateurs*; il a été connu des Juifs; il a été connu des Chrétiens; il a été porté à une hauteur prodigieuse dans l'église romaine au moyen âge; il a été pratiqué par beaucoup de soi-disant disciples des réformateurs, et il est à craindre qu'il ne soit pas entièrement ignoré de ceux même qui font la profession la plus évangélique, et qui appartiennent aux églises les plus sévères.

Quelle est, en effet, l'église où il ne se trouve des personnes qui écoutent sans pratiquer? — Vous les reconnaîtrez à ceci : elles sont exactes dans l'accomplissement des devoirs extérieurs de la religion; elles fréquentent assidûment le culte public; peut-être même célèbrent-elles dans leur maison un culte domestique et observent-elles scrupuleusement le jour du Seigneur; au reste priant Dieu et lisant la Bible chaque jour, connaissant bien la doctrine de vérité, capables de l'exposer à d'autres et de réfuter les erreurs du monde : pour qui ne regarderait qu'aux habitudes et au langage, on dirait des chrétiens éminents. Mais suivez-les dans le détail de leur conduite : vous les trouvez semblables aux gens du monde, dont le partage est dans cette vie. Ils n'ont pas tous les défauts sans doute ; ils peuvent posséder même certaines qualités à un haut degré : les gens du monde en font de même ; mais ils ont certains péchés de prédilection auxquels ils se livrent sans crainte. L'un est sujet à la colère ; il s'emporte à tout propos ; il s'irrite à la plus petite contrariété. Un autre est disposé à l'esprit de jugement et de médisance : sa conversation est toute remplie de paroles qui blessent la charité, et qui dévoilent les péchés d'autrui qu'il fau-

drait s'appliquer à couvrir. Un troisième a l'esprit inquiet: il doute, il se tourmente, il se plaint comme s'il n'avait point de Père dans les cieux. Un autre porte un cœur susceptible et jaloux; un autre encore, un cœur impur; un autre, autre chose. Mais voici ce qui souvent caractérise cette sorte de chrétiens: c'est que si on les reprend de leurs péchés ils ne veulent pas *les confesser et les délaisser*; ce que faisant, ils *seraient bienheureux*, dit l'Écriture, et montreraient qu'avec toutes leurs infirmités, ils sont pourtant des chrétiens sincères. Mais ils reçoivent froidement la répréhension, et si l'on insiste, ils s'en blessent et doublent la mesure de leurs péchés.

Cher lecteur, j'espère que vous n'êtes pas de ces infortunés, et que vous avez horreur d'une telle conséquence et d'une telle hypocrisie. Mais prenons-y garde; il n'est point de péché dont nous ne portions en nous le germe, ni d'égarement où nous ne puissions tomber, quand nous négligeons de *veiller* et de *prier*. Et si nous cherchons bien, nous trouverons, qu'il n'est pas un seul de nous qui soit absolument exempt du caractère de *l'auditeur non-observateur*. Que de fois n'écoutons-nous pas sans pratiquer! Et s'il n'en était pas ainsi, que de progrès n'aurions-nous pas faits dans la sanctification, au lieu d'y avancer si lentement, quand nous ne reculons point! Car, depuis le temps que nous lisons dans la Bible; et que nous entendons de la bouche des serviteurs de Dieu, les règles d'une vie chrétienne, si tout ce que nous avons entendu, nous l'avons pratiqué, quels ne serions-nous pas en foi et en œuvres! Pensez-y, cher lecteur; et qui que vous soyez, je vous conjure de serrer dans votre cœur cette exhortation: *soyez observateur de la Parole et non pas seulement auditeur!*

Vous séduisant vous-mêmes. Comme ceux qui écoutent sans pratiquer ne veulent pourtant convenir

ni avec autrui, ni avec eux-mêmes, qu'ils ne pratiquent pas, il faut qu'ils imaginent quelque manière de *se séduire* et de se persuader, tout en ne pratiquant pas, qu'ils pratiquent en effet. Ils ont deux moyens de se séduire : l'un est de se faire illusion sur ce que la loi exige ; l'autre de se faire illusion sur ce qu'ils font. — Tantôt ils se font illusion sur ce que la loi exige : ils interprètent la loi au gré de leurs convoitises, et la faussent de telle manière qu'elle permette ce qu'ils font ; ils appellent à l'appui de cette interprétation toute sorte d'argumens cherchés avec une sagacité digne d'être mieux appliquée ; et souvent même hélas ! ils emploient à cela jusqu'à des passages de l'Écriture Sainte, obscurcissant ainsi la loi par la loi elle-même ; au contraire de ces Lévites de Néhémie qui éclaircissaient la loi par la loi ! L'un soutiendra que la médisance n'est pas un péché, et que les passages où elle est condamnée, ne doivent s'entendre que de la calomnie ; un autre, que les chrétiens sont dispensés par la liberté évangélique d'observer scrupuleusement le dimanche ; un troisième, qu'il peut employer mieux le produit de son travail qu'à nourrir sa famille ; un quatrième, que le défaut de charité des autres, justifie son défaut de charité envers eux ; un autre, autre chose. — Mais quand la loi est tellement précise qu'on ne peut l'obscurcir par de fausses interprétations, il ne leur reste qu'à se donner le change sur eux-mêmes, sur leurs sentimens, et jusque sur leurs actes. Alors on est confondu de l'ignorance où ils paraissent être d'eux-mêmes : quand il s'agit de leurs péchés ils semblent sourds et aveugles. Il vient de leur échapper une parole d'irritation ; le péché est si évident que vous ne doutez pas qu'ils ne le reconnaissent ; vous les en reprenez : ils ne voient pas, disent-ils, en quoi ils ont manqué à la charité ; c'est vous qui y manquez en les jugeant. Ou bien ils ont médité du prochain, médité de la ma-

nière la plus grave ; vous les en reprenez avec douceur ; mais non : ils ont eu , pour parler comme ils l'ont fait , telle ou telle raison qui leur semble sans réplique. S'ils rejettent orgueilleusement la répréhension d'un frère , ils pensent n'user que d'une défense légitime de leur conduite. S'ils s'emporent ils n'ont fait que donner cours à cette indignation sainte , que l'Ecriture déclare pouvoir exister sans péché. Quoi qu'ils fassent , ils ont bien fait ; ils ont trouvé l'art déplorable de ne point apercevoir leurs péchés , même les plus manifestes. Les choses vont même à ce point qu'ils en viennent jusqu'à altérer les faits , quoiqu'ayant horreur du mensonge , mais entraînés par cette espèce de nécessité , où ils se sont mis de *se séduire eux-mêmes*.

Ici encore , chrétiens , mettez la main sur la conscience : n'y a-t-il rien là qui vous regarde ? Que de fois aussi nous nous séduisons nous-mêmes ! Que nous sommes habiles à interpréter la loi de manière à ce qu'elle ne nous condamne pas ! Et surtout que nous sommes sourds et aveugles à nos péchés ! que de choses en nous qui ne nous frappent point , et qui nous révolteraient en d'autres ! que de péchés avec lesquels nous pouvons vivre des mois , des années sans nous douter de tout ce qu'ils ont de criminel ! J'ai connu des chrétiens très-sincères , très-respectables d'ailleurs , qui se permettaient des péchés si détestables que je n'oserais pas même les nommer ici , et qui sont venus me consulter pour savoir s'ils étaient ou non défendus par la Parole de Dieu. — Nous connaître nous-mêmes est l'un des point les plus difficiles de la vie chrétienne , et auxquels nous ne pouvons trop nous appliquer. Sollicitons pour nous y aider les exhortations , les avertissemens , les répréhensions de nos frères. Disons quelquefois à un chrétien avancé en lumière et en sainteté : « Cher ami , dites-moi franchement , sans ménagement , ce que vous trouvez

à reprendre chez moi. » Mais surtout sollicitons les lumières de cet Esprit, qui *sonde les cœurs et les reins, et devant qui tout est nu et entièrement découvert.*

LA FIN D'UN AVARE.

Monsieur F***, l'un des fermiers généraux (receveurs) de la province du Languedoc sous l'ancien gouvernement des rois, avait, à force de pressurer les pauvres, amassé une fortune considérable. Le gouvernement en ayant été informé voulut exiger qu'il restituât une forte somme. Mais peu disposé à se dessaisir d'un bien mal acquis, il feignit une extrême pauvreté, et pour éviter tout ce qui pourrait contredire son allégué, il résolut de cacher si bien ses trésors, qu'ils échappassent à toute recherche. Il creusa dans sa cave une espèce de fosse tout juste assez grande pour qu'il pût y descendre par une échelle. Il en recouvrit l'entrée d'une trape avec une serrure à ressort qui se fermait par la seule chute de la trape, et ce fut là qu'il enfouit secrètement tous ses trésors. Quelque temps après, M. F*** disparut; des recherches furent faites de tous côtés, mais en vain; on ne le trouva nulle part. Sa maison fut vendue. Le nouvel acquéreur, voulant la rebâtir, découvrit dans la cave une trape par laquelle il descendit dans un étroit caveau; là il trouva..... le corps du malheureux F., gisant à terre, et auprès de lui un chandelier. On y découvrit aussi, tout l'argent qu'il avait amassé pendant sa vie. — On a supposé que M. F*** étant descendu dans le caveau avec une chandelle à la main, quelque accident avait fait tomber la trape qui s'était refermée sur lui, et que n'ayant pu se faire entendre de personne, il était mort de faim au bout de quelques jours. Il avait dévoré la chandelle, et dans les an-

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JACQUES.

NEUVIÈME EXERCICE.

Chap. I. vers. 23 et 24. *Car si quelqu'un est auditeur de la Parole et non observateur, il ressemble à un homme qui regarde son visage naturel dans un miroir. Il se regarde, s'en va et oublie aussitôt quel il est.*

En développant le verset précédent, nous avons vu quel est le caractère de l'*auditeur non-observateur* : comment on arrive à cette conduite, et combien elle est indigne et criminelle. Ici nous voyons combien elle est insensée. La folie d'un tel homme est vivement dépeinte par l'ingénieuse comparaison que St. Jacques fait de lui avec une personne qui se regarde dans un miroir.

Il y a cette ressemblance entre la Parole de Dieu et un miroir, que, comme le miroir réfléchit les choses visibles, ainsi la Parole de Dieu réfléchit les choses invisibles; et qu'en particulier, comme un miroir réfléchit les traits de notre homme extérieur, ainsi la Parole de Dieu nous fait contempler le caractère de notre homme intérieur : elle met à découvert ce qu'il y a de plus caché en nous et *prononce sur les sentiments*

*et les pensées de notre cœur*¹ ; elle nous révèle ce que nous sommes devant la loi de Dieu, et en même temps ce que Dieu veut que nous soyons, et comment nous y pouvons parvenir. --- Mais il y a cette différence, que, tandis que ce que nous voyons dans un miroir, ce sont des choses de fort peu d'importance, notre visage naturel, notre air, et nos vêtemens ; ce que nous contemplons dans la Parole de Dieu ce sont des choses d'une importance infinie, et les seules nécessaires pour nous rendre heureux éternellement.

Or, c'est en cela que consiste la folie de l'*auditeur non-observateur*, qu'il ne fait point cette différence, et qu'il ne donne pas plus d'importance à ces *seules choses nécessaires*, qui se contemplent dans la Parole de Dieu, qu'à ces choses de nulle importance qui se réfléchissent dans un miroir. — On passe devant un miroir, on s'y regarde, on s'en va et l'on oublie ce qu'on y a vu. Il passe de même devant la Parole de Dieu.

Cette Parole lui montre qu'il est pécheur ; qu'il a transgressé la loi de Dieu ; qu'il est sous sa malédiction, et que s'il vient à mourir dans cet état, il n'a pas d'autre partage à attendre que *le feu éternel préparé au diable et à ses anges* : il entend cela, il passe, et ne pense pas plus à *fuir la colère à venir* que s'il était saint, ou s'il ne devait point y avoir de jugement.

Cette Parole lui montre qu'il reste un moyen de salut ; que Dieu est miséricordieux ; qu'il a envoyé *son Fils unique* au monde, *afin que quiconque croirait en lui ne pérît point, mais qu'il eût la vie éternelle* : --- il entend cela, il passe et ne s'occupe pas plus de son salut, que s'il n'était point perdu ou s'il n'y avait point de Sauveur.

Cette Parole lui montre qu'il faut être changé et avoir un nouveau cœur pour entrer dans le royaume

¹ Hébr. IV. 12.

de Dieu, et que ce nouveau cœur ne peut être créé dans un homme que par le St. Esprit, que Dieu donne à ceux qui le lui demandent : — il entend cela, il passe, et ne pense pas plus à naître de nouveau, que s'il pouvait entrer au ciel tel qu'il est, ou s'il n'y avait point de St. Esprit.

La Parole de Dieu lui montre que le temps est court ; qu'aujourd'hui même il peut mourir ; qu'un moment suffit pour le perdre, et qu'un moment suffit aussi pour le sauver : — il entend cela, il passe, et achève dans ses divertissemens ordinaires ce jour qui sera peut-être le dernier de sa vie, et qui pourrait être, s'il voulait, le premier pour la vie éternelle.

N'est-ce pas là véritablement le comble de la folie ? Et n'est-ce pas là ce que font plusieurs de ceux qui lisent la Parole de Dieu et qui entendent prêcher l'Evangile ? ce que font plusieurs de ceux-là même qui l'entendent depuis des mois, depuis des années peut-être ? N'en voit-on point qui sont encore tels qu'ils étaient la première fois qu'ils l'ont écouté ? *Auditeurs non-observateurs, qui apprennent toujours et ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité* ¹ ; et qui ne semblent chercher dans la Parole de Dieu, qu'une satisfaction vaine et passagère, pareille à celle qu'une femme cherche dans son miroir.

Et vous-mêmes, chrétiens, ames sincèrement attachées et soumises à la Parole de Dieu, qui avez horreur d'une telle légèreté ; n'en retirez-vous plus de traces dans votre cœur ? Donnez-vous toujours à la Parole de Dieu une attention proportionnée à l'importance des choses dont elle vous entretient ? N'apportez-vous jamais à la prédication, des esprits distraits, des cœurs préoccupés, où la Parole qui vous est annoncée ne peut trouver d'ouverture ? Et n'entendez-vous pas souvent parler de Dieu sans sentir sa pré-

¹ 2 Timoth. III. 7.

sence, de son amour sans reconnaissance, de vos péchés sans douleur, de votre salut sans joie, de réforme sans changer? Chaque fois que cela vous arrive, vous aussi ne ressemblez-vous pas à un homme qui se regarde dans un miroir?

V. 25. *Mais celui qui se baisse pour regarder dans la loi parfaite, celle de la liberté, et qui demeure ainsi, celui-là n'étant point un auditeur oublieux, mais pratiquant les œuvres, sera bienheureux dans ce qu'il aura fait.*

Voilà l'attention que mérite la Parole de Dieu, et que lui accorde l'auditeur qui l'observe, par opposition à celui qui écoute sans pratiquer. Mais commençons par expliquer ce qu'il faut entendre par cette *loi parfaite qui est celle de la liberté*.

La loi dont parle ici l'apôtre, c'est la loi telle qu'elle apparaît, non à l'homme irrégénéré qu'elle met sous la malédiction, mais au chrétien qui sait qu'il a été sanctifié par la foi sans la loi, et qui veut s'appliquer d'autant plus à vivre selon la loi de ce Dieu qui l'a sauvé par grâce. Ce n'est pas la loi de *Sinai*, telle qu'elle est présentée dans les dix commandemens; mais c'est la loi évangélique, telle qu'elle est exposée dans les exhortations que la Parole de Dieu adresse aux convertis, et par exemple dans le xii^e chapitre de l'épître aux Romains qui commence ainsi : *Je vous exhorte donc, mes frères, par les compassions de Dieu, que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre raisonnable service. Et ne vous conformez point à ce présent siècle, mais soyez transformés par le renouvellement de votre entendement, afin que vous éprouviez quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite.* Pour bien comprendre le sens des épithètes que St. Jacques attribue à cette loi, loi *parfaite*, loi de *liberté*, il faut se rappeler qu'il écrivait cette lettre à des hommes qui avaient été Juifs; et pour lesquels il était particulièrement néces-

saire, de faire ressortir nettement la différence qui est entre la loi de Sinäi et la loi de l'Evangile.

La loi évangélique est *parfaite*, ce que la loi de Sinäi n'était point ¹, d'abord en ce que la loi évangélique expose plus nettement, plus complètement la volonté de Dieu à l'égard de ses enfans, que ne faisait la loi de Sinäi, comme il est facile de s'en assurer, en comparant le xii^e chapitre de l'épître aux Romains que nous venons de rappeler, avec les dix commandemens, ou telle autre partie des préceptes donnés par Moïse ; ensuite, en ce que la loi évangélique est rendue puissante par la vertu du St. Esprit qui l'accompagne dans le cœur du fidèle et qui la lui rend praticable, au lieu que la loi de Sinäi est impuissante pour se faire obéir, à cause du péché ; car il est écrit : *Ce qui était impossible à la loi, à cause qu'elle était faible en la chair ; Dieu ayant envoyé son propre Fils en forme de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché en la chair, afin que la justice de la foi fût accomplie en nous, qui ne marchons point selon la chair, mais selon l'Esprit* ². Cette opposition est surtout marquée dans l'épître aux Hébreux, d'après Jérémie : *Non, selon l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour que je les pris par la main pour les tirer d'Egypte. Car ils n'ont point persévéré dans mon alliance ; c'est pourquoi je les ai rejetés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je traiterai, après ces jours-là, avec la maison d'Israël, dit le Seigneur ; c'est que je mettrai mes lois dans leur entendement, et je les écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Et chacun n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en disant : Con-*

¹ Il faut bien remarquer qu'il s'agit d'une perfection de développement et d'application, non de nature ; à ce dernier égard, la loi de Sinäi est parfaite comme la loi évangélique, parceque elle est divine comme elle.

² Rom. VIII, 5. 4.

nais le Seigneur ; parce qu'ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entr'eux. Car je serai apaisé par rapport à leurs injustices, et je ne me soucierai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités ¹.

La loi évangélique est encore celle de la *liberté*, tandis que la loi de Sinaï est une loi d'esclavage ; parce que la loi de Sinaï apparaît à l'homme naturel comme devant être justifié par ses œuvres, ce qu'il ne peut pas faire, ensorte qu'elle le jette dans les sentimens d'un esclave qui tremble devant son maître ; au lieu que la loi évangélique apparaît au chrétien comme ayant été justifié par grâce et affranchi du joug de la loi par le sang de Jésus-Christ, ensorte qu'elle fait appel en lui à l'amour libre, et à l'obéissance volontaire d'un fils qui se réjouit devant son père. Cette liberté est encore le fruit du St.-Esprit. *Or tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont enfans de Dieu. Car vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte ; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption, par lequel nous crions Abba c'est-à-dire Père. C'est ce même Esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes eufans de Dieu* ².

C'est ainsi, chose admirable ! que cette loi, qui se présentait tout armée de colère et de vengeance et qui nous accablait de tout le poids de la malédiction de Dieu, la voilà qui nous apparaît comme *un joug doux* et un *fardeau léger*, dont nous nous chargeons avec joie et avec liberté. Et pourquoi ? parce que c'est l'amour qui l'impose, et l'amour qui l'accepte. Et qui a fait ce changement prodigieux ? c'est la puissance de la croix. La loi de Sinaï est morte quant à celui qui croit, ayant été crucifiée avec Jésus-Christ ; et elle est

¹ Hébr. VIII, 8—15 ; Jérémie XXXI, 51—54.

² Rom. VIII, 12. 14.

ressuscitée avec lui, loi évangélique, loi de liberté et de perfectionnement. Gloire et grâce soient à Dieu qui fait des choses merveilleuses ! — C'est cette loi que contemple attentivement l'auditeur observateur de la Parole de Dieu, bien différent de celui qui écoute sans pratiquer.

Ce dernier était comparé tout à l'heure à ce qu'il y a de plus léger, de plus inattentif; l'autre est comparé ici à ce qu'il y a de plus attentif et de plus sérieux, à un homme qui se baisse et qui regarde quelque chose, et qui demeure dans cette contemplation; comme par exemple un médecin qui sonde la plaie de son malade, ou un naturaliste qui considère une plante nouvelle qu'il vient de découvrir, — Premièrement *il se baisse*, il prend de la peine, il appelle à son secours, tout ce qu'il a d'attention et de faculté, pour mieux contempler la loi de son Dieu; et non content de cela *il demeure ainsi*, il reste plongé dans cette méditation aussi longtemps qu'il est nécessaire pour pénétrer dans l'intelligence de cette loi.

Que si vous pensez avec douleur que vous êtes loin d'avoir donné à la Parole cette attention profonde qu'elle mérite, excitez-vous à le faire désormais par la belle promesse qui termine ce verset : *il sera bienheureux*; — bienheureux dans cette vie où nous serons *recueillis de devant le mal*, où *toute larme sera essuyée de nos yeux*; mais bienheureux même dans cette vie-ci, par le témoignage intérieur que le St. Esprit lui rendra qu'il appartient à Dieu, et qu'il marche d'une manière digne de sa sainte vocation.

Plusieurs se plaignent de ce qu'ils ne sont pas heureux, qu'ils ne jouissent pas de cette paix que l'Evangile promet aux enfans de Dieu, et se demandent comment cela peut se faire. Est-ce que l'Evangile promet en vain? loin de nous cette pensée. Est-ce qu'ils ne croient pas à l'Evangile? non : plu-

siéurs de ces chrétiens gémissans, sont incontestablement des chrétiens sincères. Qu'est-ce donc? C'est qu'ils ne s'appliquent pas comme ils doivent, comme ils peuvent, à méditer cette Parole qu'ils entendent, et à la mettre en pratique.

LETTRES DU CANADA.

(*Suite de la lettre de M. Olivier.*)

Arrivé à Montréal, je me hâtai d'aller à la recherche de M. Perkins, pour lequel j'avais une lettre du docteur Cox. Il me reçut non comme un étranger, mais comme un frère connu d'ancienne date. Il savait que j'étais en Amérique par un journal de New-York, où, à mon insu, on venait de publier de beaucoup trop belles choses sur mon compte. Aussi m'attendait-il à chaque moment. Il me déclara qu'il ne permettrait pas que nous restassions à l'hôtel où nous étions descendus, mais qu'en attendant d'avoir vu notre chemin nous trouverions l'hospitalité chez des amis. Dès le lendemain, en effet, j'allai prendre place dans sa propre maison, avec ma femme et notre domestique, et le surlendemain matin nos deux frères allèrent loger chez l'un des membres de son troupeau.

À notre arrivée, voyant le temps encore fort beau, je pensai que nos deux frères feraient bien de partir de suite pour le Haut-Canada; mais d'après les conseils de nos amis, il a été résolu qu'ils resteraient à Montréal cet hiver, en s'attachant très-spécialement à l'étude de l'anglais, et hier ils se sont arrangés pour un échange de leçons avec un Américain qui est venu ici dans le but spécial d'apprendre le français. Quant à moi, je passerai aussi l'hiver à Montréal. Nous espérons trouver aujourd'hui un petit appartement où nous nous établirons provisoirement, et pour nos deux frères, une pension qui ne soit pas d'un prix trop élevé. Je me propose, dès que nous serons casés, de faire quelques voyages. Les renseignemens que j'ai obtenus sur diverses localités promettent quelques succès et je désire de

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE DE ST. JAKUES.

DIXIÈME EXERCICE.

LA FAUSSE ET LA VRAIE DÉVOTION.

Chap. I, v. 26 et 27. *Si quelqu'un parmi vous pense¹ avoir de la dévotion, et qu'il ne tienne point sa langue en bride, mais séduise son cœur, la dévotion de cet homme est vaine. La dévotion pure et sans tache devant notre Dieu et Père, la voici: visiter les orphelins et les veuves dans leur tribulation, se garder pour n'être pas souillé par le monde.*

Le mot que nous traduisons par *dévotion* est ordinairement traduit par *religion*; mais notre traduction est plus littérale. Le mot *religion* signifie à la fois deux choses; les convictions et les sentimens intérieurs, — et leur manifestation au dehors dans le culte et dans la vie. Le mot de St. Jacques n'a pas une signification aussi étendue, et n'embrasse que la seconde de ces deux parties de la religion ². La pensée de l'apôtre n'est donc pas que tout le fond de la religion consiste

¹ Ou paraît.

² C'est le même mot qui est employé, Col. II, 18 où il est rendu par *service* des anges, ou *culte* des anges.

dans l'exercice de la bienfaisance et dans une conduite pure, comme si la foi du cœur et la saine doctrine n'étaient pas le principe et l'ame d'une piété véritable; — mais bien que l'homme qui possède cette foi ne saurait en donner de meilleures marques ni rendre à Dieu un culte plus agréable devant ses yeux, que la pratique des bonnes œuvres. Cette distinction si simple et fondée sur le texte de l'apôtre suffit pour réfuter ces hommes aveuglés et prévenus qui essayent d'appuyer sur cette sainte exhortation de l'apôtre cette détestable maxime du monde, que peu importe la doctrine d'un homme pourvu qu'il pratique les bonnes œuvres; que la meilleure religion est d'être honnête homme et de ne faire tort à personne, etc. Ceux qui parlent ainsi ne connaissent ni la foi qui est l'arbre qui porte les bonnes œuvres, ni les bonnes œuvres qui sont le fruit de la foi; — et ils ne peuvent comprendre les Ecritures, ni en particulier cette admirable épître, qui suppose partout dans ceux qui la lisent l'intelligence des doctrines fondamentales de la foi, parce qu'elle est écrite *non à des hommes qui ne connaissent pas la vérité, mais à des hommes qui la connaissent*¹, et à qui il ne faut que montrer le chemin des bonnes œuvres, que Dieu a préparées afin que ses enfans marchent en elles². Pour nous qui connaissons cette vérité et qui savons que la foi en Jésus-Christ est le principe de notre salut et tout ensemble celui des bonnes œuvres, apprenons de ces deux versets, si pleins d'instruction dans leur brièveté, comment nous devons servir Dieu qui nous a sauvés. Le verset 26 nous montrera quelle est la fausse dévotion que nous devons éviter, et le 27^e quelle est la vraie dévotion que nous devons rechercher.

La *dévotion vaine* est celle d'un homme qui a l'apparence de la piété, mais qui en a renié la force³. Le

¹ 1 Jean II, 21. ² Eph. II, 10. ³ 2 Timoth. III, 5.

Seigneur se sert de la même expression en parlant de ceux qui l'honorent des lèvres, mais dont le cœur est éloigné de lui : c'est EN VAIN, dit-il, qu'ils m'honorent enseignant des enseignemens qui sont des commandemens d'hommes ¹. Cette dévotion peut avoir de l'apparence, et même de belles apparences ; une profession pure, un langage pieux, des habitudes religieuses, l'assiduité au culte public, l'observation du culte domestique, etc. Mais elle n'a pas de fonds et de réalité devant Dieu qui sonde les cœurs ; et même pour un homme attentif, elle se trahit toujours par quelque endroit. Or St. Jacques va nous apprendre à quoi nous pourrions la reconnaître dans les autres ? non, laissons les autres au jugement de Dieu, à moins qu'un devoir pressant ne nous oblige à les avertir ; — mais dans nous-mêmes, si nous avons eu le malheur jusqu'à présent de *servir Dieu en vain*.

S'il ne tient sa langue en bride : Voilà le seul caractère que l'apôtre indique ici de la dévotion vaine. Est-ce donc qu'il n'y en a point d'autres ? Non, sans doute ; il y en a plusieurs autres qu'on pourrait indiquer. Pourquoi donc choisit-il celui-là et l'indique-t-il seul ? Pourquoi ? si ce n'est pour nous faire connaître que c'en est un caractère singulièrement constant et manifeste, qui comprend et représente tous les autres. Ainsi, rien ne trahit plus clairement une dévotion vaine, rien n'indique un plus triste état spirituel à tous égards, que de ne savoir pas tenir sa langue en bride.

Ces paroles nous donnent à connaître l'importance que l'apôtre attachait à l'usage de la parole. Il paraît en avoir été frappé d'une manière toute spéciale. Il y revient plusieurs fois. Il en fait l'objet d'un chapitre tout entier et met partout ce sujet en première ligne. --- Ah ! que l'expérience est bien d'accord avec les le-

¹ Math. XV, 8 et 9.

gous du St. Esprit ! et que la sagesse des instructions de ce saint apôtre parait comme à l'œil dans l'histoire des individus , des familles et des églises ! Car , si nous voulions rechercher la part qu'ont eue dans les maux de chacun de nous , dans les maux de chacune de nos familles , dans les maux de nos églises , les péchés commis par la langue , que de choses nous aurions à dire sur ce trop riche sujet ! --- D'où vient que d'anciens amis attachés les uns aux autres par les liens de l'affection et par ceux du sang , ont été refroidis , divisés ? C'est que quelqu'un n'a pas tenu en bride sa langue. — D'où vient qu'une famille est désunie , que les joies du foyer domestique en sont bannies , que le Seigneur n'y est point glorifié , que l'éducation des enfans y est négligée , que le lien de la charité n'unit point les maîtres et les domestiques ? C'est qu'il y a quelqu'un qui ne tient point en bride sa langue. --- D'où vient que des familles entières se voient souvent de mauvais œil ; qu'une église est dans le trouble , que beaucoup d'âmes sont privées de vie spirituelle , que beaucoup de péchés sont commis , jugemens , médisances , injustices , calomnies peut-être , etc. ? C'est qu'il y a quelqu'un qui ne tient point en bride sa langue. --- L'une des plus profondes maladies d'une âme , l'un des plus redoutables fléaux d'une maison , l'une des pestes les plus contagieuses d'une église , c'est assurément une mauvaise langue. Mais comprenons bien ce que c'est que de ne pas tenir sa langue en bride , et entrons dans un plus grand détail.

La langue est ici comparée à un animal fougueux , auquel on met une bride à la bouche , et que l'on conduit de la sorte comme on veut. Livré à lui-même , cet animal pourrait s'emporter , se jeter aveuglément sur le premier venu et produire les plus grands désordres. Mais , au contraire , tenu en bride , il suivra le droit chemin , et rendra à celui qui le monte des services très-précieux. Il en est ainsi de la langue , et cette

comparaison fait sentir à la fois tout ce que la langue peut faire de bien, et tout ce qu'elle peut faire de mal; combien il est nécessaire de la conduire avec sagesse et fermeté; et combien cette conduite est difficile et demande d'empire sur soi-même, de vigilance et de piété.

Ne pas tenir en bride sa langue, c'est, d'une manière générale, ne pas veiller soigneusement sur l'emploi qu'on en fait, et ne pas régler toutes ses paroles par la sagesse et par la piété; — c'est, en particulier, se laisser aller à des discours qui blessent la charité, et qui sont coupables de médisance ou de jugement, si ce n'est pas de pis encore. Ainsi quand une personne en juge impitoyablement une autre, et l'accuse de péchés que peut-être elle n'a pas commis; quand une personne en reprend une autre avec amertume, avec dureté, avec injustice; quand une personne sème des bruits et rapporte des choses qui sont au désavantage d'une autre; dans tous ces cas et dans mille autres qu'il serait trop long d'énumérer, elle *ne tient point en bride sa langue*, elle n'en est pas maîtresse, mais esclave; elle ne la conduit pas, mais elle est entraînée par elle. Celui qui agit ainsi, dit St. Jacques, n'a qu'une dévotion vaine; vaine en ce qu'elle n'a pas de réalité au dedans; vaine encore en ce qu'elle ne porte pas de bons fruits au dehors. Car, d'une part, comme c'est du cœur que procèdent les paroles et les actions, une mauvaise langue vient d'un mauvais cœur, et indique sinon l'absence complète, du moins un défaut grave de vie spirituelle. Et, d'une autre part, une mauvaise langue unie à une profession évangélique nuit, plus qu'aucune autre chose au monde, à la gloire de Dieu et à l'avancement de son règne. Quels que soient d'ailleurs les discours utiles et véritables qui peuvent sortir de la même bouche, ils ne sauraient faire autant de bien que la mauvaise langue fait de mal, et ce bien même est paralysé et souvent

tourné en mal par elle, tant elle est une redoutable calamité!

Il semble qu'un tel homme devrait, en voyant les péchés où il tombe et le mal qu'il fait, être averti par son cœur. Mais comment le serait-il? il séduit son cœur, pour qu'il ne le reprenne point. Il cherche, et réussit jusqu'à un certain point, à se persuader qu'il lui est permis de faire ce qu'il fait et de dire ce qu'il dit. Il se persuade qu'il ne juge pas, parce qu'il est certain de ce qu'il dit; qu'il ne médit pas, parce qu'il ne dit que la vérité; qu'il ne fait qu'user d'une prudence légitime, d'une indignation généreuse, etc., et en se séduisant ainsi lui-même, selon cet art déplorable que nous avons exposé en expliquant le verset 22, il parvient à commettre les péchés les plus crians sans trouble et sans repentir; semblable à cette femme adultère des Proverbes *qui mange, s'essuye la bouche et dit : Je n'ai point commis d'iniquité*¹. Qui nous reprendrait, qui nous instruirait quand notre cœur est dans l'égarement? *Si ton œil est sain, dit le Seigneur, tout ton corps sera éclairé; mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera dans les ténèbres*. Ces paroles expriment fortement le triste état d'un homme qui, tout en faisant profession de piété, ne tient point sa langue en bride, mais séduit son cœur. Quoi qu'il pense de lui-même et quoi qu'en pensent les chrétiens, il sert Dieu en vain, et s'il ne change pas, son partage sera avec les incrédules.

Ver. 27. *La dévotion pure et sans tache devant notre Dieu et Père, la voici : visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, se garder d'être souillé par le monde.*

Pure et sans tache devant notre Dieu et Père. Ces expressions relèvent le prix de la dévotion dont il va parler. *Pure et sans tache*, c'est-à-dire, n'ayant rien

¹ Prov. XXX, 20.

à reprendre , sincère , véritable , et cela non-seulement devant les hommes mais *devant notre Dieu et Père* , c'est-à-dire approuvée de ce Dieu qui est à la fois , celui qui sonde les cœurs et les reins , et celui qui nous a aimés et fait devenir ses enfans , et qui veut que sauvés par l'amour , nous marchions aussi dans l'amour.

Cette dévotion la voici : elle a deux caractères principaux , *visiter les veuves et les orphelins dans leur affliction* , et *se garder d'être souillé par le monde*.

Avant de les considérer avec plus de détail , faisons deux remarques. — La première , qu'en disant que c'est la dévotion la plus excellente qu'on puisse rendre à Dieu , St-Jacques n'entend pas dire que ce soit la seule dévotion , le seul culte que nous devons pratiquer , et que nous puissions négliger les formes extérieures de la piété , telles que le culte public et domestique. On peut appliquer ici cette parole du Sauveur : *Il fallait faire ces choses et ne pas négliger les autres* ¹. Il faut rechercher avant tout cette dévotion excellente ; mais il ne faut pas négliger les formes et les habitudes de la piété , qui , bien qu'inutiles sans l'opération de l'Esprit de Dieu , peuvent par sa grâce faire beaucoup de bien , et nous sont d'ailleurs nécessaires à tous , puisqu'il est écrit : *N'abandonnez point nos saintes assemblées* , ² et encore : *Mettez donc dans votre cœur et dans votre entendement ces paroles que je vous dis , et liez-les pour signes sur vos mains , et qu'elles soient pour frontaux entre vos yeux ; et enseignez-les à vos enfans , en vous en entretenant , soit que tu te tiennes dans ta maison , soit que tu voyages , soit que tu te couches , soit que tu te lèves ; tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes* ³. — Voici la seconde remarque , La bienfaisance et la pureté dont il est ici question ;

¹ Matth. XXIII , 23.

² Hébr. X , 25.

³ Deut. XI , 18—20.

ce n'est pas la bienfaisance et la pureté de quelque caractère qu'elles soient, et de quelque principe qu'elles procèdent; mais celles qui procèdent d'un cœur régénéré et qui aime Dieu; sans quoi elles ne seraient qu'une vaine apparence, et ne pourraient satisfaire Celui qui lit dans les cœurs. Rappelez-vous ce que nous avons dit en commençant au sujet du mot *dévotion*. L'apôtre s'adresse à des personnes qui sont censées régénérées, et leur montre quel est le culte le plus excellent qu'elles puissent pratiquer *comme telles*. Il s'agit ici d'une bienfaisance *charitable* et d'une pureté *sainte*.

Visiter. Ce n'est pas assez de donner des assurances d'amour et de compassion; il faut en donner des marques certaines. Ce n'est pas assez de s'occuper de loin du bien des pauvres et des affligés; il faut aller les visiter dans leurs maisons; il faut porter et non envoyer; voir et non faire voir. Cela donne plus de peine sans doute; mais cela est beaucoup plus charitable et plus consolant. Que l'affligé entende de ses oreilles le doux son d'une voix amie; qu'il voie de ses yeux un sourire d'affection sur votre visage et une larme de compassion dans vos yeux. Il entend alors, il voit que vous l'aimez, et il croit à la fidélité de Dieu, et à la charité de ses enfans. Dans le monde on « fait des charités » ou on en fait faire; on distribue des aumônes, qu'on exige le plus souvent que le pauvre vienne chercher. Mais la charité chrétienne est plus prévenante; elle visite; elle va chercher un orphelin, une veuve, un malade dans leur demeure de deuil. Aussi bien, c'est ainsi que Dieu notre Père, nous a trouvés, en nous cherchant, en nous visitant; il ne s'est pas contenté de *nous envoyer du ciel les pluies et les saisons fertiles*;¹ il est *descendu dans les parties les plus basses de la terre*; ² il est venu dans

¹ Actes XIV, 17.

² Ephes. IV, 9.

notre séjour de malédiction ; il s'est fait semblable à nous, il est entré dans nos demeures, dans nos peines, dans nos angoisses, *ayant été abaissé jusqu'à la mort, à la mort même de la croix.*

Se garder d'être souillé par le monde : second caractère de la vraie dévotion. Nous vivons dans un monde qui, non content d'être souillé, souille tout ce qui le touche et exerce une influence funeste sur tout ce qui vit sur la terre. Cette influence du monde est inévitable pour l'homme inconverti, parce qu'elle trouve une secrète correspondance dans son cœur. Peut-être résistera-t-il en apparence, — mais il cède au fonds ; sur un point, — mais il cède sur d'autres ; jusqu'à un degré, — mais il cède au-delà. La vraie dévotion doit paraître en ce que le chrétien peut résister parce qu'il a en lui *la semence de Dieu* ¹ et *la force de Dieu* ; car il est écrit : *Le monde est plongé dans le mal ; mais celui qui est né de Dieu se conserve soi-même et le malin esprit ne le touche point,* ² c'est-à-dire n'a point d'empire sur lui. Il se garde ; bien entendu ; *non pas lui, mais la grâce de Dieu en lui.* ³ Ainsi, tandis que le monde ment et autorise certains mensonges, le chrétien ne doit pas mentir, ni dans les grandes choses ni dans les petites ; ni pour servir ses intérêts ni même pour servir ceux d'autrui ; ni par aucune considération que ce soit. Tandis que le monde pratique une foule de petites fraudes que l'usage a consacrées, le chrétien doit porter dans ses affaires une délicatesse et une probité inaltérables. Tandis que le monde tolère, dans un certain âge, les péchés contre la pureté et fait passer le libertinage pour étourderie excusable de jeunesse, le jeune chrétien doit glorifier Dieu dans son corps comme dans son esprit, ⁴ et *s'abstenir de tout ce qui a quelque apparence de mal.* ⁵ Loin de l'entraîner, la souillure de

¹ 1 Jean III, 9. ² 1 Jean V, 18—19.

³ 1. Cor. XV, 10.

⁴ 1. Cor. VI, 20.

⁵ 1 Thess. V, 22.

ce monde doit l'aiguillonner à une vigilance plus attentive et à une sainteté plus haute, pour qu'on voie en lui *la différence de celui qui sert Dieu, d'avec celui qui ne le sert pas*. Cette différence est du tout au tout. Le chrétien est un homme à part; il doit apparaître dans le monde, comme une île au milieu de la mer.

UNE FÊTE CHRÉTIENNE CHEZ LES VAUDOIS DU PIÉMONT.

Nous avons quelquefois entretenu nos lecteurs des persécutions et des souffrances qu'avaient à endurer nos frères des Vallées du Piémont, nous voulons aujourd'hui raconter quelque chose de leurs joies. Car ils ont aussi leurs fêtes chrétiennes, et bien qu'elles ne ressemblent guère aux nôtres, elles n'en sont ni moins douces ni moins touchantes par l'union et la piété qui les animent. — Les Vallées vaudoises sont, comme toutes celles des Alpes, séparées par des monts élevés qui rendent difficiles les communications journalières. Comme le réveil s'est déjà étendu aux divers endroits de leur pays, ils ont eu la pensée de se réunir une fois tous ensemble, et ils ont choisi pour ce rendez-vous fraternel, une journée du mois d'août, et une de leurs montagnes les plus centrales. Nous laisserons l'un de ces frères nous raconter lui-même dans son langage simple et sans art, les détails de cette assemblée alpestre.

Il avait été résolu qu'il y aurait, le 15 d'août (1834), une réunion de tous ceux qui sont bien disposés pour le règne de Dieu; chacun se réjouissait d'avance et le jour fixé était attendu avec joie. Comme nous craignions qu'il n'y eût du trouble, vu que certains ennemis de la vérité avaient fait des menaces pour ce jour-là, nous demandâmes beaucoup au

¹ Malachie III, 48.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
I. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE St. JAKES.

ONZIÈME EXERCICE.

Chap. II, v. 1 à 4. *Mes frères, que votre foi en notre Seigneur Jésus-Christ de gloire, soit sans acception des personnes. Car s'il entre dans votre assemblée un homme à bagues d'or, en habit magnifique, et qu'il y entre aussi un pauvre en habit sale; et si vous jetez les yeux sur celui qui porte l'habit magnifique et que vous lui disiez : « Toi, assieds-toi ici honorablement; » et que vous disiez au pauvre : « Toi, tiens-toi là debout, ou assieds-toi ici sous mon marchepied; » — vous n'avez pas usé de discernement en vous-mêmes, et vous êtes devenus des juges à mauvaises pensées.*

Mes frères. Nos frères égarés sont encore nos frères. A ce qui a déjà été dit sur ce sujet ¹, j'ajouterai un fait récent. Une personne qui faisait profession d'être à Jésus-Christ était dans un état de chute grave et prolongé. Elle fut avertie par deux de ses frères. L'un d'eux lui parla comme doutant qu'elle fût convertie, et lui dit : « Si vous êtes un enfant de Dieu,

¹ Voyez le N° 32 de 1834, sur le v. 16 du chap. I.

changez de conduite; si vous n'êtes pas un enfant de Dieu, déclarez votre incrédulité. » — L'autre lui dit : « Vous êtes un enfant de Dieu; un enfant de Dieu ne peut demeurer dans l'état où vous êtes; il faut absolument que vous en sortiez. » Et il la supplia avec larmes de se conduire d'une manière digne de sa vocation. Le premier la troubla, mais sans beaucoup de fruit. Le second la toucha tellement, qu'elle a fait ce qu'il lui demandait; et ainsi elle a été délivrée de son péché. C'est ici la puissance de la *charité* qui *croit tout*. — Il y a des chrétiens qui font un usage singulièrement arbitraire du nom de *frère*. Ils l'accordent à l'un, ils le refusent à l'autre, suivant leur sentiment intérieur et personnel à son égard; et si ce sentiment varie, on les verra le donner et le retirer successivement à la même personne, suivant l'état d'âme où elle se trouve, ou peut-être suivant l'état d'âme où ils se trouvent eux-mêmes. Surtout si une personne est dans un état de chute, ils ne se sentent plus la liberté de l'appeler de ce nom. Quelquefois même il suffit, pour leur ôter cette liberté, qu'il y ait eu quelque froissement entre eux et cette personne, et cela sans même qu'ils aient aucun lieu de douter de sa conversion et de sa vie intérieure! Sans doute, le nom de frère ne doit pas se donner légèrement; mais il ne doit pas non plus, et il le doit encore moins, se retirer légèrement. Ceux qui agissent ainsi mettent leur jugement propre, et souvent leur fantaisie, à la place du jugement de Dieu. — Je ne leur dirai plus qu'une chose : Si Dieu retirait le caractère d'enfant de Dieu pour d'aussi faibles raisons que vous ôtez celui de frère, où en seriez-vous?

Que votre foi en N. S. J. C. de gloire, soit sans acception de personnes. — St. Jacques relève ici l'un des péchés auxquels l'homme est le plus naturellement enclin, et qui consiste à témoigner, dans les choses qui se rapportent à la foi, une préférence à

l'un sur l'autre, seulement parce que le premier est plus riche et plus élevé selon le monde que n'est le second.

St. Jacques interdit-il ici toute espèce de différence qu'on ferait entre un homme et un autre homme? Veut-il qu'on mette tous les hommes sur le même niveau, et qu'on n'ait aucun égard particulier pour l'un à la préférence de l'autre? qu'on n'honore pas, par exemple, le roi plus que le sujet, le magistrat plus que le particulier, le maître plus que le serviteur, etc.? — Ce n'est pas là sa pensée : la Parole de Dieu commande cette différence, parce qu'elle répond à une différence que Dieu a faite lui-même dans les conditions et les positions. Mais il y a deux choses à remarquer dans les expressions de St. Jacques :

1° Il ne condamne pas toute distinction entre homme et homme, mais seulement celle qui provient d'une *acception de personnes*. — Qu'est-ce que faire *acception de personnes*? C'est, à traduire littéralement l'expression correspondante dans le texte original du Nouveau Testament, « avoir égard au visage de quelqu'un, » c'est-à-dire faire entre un homme et un autre homme une distinction qui a pour base les circonstances purement extérieures de position, d'intérêt ou de sympathie, et non quelque différence qui vient de Dieu. Ainsi, si je préfère un homme à un autre homme, *comme homme*, à cause de sa fortune ou de son rang, je fais *acception des personnes*. Mais je ne fais pas *acception des personnes* si j'honore un magistrat, *comme magistrat*, plus qu'un simple particulier, puisqu'en ce cas le respect particulier que je témoigne au premier s'appuie sur l'autorité qui lui vient de Dieu ; — ni si j'honore un chrétien, *comme chrétien*, plus qu'un homme du monde, puisqu'ici encore le respect particulier que je témoigne au premier s'appuie sur une grâce qui lui vient de Dieu, etc. Ce n'est pas alors à la personne que se rapporte mon respect particulier,

mais à Dieu dans la personne. — Nous recevons cet exemple de Dieu même, qui tout à la fois *ne fait point acception des personnes*, et cependant choisit l'un et rejette l'autre ; c'est-à-dire, qui ne préfère pas l'un à l'autre comme juif ou gentil, comme maître ou serviteur ; mais qui préfère l'un à l'autre comme croyant ou incrédule, comme juste ou injuste.

2^o St. Jacques ne condamne pas toute distinction qui serait faite entre le pauvre et le riche, mais seulement celle qui serait faite *quant à la foi* ; ni toute distinction qui serait faite entre la place qu'on donne à l'un et celle qu'on donne à l'autre, mais seulement celle qui serait faite dans l'*assemblée religieuse*. C'est dans le point de vue religieux que St. Jacques interdit toute distinction entre un homme et un autre homme ; mais il ne parle pas du point de vue civil. C'est ici une distinction fort importante pour que nous saisissons nettement la pensée des versets que nous méditons aujourd'hui, et que nous y trouvions également instruction pour les riches et pour les pauvres. — Les rapports d'homme à homme peuvent être envisagés sous deux points de vue : le point de vue *religieux* et le point de vue *civil*. Au point de vue religieux, qui est celui de la vie éternelle, il n'y a nulle différence de rang ; il n'y a point de supérieurs ni d'inférieurs, tous sont égaux devant Dieu. Un roi n'est pas plus que le plus obscur de ses sujets ; un magistrat n'est pas plus qu'un simple particulier ; un maître n'est pas plus que son domestique ; un père n'est pas plus que ses enfans ; un mari n'est pas plus que sa femme ; un riche aussi n'est pas plus qu'un pauvre. Mais au point de vue civil, qui est de ce monde, et où les hommes sont considérés non comme citoyens du royaume des cieux, mais comme citoyens de la terre et membres de la société, il y a des différences de rang ; il y a des supérieurs et des inférieurs ; là le roi est au-dessus du sujet, le magistrat du particulier, le maître du do-

mestique, le père du fils, le mari de la femme ; et le riche aussi est d'une certaine manière au-dessus du pauvre en position sociale et en influence ; et cette différence des rangs vient de Dieu même. Elle n'est point un désordre dans la société, mais une suite nécessaire de l'ordre que Dieu y a établi. — Cela étant, il importe que le chrétien distingue soigneusement ce que Dieu a distingué, et qu'il ne confonde pas deux points de vue différens ; le point de vue religieux et le point de vue civil. Ce serait confondre les choses de Dieu avec celles de ce monde, et l'ordre de l'éternité avec celui du temps ; confusion étrange, et qui aurait les plus déplorables résultats. — Il y a deux manières pour les chrétiens de faire cette confusion. — Quelques-uns, sous prétexte que Dieu a établi entre les hommes une inégalité civile, semblent méconnaître leur égalité religieuse ; ils font de la différence entre grand et petit, entre riche et pauvre dans les choses de Dieu ; ils ont *la foi en Dieu avec acception de personnes* ; c'est le péché que St. Jacques condamne dans plusieurs de ceux à qui il écrit son épître. — D'autres, sous prétexte que Dieu a établi entre les hommes une égalité religieuse, rejettent l'inégalité civile, et confondent tous les rangs. Et comme les hommes sont plus enclins aux péchés qui favorisent leur intérêt ou leur orgueil, il arrive de là que le premier de ces deux péchés est le plus commun chez les chrétiens riches ; et que le second est le plus commun chez les chrétiens pauvres.

Celui qui voudra se préserver à la fois de ces deux écueils aura devant les yeux la distinction que nous avons établie tout à l'heure. Puisqu'il y a égalité selon Dieu, il aura égard à cette égalité dans les choses de Dieu ; il l'accordera au pauvre s'il est riche ; il l'attendra du riche s'il est pauvre. Et d'un autre côté, puisqu'il y a inégalité selon le monde, il aura égard à cette inégalité dans les choses de ce monde. Seulement —

lon qu'il sera riche ou pauvre, il aura une conduite différente à tenir. Riche, l'humilité le portera à oublier cette différence, autant qu'il est possible de le faire sans manquer à l'ordre; pauvre, l'humilité le portera à s'en souvenir, autant qu'il est possible de le faire sans bassesse et sans flatterie.

Heureuses les églises où riches et pauvres, grands et petits, garderaient cette règle, sans pencher ni d'un côté ni de l'autre ! Là les diverses classes de la société seront vraiment en édification les unes aux autres ; et la conduite réciproque des riches et des pauvres tendra à nourrir dans les uns et dans les autres un esprit d'humilité et de charité. — Mais au contraire, malheur aux églises où ces préceptes ne seront point gardés ! De grands maux en seront la suite ; la vanité excitée dans les riches, et la jalousie dans les pauvres. Que Dieu nous préserve également d'un esprit d'acception des personnes et d'un faux esprit d'égalité !

C'est le premier de ces maux que combat St. Jacques, non le second, vraisemblablement parce que le premier dominait davantage dans les églises auxquelles il adressait cette épître ; et que les riches y étaient plus exposés à oublier leurs devoirs envers les pauvres, que les pauvres à oublier leurs devoirs envers les riches : dans d'autres églises c'est le contraire. — Attachons-nous donc à la pensée de l'apôtre et suivons-en le développement.

Remarquez d'abord ces paroles : la foi que vous avez en notre *Seigneur Jésus-Christ de gloire*, c'est-à-dire qui est un *Seigneur de gloire* ¹. — Rien n'est plus propre à nous détacher de la vaine gloire que de contempler la gloire véritable ; et rien ne saurait mieux nous préserver de faire acception de personnes dans notre foi, que de considérer la gloire de Celui qui est l'objet de cette foi. Regardez la gloire du Seigneur

¹ 1 Cor. II, 8.

Jésus, qui est le Seigneur du riche et du pauvre, en sorte que cette gloire est sur les uns aussi bien que sur les autres. Voyez-le, qui après être mort pour nos offenses, ressuscite pour notre justification, monte au ciel et s'assied à la droite du Père, en attendant que toutes choses soient assujetties sous ses pieds. Songez aux choses qui sont en haut et aux biens que Jésus-Christ nous a mérités à tous par son sang. Pensez à ces cent quarante-quatre mille qui ont de longues robes blanchies dans le sang de l'Agneau et des palmes dans leurs mains, et qui chantent les louanges de Celui qui est assis sur le trône et de l'Agneau.— Ce n'est pas quand vous aurez l'esprit rempli de ces pensées que vous vous laisserez éblouir par la vue d'une bague d'or ou d'un bel habit, jusqu'à préférer le riche et à mépriser le pauvre. Mais au contraire vous ne verrez alors dans l'un et dans l'autre que des citoyens des Cieux qui ont un même Dieu pour Père, un même Jésus pour Sauveur, un même Esprit pour Consolateur et pour témoin; et à qui vous devez les mêmes égards, le même intérêt, le même respect, à cause du Seigneur de gloire qui s'est glorifié en eux et qui les a glorifiés en lui, en les faisant devenir l'un et l'autre membres de son corps.

Car s'il entre dans votre assemblée, etc. L'Apôtre éclaircit maintenant sa pensée par un exemple tiré d'une personne qui accorderait une meilleure place au riche qu'au pauvre dans l'assemblée religieuse. On en pourrait citer encore bien d'autres : C'est faire acception de personnes, par exemple, que d'être plus empressé à annoncer l'évangile à un riche qu'à un pauvre; — de se réjouir d'avantage de la conversion d'un riche, (à ne considérer que son salut personnel) que de celle d'un pauvre; — de reprendre moins fidèlement un frère riche qu'on ne ferait un frère pauvre; — de rechercher davantage l'entretien d'un frère riche que celui d'un frère pauvre; — de

louer plus hautement les bonnes œuvres d'un frère riche que celle d'un frère pauvre; — de se souvenir davantage dans ses prières d'un frère riche que d'un frère pauvre; — et autres choses de cette nature. — Or voici comment l'Apôtre caractérise et réproouve une telle conduite.

Vous n'avez pas usé de discernement en vous-mêmes, et vous avez été des juges à mauvaises pensées. ¹

— Ceux qui font acception de personnes, commettent deux fautes. Premièrement ils *n'usent pas de discernement*. Cette parole étonne en cette place, et l'on se fût plutôt attendu à ce que St-Jacques reprit de tels hommes de ce qu'ils font une distinction malentendue; mais on sait que cet Apôtre aime à s'exprimer d'une manière paradoxale, pour rendre plus saillantes les vérités qu'il présente. ²

Vous croyez, en faisant des distinctions de ce genre entre le pauvre et le riche, faire preuve de discernement; mais au contraire, vous faites voir par là que vous n'avez point de discernement. Vous savez bien, il est vrai, discerner un habit sale d'avec un habit éclatant; mais vous ne savez pas discerner la petite différence d'un jour qui est entre le riche et le pauvre, d'avec leur égalité éternelle et spirituelle devant Dieu. Vous ne savez pas discerner l'éclat d'une bague d'or et d'un habit somptueux qui les distinguent l'un de l'autre, d'avec la gloire du Seigneur Jésus et la félicité du royaume des cieux qui leur est commune. Et vous vous montrez ainsi des hommes sans intelligence, sans réflexion et sans discernement, dans le temps même que vous applaudissez peut-être à votre discernement et à votre prudence.

¹ C'est, ce nous semble, la vraie traduction de ce passage, et la seule qui s'accorde avec le texte; c'est aussi selon cette interprétation que ponctuent les meilleures éditions. — Comparez, Jude 22, *usant de discernement*, où le même mot est employé.

² Voyez, par exemple, chap. 1, 2, 11, 10 etc.

Mais ce n'est pas tout : Vous êtes encore, et ceci est plus grave, *des juges à mauvaises pensées*. Vous vous constituez juges de vos frères, pour faire une différence entr'eux, dispensant à l'un l'honneur et à l'autre le mépris. Mais quand vous jugez ainsi, vos pensées sont mauvaises; — mauvaises quant à Dieu, dont vous ravalez la gloire et les dons spirituels au-dessous de l'éclat d'une bague et d'un habit; — mauvaises quant aux pauvres, à l'égard desquels vous blessez la charité et dont vous froissez le cœur au lieu qu'il faudrait vous appliquer d'autant plus à réjouir leurs entrailles, qu'ils sont plus chargés d'afflictions; mauvaises enfin quant aux riches, dont vous flattez l'amour propre et en qui vous nourrissez des pensées d'orgueil qu'il faudrait vous appliquer d'autant plus à combattre que leur position les y peut entraîner plus facilement. Sous quelque point de vue donc que l'on considère cette acception de personnes, elle a un caractère singulièrement odieux.

Je ne doute pas, mes frères, que nous ne le reconnaissons tous, riches et pauvres. Mais mettez maintenant la main sur la conscience et voyez devant Dieu, riches et pauvres, s'il n'y a rien à prendre pour vous dans les reproches sérieux de St-Jacques. — Ne vous est-il point arrivé de *faire acception de personnes*? Ne vous est-il jamais arrivé que quand vous avez pu annoncer l'Evangile à un riche et à un pauvre, vous l'ayez fait avec plus d'empressement au riche qu'au pauvre, comme si l'âme d'un riche était plus précieuse que celle d'un pauvre? que quand un riche s'est converti, vous vous en soyez réjoui davantage que de la conversion d'un pauvre, comme si les anges du ciel regardaient à l'habit d'un homme avant de se réjouir quand il vient à la repentance? que vous ayez été plus fidèle à visiter, à consoler le riche éprouvé ou malade que le pauvre, comme si ce n'était pas le pauvre qui a le plus besoin de votre as-

sistance? que vous ayez fait une meilleure place dans votre assemblée au riche qu'au pauvre, commettant ainsi précisément l'espèce de péché contre laquelle s'élève St-Jaques? ou que de quelque autre manière vous ayez fait acception de personnes, comme s'il n'était pas écrit : *Dieu ne connaît pas le riche pour le préférer au pauvre?* Oh! puisse le Seigneur nous pardonner ces péchés, et nous donner d'imiter désormais Celui qui est venu nous chercher dans notre pauvreté pour nous enrichir, et dans nos souillures pour nous purifier! Amen.

V. 5. 6. 7. *Ecoutez, mes frères bien-aimés, Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres du monde, pour les faire riches en foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment? et vous, vous avez deshonoré le pauvre! Les riches ne vous oppriment-ils pas, et n'est-ce pas eux qui vous tirent devant les tribunaux? n'est-ce pas eux qui blasphèment le nom excellent qui est réclamé sur vous?*

Ecoutez : — Ce mot est destiné à éveiller l'attention du lecteur, et à l'avertir que ce qui va suivre mérite une attention singulière. — Mais cet avis était-il bien nécessaire? Une épître d'un apôtre pouvait-elle rien contenir qui ne méritât l'attention de tout chrétien, et y avait-il besoin d'une recommandation spéciale pour qu'on fût tout oreille en l'entendant? — Et vous qui demandez cela, vous avez aussi en main des lettres des apôtres : êtes-vous tout attention en les lisant? N'auriez-vous pas besoin quand vous lisez la Bible, ou quand vous entendez une prière ou une prédication chrétienne, d'une voix qui vous dit de temps à autre : *Ecoutez, écoutez?* — Serrons donc ce mot dans notre cœur, et mettons-le par la pensée en tête de chaque verset de la Bible et de tous les discours évangéliques que Dieu nous fait entendre. Mais

en particulier, écoutons cette réflexion si importante que St-Jaques a à nous adresser.

Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres du monde ? c'est-à-dire, les pauvres selon le monde. Premier motif pour ne pas préférer le riche au pauvre : C'est que *Dieu ne reconnaît pas le riche pour le préférer au pauvre* ; et non-seulement cela , mais Dieu semble favoriser le pauvre. Car n'est-ce pas une chose évidente que le plus grand nombre de ceux qu'il a appelés au salut sont pauvres selon le monde ? C'est ce que St-Paul écrivait aussi aux Corinthiens : *car vous voyez votre vocation, mes frères, et qu'il n'y a pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissans, ni beaucoup de nobles*. Ne pouvons-nous pas dire la même chose aujourd'hui ? et n'en est-il pas ainsi dans presque toutes les églises ?— Il en a été ainsi dans tous les temps ; et plus que jamais du temps où le Seigneur était sur la terre et annonçait de sa propre bouche le règne de Dieu ; tellement qu'il exposait en ces mots son œuvre : *L'Evangile est annoncé aux pauvres*. Pourquoi cela ? Etait-ce que l'Evangile n'était annoncé qu'aux pauvres, ou que pour les pauvres ? Non sans doute. Mais c'est que les pauvres l'écoutaient avec plus de faveur que les riches, et que ceux qui le croyaient d'entre les pauvres étaient plus nombreux que ceux qui le croyaient d'entre les riches. Jésus marchait habituellement escorté de pauvres, et la plus grande partie de son œuvre était proprement auprès des pauvres.

Pour être riches en foi. C'est la vraie richesse ; et celle qui est figurée par les richesses de ce monde, dans beaucoup de promesses de l'ancien Testament, par exemple, au Ps. CXII. v. 3. *Le juste aura des biens et des richesses dans sa maison* ; et dans beaucoup d'endroits des Proverbes.

Et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment. St-Jaques s'est exprimé dans les mêmes ter-

mes au Chap. I. v. 12, en parlant de *la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.*— Ailleurs il est dit que *la promesse est faite à ceux que le Seigneur appellera.*¹

Ces deux caractères des héritiers de la promesse appartiennent aux mêmes personnes, puisque nul ne peut aimer Dieu, s'il n'a pas été premièrement appelé à la foi ; et que nul ne peut avoir été appelé de Dieu à une foi vivante, sans qu'elle produise en lui l'amour de Dieu. Mais l'Écriture mentionne tantôt l'un, tantôt l'autre de ces caractères suivant que les circonstances l'exigent. St-Jacques choisit le caractère des œuvres parce qu'il convient plus spécialement au but de son épître, qui est d'insister sur la nécessité des bonnes œuvres, pour des chrétiens qui ne doutent point de la gratuité du salut.

Et vous avez deshonoré le pauvre. Si St-Jacques se fût adressé aux pauvres eux-mêmes, il aurait tiré de ce qu'il vient de rappeler la conclusion qu'ils doivent se réjouir, comme ils y sont exhortés ailleurs.² Mais comme il s'adresse à ceux qui préfèrent le riche comme riche, au pauvre, il en tire une autre conséquence, c'est qu'il y a folie, impiété, à mépriser un état que Dieu a tant honoré.

St-Jacques déduit de la considération des riches la seconde raison pour ne pas préférer le riche au pauvre ; elle est inverse de la première. C'est que tandis que la plupart des enfans de Dieu sont pauvres, la plupart de ceux qui oppriment les enfans de Dieu, et qui blasphèment son nom sont riches.— Les mauvais riches sont-ils les mêmes auxquels les chrétiens accordaient une place plus distinguée dans les assemblées religieuses ? S'il en était ainsi ce serait une marque que ces assemblées auraient étrangement dégénéré, puisqu'il y serait venu même des hommes qui rejetaient

¹ Act. II, 39.

² Luc VI, 20.

la foi, qui blasphémaient le nom de Dieu. Mais cela est peu vraisemblable. Il paraît que les riches dont il parle ici ne sont pas les mêmes riches dont il a parlé au v. 2, et qu'il ne les rapproche que par leur position dans le monde. Sa pensée serait : Vous avez tort de mépriser l'état de pauvreté et d'estimer l'état de richesse. Car regardez de quel côté sont vos amis et vos frères? Dans l'état de pauvreté pour la plupart. — Et regardez où sont vos ennemis pour la plupart? Dans l'état de richesse. Comment donc honoreriez-vous le riche, comme riche, plus que le pauvre?

Le nom qui est réclamé sur vous, c'est-à-dire, d'après lequel vous êtes nommés. Il n'est pas question ici de l'invocation du nom de Dieu dans la prière, mais de la grâce que le Seigneur fait à ses enfans de les appeler de son nom; *enfans de Dieu, frères de J.-C.*¹ En hébreu, *avoir le nom de quelqu'un réclame sur soi*, c'est être nommé de son nom. En sorte que l'on disait que le nom du père était réclamé sur sa postérité, le nom du mari sur sa femme.²

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANTON DE VAUD. *Lausanne*. Des amis du Seigneur, de la ville et des environs, assemblés le 6 courant, viennent de jeter les fondemens d'une *Société évangélique de Lausanne* destinée à réunir en un faisceau les diverses sociétés chrétiennes qui travaillent déjà ici à l'avancement du règne de Dieu. Elle diffère dans son organisation des sociétés qui existent ailleurs sous le même titre, en ce que celles-ci se composent de tous les donateurs, et forment des corps qu'il est impossible de rassembler ni de consulter sur rien, pendant qu'un comité qui se recrute lui-même dirige toutes les affaires de la Société : au contraire, la *Société évangélique de Lausanne* formera un corps nombreux aussi, mais pour-

¹ Ephes. III, 15.

² Genès. XLVIII, 46. Es. IV, 4.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin
que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions
en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
I. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

SUITE DE L'EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE ST-JAQUES.

DOUXIÈME EXERCICE.

8. *Que si vous accomplissez la loi royale, selon l'Écriture : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » vous faites bien.* 9. *Mais si vous faites acception des personnes, vous pratiquez un péché, étant convaincus par la loi comme des transgresseurs.*

La loi royale. Pourquoi St-Jaques appelle-t-il ainsi le commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ? C'est que comme un roi est élevé par dessus ses sujets, ainsi ce commandement est revêtu d'un honneur singulier. Trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus excellente c'est la charité ¹. » C'est ensuite que comme un roi règle la conduite de ses sujets, ainsi ce commandement règle tous les autres, ensorte que qui l'observe les observera tous. C'est ce que St-Paul exprime plus nettement Rom. XIII, 8-10. « Celui qui aime le prochain a accompli la loi ; parce que ce qui est dit : Tu ne commettras point adultère, tu ne tueras point du tout est résumé (récapitulé) dans cette parole : « Tu

¹ I. Cor. XIII, 13.

aimeras ton prochain comme toi-même. » L'amour est l'accomplissement de la loi ; » et encore Gal. V, 14. « Toute la loi est *accomplie* dans ce commandement : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » — Il paraît que dans ces endroits il faut entendre par *la loi*, cette partie de la loi qui comprend les devoirs envers le prochain, et qui fait le sujet de la seconde table du décalogue. L'autre partie de la loi, qui comprend les devoirs de l'homme envers Dieu et qui fait le sujet de la première table du Décalogue est résumée dans cet autre précepte : « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, » comme il paraît dans cette Parole du Seigneur, qui embrasse le sujet dans son ensemble : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. C'est là le premier et le grand commandement. Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandemens dépendent toute la loi et les prophètes ¹. » — Mais au reste, ces deux commandemens sont tellement liés l'un à l'autre, qu'on ne saurait concevoir l'un sans l'autre et sous ce point de vue, l'amour pour Dieu peut être appelé le résumé, même des devoirs envers le prochain ; et l'amour du prochain le résumé, même des devoirs envers Dieu. — Quel est donc le privilège de *l'amour*, qu'il soit ainsi appelé l'accomplissement, le résumé de toute la loi ! C'est que « Dieu est amour. »

Selon l'Ecriture. Ce mot *écriture* a deux significations dans le Nouveau-Testament. Il signifie premièrement une parole d'un auteur inspiré, ce que nous appelons un passage ; par exemple Act. VIII, 35 : « Philippe, commençant par *cette écriture*, lui annonça Jésus ; » Marc XII, 10 : « N'avez-vous pas *lu telle écriture* ? La pierre que ceux qui bâtitassent ont reje-

¹ Matth XXII, 37-40.

tée, etc. ¹ » (De là la Bible, qui est la collection des paroles des auteurs inspirés, a été appelée *les Ecritures*.) Il signifie, secondement, la collection de toutes les écritures, la Bible entière, par exemple, Rom. IV, 3. « Que dit l'*Ecriture* ? Abraham crut à Dieu, etc. » Act. VIII, 32., « le passage de l'*Ecriture* qu'il lisait était celui-ci, etc., » où St-Luc a appelé *passage de l'Ecriture*, ce qui, ailleurs, est appelé *écriture*.

Dans le verset de St-Jacques, que nous avons sous les yeux, on peut l'entendre de deux manières. S'il signifie un *passage de l'écriture*, il faut entendre sa pensée ainsi : Si vous accomplissez la loi royale, selon ce passage : Tu aimeras, etc. C'est ainsi qu'il nous semble qu'il faut traduire. Si, au contraire, il signifie la Bible entière, il faut l'entendre ainsi : Si vous accomplissez la loi royale, *qui est*, selon la Bible : Tu aimeras, etc. C'est la version de Martin.

Comme toi-même. Où sont-ils, ceux qui aiment leur prochain comme eux-mêmes ? leur prochain, un homme quel qu'il soit, le premier venu, comme eux-mêmes, avec la même sincérité et la même intensité ? Où sont-ils, ceux qui se réjouissent autant d'un événement heureux survenu au premier venu, ou s'affligent autant d'un événement malheureux survenu au premier venu, que s'il s'agissait d'eux-mêmes ?..., Oh ! quel abîme entre la loi et nous ! que notre obéissance même est encore désobéissante ! et que nous avons besoin de grâce !

Vous faites bien. Non pas « vous êtes des héros de charité, des anges de vertu, » comme le monde s'empresse d'appeler ceux qui sont un peu moins mauvais que les autres, mais « vous faites bien. » Un homme qui « fait bien, » un serviteur qui ne fait pas tort à son maître, « un serviteur inutile » comme s'exprime

¹ Nous pensons que c'est dans ce premier sens qu'on doit prendre le mot *écriture* dans 2. Tim. III, 16, et traduire : « Toute écriture est divinement inspirée, etc. »

Jésus-Christ ¹, voilà la plus haute louange que nous pourrions mériter, et ce que nous serions, si nous avions gardé toute la loi sans broncher jamais. Que sommes-nous donc, nous qui bronchons tous les jours ? Et quelles sont les profondeurs d'humiliation dans lesquelles il convient que nous nous tenions ?

« Vous pratiquez un péché, » c'est-à-dire non-seulement vous y *tombez*, comme il peut arriver à tout chrétien, car « le juste tombe sept fois le jour ; » — mais vous vous y *adonnez*, vous vous y attachez, vous le justifiez en vous séduisant vous-mêmes et malgré mes reproches, enfin vous le retenez en dépit de l'Écriture qui vous convainc de transgression. C'est le même mot qui a été employé par le Seigneur, lorsqu'il annonce qu'il répondra à ceux qui lui diraient « Seigneur, Seigneur, » mais qui n'auront pas fait la volonté de Dieu : « Je ne vous ai jamais connus, vous tous qui *vous adonnez à l'iniquité* ². » — Chrétiens, nous ne cessons pas d'être enfans de Dieu, pour être tombés dans un péché ; mais si nous pratiquons le péché, si ayant connu que nous péchons en quelque chose, nous persistons à le faire, « si étant repris, nous raidissons notre cou, » si enfin, nous cherchons à colorer et à excuser nos péchés, et qu'ainsi nous érigeons en quelque sorte le péché en maxime, comme les Païens dont parle St-Paul ³, « Notre foi n'est-elle pas vaine ? et ne sommes-nous pas encore dans nos péchés ? »

Etant convaincus, c'est-à-dire si clairement repris que vous avez la bouche fermée, et n'avez rien à répondre, c'est le mot employé 1. Tim. V, 20, Tit. I. 13. — Il serait à souhaiter que les répréhensions qu'un chrétien adresse à un autre eussent ce caractère, et qu'elles fussent de nature à porter la conviction dans

¹ Luc XVII, 40.

² Matth. VII, 23.

³ Rom. I, 32.

l'esprit et à ne laisser aucun moyen d'y échapper : tout en étant faites « dans un esprit de douceur. » Cela vaudrait mieux que ces représentations vagues, incertaines, que les chrétiens se font les uns aux autres, et qui peuvent exciter l'esprit de jugement en celui qui les fait, et l'irritation en ceux qui les reçoivent. Le mal vient de ce que l'on reprend souvent d'après ses impressions personnelles ; au lieu de reprendre *par la loi*, à laquelle seule il appartient de convaincre de péché. — Ne reprenons un frère, en général et sans exception, que pour une chose manifestement contraire à ce qui est écrit ; et alors reprenons-le par des déclarations de la parole écrite ; afin que ce soit Dieu qui reprenne et non pas l'homme.

Par la loi. Il ne dit pas par votre conscience, mais par la loi. Les hommes à qui il s'adresse, lui auraient volontiers dit peut-être : « Nous ne nous sentons pas repris par notre conscience. » Mais cela ne prouvait pas qu'ils ne fussent pas dans une mauvaise voie. Car le silence de la conscience ne vient pas toujours de ce que nous faisons bien ; il peut venir aussi de ce que notre conscience elle-même est aveuglée. Elle peut l'être au point de nous faire croire que nous servons Dieu, même quand nous péchons grièvement contre lui ; le Seigneur l'a déclaré, Jean XVI, 2 : « Ceux qui vous tueront croiront servir Dieu. » Quand la conscience est ainsi gagnée par le Diable, elle ressemble à une sentinelle qui est d'intelligence avec l'ennemi. Prenons-y garde. Beaucoup de chrétiens, quand ils sont repris à quelque sujet, disent : « Ma conscience ne m'en fait point de reproche, et c'est pourquoi je ne saurais croire que c'est un péché. » Bien dit, pourvu que votre conscience vous rende ce témoignage, étant éclairée *par le St-Esprit*¹. Quoi qu'il en soit, le plus sûr est d'examiner

¹ rom. IX, 1.

vosre conduite par *la loi* ; car , après tout , la question n'est pas si vous vous approuvez , mais si Dieu vous approuve. Que si la loi vous convainct comme transgresseur , malheur à votre conscience si elle vous approuve , et à vous si vous l'écoutez au lieu de la loi !

Transgresseur. Transgression ; c'est proprement marcher dessus. Jeter la loi par terre , lui marcher dessus , et passer outre , voilà le vrai caractère du péché ; et quand nous traitons ainsi la loi , nous traitons ainsi Dieu qui l'a faite. — Que le péché est horrible ?

10. *Car quiconque gardera la loi entière , et qui bronchera dans un seul point , est coupable contre tous.* 11. *Car celui qui a dit : « Tu ne commettras point adultère , » a dit aussi : « Tu ne tueras point. » Si donc tu ne commets point adultère mais que tu tues , tu es transgresseur.*

Pour bien comprendre ces paroles , il faut se rappeler le caractère et la position des personnes à qui elles sont adressées. La même réflexion s'applique à beaucoup d'autres endroits des écritures , qui , pour être bien comprises , ont besoin d'être considérées non comme des maximes générales , mais comme des instructions spéciales se rapportant à certaines circonstances particulières. Sans doute , au fond et comme au dessous de ces instructions spéciales se trouvent des maximes générales ; mais ce n'est qu'après s'être bien rendu compte de l'instruction spéciale , que l'on peut atteindre sûrement à la maxime générale , comme ce n'est qu'en ôtant la poulpe d'un fruit que l'on peut parvenir à son noyau. Cette réflexion mérite d'être pesée : elle éviterait , si elle était mise soigneusement en pratique , beaucoup de mauvaises interprétations et de fausses applications de la Bible.

Les chrétiens que St-Jaques reprend ici ne ont pas des hommes « doux et humbles de cœur , qui

s'empressent « de confesser leurs transgressions et de les délaissér ; » à des hommes de ce caractère , l'apôtre eût tenu un tout autre langage. Ce sont , au contraire , des hommes soigneux de s'excuser et habiles « à se séduire eux-mêmes¹. » Au commencement de ce chapitre , St-Jaques peint au vif le péché particulier qu'il reprend ici en eux , l'acception des personnes. Puis dans les v. 4 et les suivans il leur montre la gravité de ce péché. Mais comme ils ne se rendent point encore , il les condamne formellement et en l'autorité de la loi. Alors , sentant qu'ils ne peuvent plus se défendre sur ce point, ils accordent qu'ils péchent en cela, mais ils se réfugient dans une nouvelle justification : c'est qu'ils ne péchent qu'en ce point, et qu'ils sont irrépréhensibles sur tous les autres ; et là dessus , contents d'eux-mêmes , ils ne s'inquiètent guères de renoncer à ce seul péché qu'ils se permettent encore, tandis qu'ils gardent , pensent-ils , tout le reste de la loi. C'est comme s'ils disaient : « Mais enfin , quand nous accorderions que nous sommes en contradiction avec la loi , sur ce point , nous observons tous ses autres commandemens. Ne dites donc pas que nous sommes repris *par la loi* , comme si la loi tout entière était dans ce commandement ; dites seulement que nous sommes repris par ce commandement particulier ; et convenons que si nous méritons d'être blâmés pour transgresser un précepte , nous méritons encore plus d'être loués pour observer tous les autres. »

C'est là que St-Jaques les prend , et qu'il leur déclare qu'en péchant contre un commandement , ils sont coupables contre tous ; comme s'il leur disait : « Quand j'accorderais , à mon tour , ce que je n'examine point ici , qu'en effet vous gardez tous les autres commandemens de la loi , aussi long-temps que vous

exceptez de votre obéissance, le sachant et le voulant, un seul point, vous péchez contre toute la loi ; et bien loin que votre observation de tous les autres commandemens efface votre transgression de celui-ci c'est au contraire votre transgression de ce seul commandement qui anéantit votre observation de tous les autres ?

Pourquoi cela ? par la raison qu'il explique dans le verset suivant : c'est que tous les commandemens de la loi ont le même auteur, Dieu. Celui qui refuse d'obéir à un seul commandement, rejette l'autorité de Dieu qui l'a donné, et celui qui rejette l'autorité de Dieu rejette visiblement aussi tous les autres commandemens que Dieu a donnés. Que s'il les observe, cette observation n'a que les apparences extérieures de l'obéissance ; il ne les observe pas, *parce que Dieu les a donnés*, puisqu'il aurait le même motif pour observer aussi ce commandement particulier, que cependant il rejette ; il les observe pour quelque autre raison, ou l'habitude, ou l'exemple d'autrui, ou leur conformité avec ses goûts, ou son tempérament, etc., mais certainement ce n'est pas par soumission à l'autorité de Dieu ; et cela suffit pour qu'il n'y ait point en lui obéissance du cœur, la seule que Dieu puisse accepter.

Un exemple éclaircira cette pensée. Un père donne à son fils ce commandement : « Va travailler à ma vigne. » Le fils s'y refuse. Le même père donne à ce même fils cet autre commandement : « Va garder mes troupeaux. » Le fils y consent. — Dans le second cas le fils obéit-il du cœur à son père ? se soumet-il à son autorité ? va-t-il garder les troupeaux *parce que son père le lui a commandé* ? — Non, puisqu'il aurait la même raison pour travailler à sa vigne, ce que pourtant il ne fait pas. En rejetant ce seul commandement il rejette l'autorité paternelle, et en rejetant l'autorité paternelle, il rejette tous les commandemens de sa

père. Et s'il paraît obéir à quelques-uns de ses ordres , ce ne peut être que d'une obéissance qui n'a d'obéissance que l'apparence extérieure , non la réalité dans le cœur.

Lecteur chrétien ! y a-t-il quelque point de la loi dans lequel tu bronches , le sachant et le voulant ? y a-t-il quelque point , un seul , le plus petit de tous , que tu excepte volontairement de l'obéissance que tu dois à Dieu ? Si tu fais cela , tu péches contre toute la loi. Tu es encore dans tes péchés. Ta foi est vaine. Il n'y a d'obéissance véritable que celle qui n'excepte rien et qui tend à la perfection , selon ce qui est écrit : « Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait. » — Pensez-y.

LA CATARACTE DE BLACK-LINN.

C'était un dimanche après-midi , dans l'année 1784 ; on vit sortir une nombreuse congrégation d'une église située dans les montagnes de Perthshire , où l'on venait célébrer la sainte Cène , et où cette cérémonie avait attiré des personnes qui demeuraient à plusieurs milles de distance. Une troupe considérable se dirigea à l'est , en s'entretenant des divers services qui s'étaient succédé dans la journée , et des dons des ministres qui avaient prêché. La compagnie diminua peu à peu , à mesure que chacun prenait le sentier qui conduisait à sa cabane , et il ne resta enfin que quatre personnes. C'étaient Donald et sa femme qui approchaient de leur ferme , et leur frère Angus avec son fils Kenneth , qui avaient encore cinq milles à faire pour se rendre à Linn-Head.

C'était l'hiver , la nuit venait , et elle s'annonçait froide et orageuse , lorsque les yeux des voyageurs furent réjouis par la vue des lumières qui brillaient à travers les fenêtres de la ferme. Angus et Kenneth entrèrent avec leurs pères , pour se reposer et se rafraîchir avant de continuer leur route. Lorsqu'ils eurent fini de souper , Angus appela son fils pour partir : « Viens , mon garçon , lui dit-il , il se fait

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Que toutes choses se fassent pour l'édification..... afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses en celui qui est le Chef, Jésus-Christ.
1. COR. XIV. v. 26. — EPH. IV. v. 15.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE ST-JAQUES.

TREIZIÈME EXERCICE.

Chap. II, v. 12 et 13. *Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté; car le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'aura pas usé de miséricorde; mais la miséricorde se rit du jugement.*

Ceci se rapporte encore au même sujet qui a été traité dans les versets précédens et depuis le commencement du chapitre : l'acception des personnes. Ce péché a deux faces : l'extrême estime accordée au riche comme riche, et le mépris témoigné au pauvre comme pauvre. C'est plus spécialement ce dernier point de vue que St. Jacques considère depuis le verset 8, et c'est pour cela qu'il présente l'acception des personnes comme une violation des préceptes de la charité et comme un défaut de miséricorde. Il a fait voir (8-11) qu'elle met ceux qui s'en rendent coupables en contravention avec la loi; il fait voir

maintenant dans les versets 12 et 13 ce qui suit nécessairement : elle les expose au jugement et à la condamnation de Dieu.

De ce côté les chrétiens, auxquels il écrit, pensaient vraisemblablement n'avoir rien à craindre. Sous prétexte qu'ils croyaient en Jésus-Christ et que le salut est *par la grâce, par la foi*, ils se figuraient qu'ils n'avaient rien à redouter du jugement de Dieu, alors même que leurs œuvres n'étaient pas en harmonie avec leur profession, et si on leur montrait dans leur conduite des choses qui étaient contraires à la loi de Dieu, ils avaient constamment à la bouche des réponses telles que celles-ci : « Nous sommes justifiés par la grâce ; — il n'y a plus de condamnation pour ceux qui croient en Jésus-Christ, etc. » C'est là que l'apôtre les poursuit comme dans leurs derniers retranchemens, pour leur ravir cette espérance illusoire, et leur montrer que quelle que soit leur profession, quelle que soit leur doctrine, quelle que soit leur prétendue confiance en la grâce du Seigneur, ils n'en seront pas moins condamnés s'ils ne vivent pas dans les bonnes œuvres, et en particulier s'ils n'usent pas de miséricorde envers leurs frères. Nous retrouvons ici cette manière frappante, et en quelque sorte paradoxale, dont nous avons déjà vu que cet apôtre se plaît à présenter ses pensées, et qui leur donne une originalité et une énergie singulières. Ces hommes qu'il reprenait se rassuraient contre les terreurs du jugement par la pensée qu'ils seraient jugés par la loi de liberté, par la loi évangélique, et non par la loi de servitude et selon les rigueurs de Sinäi. — Hé ! bien, leur répond St. Jacques, ce qui vous rassure est précisément ce qui doit vous effrayer : c'est parce que vous devez être jugés par la loi de liberté, que vous avez sujet de trembler davantage..... A ce langage, on ne peut se défendre d'abord d'un mouvement de surprise ; mais on le

trouvera rempli d'une vérité profonde en le méditant attentivement ; et de tous les auteurs sacrés , il n'en est peut-être aucun qui ait plus besoin d'être médité que St. Jacques.

Il explique lui-même sa pensée au verset 13. Il y montre pourquoi ceux qu'il reprend ont d'autant plus à redouter du jugement qu'ils doivent être jugés par la loi de liberté : mais avant d'entendre cette explication, comprenons bien d'abord le verset 12, et ce que c'est que *d'être jugé par la loi de liberté*.

Nous avons expliqué ailleurs ¹ ce qu'on doit entendre par la *loi de liberté*. Il y a deux lois ; ou plutôt deux aspects de la loi. Dans un sens le chrétien n'est plus *sous la loi* ; ² et pourtant dans un autre sens le chrétien est *sous la loi*. ³ La loi sous laquelle le chrétien n'est plus , c'est la *loi de Moïse*, ⁴ la loi de Sinaï qui parle ainsi : « *L'homme qui fera ces choses , vivra par elles* ; ⁵ mais quiconque ne persévèrera pas dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi , pour les faire est maudit. » ⁶ La loi sous laquelle le chrétien est encore, c'est la *loi de Christ*, la loi évangélique, qui parle ainsi : « *Vous avez été achetés par prix ; glorifiez donc Dieu en votre corps et en votre esprit , qui appartiennent à Dieu* ; ⁷ et encore : *je vous conjure par les compassions de Dieu que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint , agréable à Dieu , ce qui est votre service raisonnable.* » ⁸ — C'est cette loi de Christ qui est appelée ici *loi de liberté*, parce que , tandis que la

¹ I, 23.

² Rom. VI, 14.

³ I Cor. IX, 21.

⁴ Act. XIII, 39 ; XV, 10.

⁵ Rom. X, 5.

⁶ Gal. III, 10.

⁷ I Cor. VI, 20.

⁸ Ephés. IV, 32 ; I Pierre I, 15-19, etc.

loi de Sinäi s'adresse à l'homme pécheur avec le seul caractère d'une obligation à laquelle il ne peut se soustraire, mais d'une obligation qu'il a méconnue et qui ne lui rappelle plus que la condamnation qu'il a attirée sur lui et qu'il n'a aucun moyen d'éviter; la loi de Christ s'adresse à lui avec le caractère d'une obligation volontaire; elle fait appel à sa reconnaissance et à son amour; elle lui commande comme à un affranchi de Christ délivré de la condamnation et ayant reçu le saint Esprit, qui écrit la loi dans son cœur et lui en rend l'obligation non seulement possible, d'impossible qu'elle était à cause du péché, mais encore aimable, d'odieuse qu'elle était auparavant.

Cette loi de Christ sous laquelle le chrétien se trouve maintenant placé, et qui doit régler sa conduite, est aussi celle qui doit le juger au dernier jour; et c'est dans cette pensée que les hommes qui se séduisent eux-mêmes et qui abusent de la grâce de Dieu, cherchent un prétexte pour demeurer dans le péché. « Puisque la loi selon laquelle nous serons jugés, disent-ils, est une loi de liberté, elle s'accommodera à nos faiblesses, elle tolérera nos désobéissances, et malgré les péchés que vous nous reprochez avec tant d'indignation, cette loi, moins sévère que vous, ne nous en adjugera pas moins le ciel, que Jésus-Christ nous a mérité par son sacrifice. » — Et en disant cela ils retiennent leurs péchés.

Mais c'est là qu'ils rencontrent notre saint apôtre qui leur déclare qu'ils sont dans une illusion mortelle; qu'ils font un abus effroyable de la grâce de Dieu, et que l'attente où ils sont d'être jugés d'après la loi de liberté doit au contraire les exciter d'autant plus à renoncer à leur péché, et les effrayer d'autant plus, s'ils ne le font pas.

Car le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'a point usé de miséricorde.

La loi selon laquelle vous serez jugés est une loi de liberté, mais elle n'est pas une loi de licence; elle change le caractère de l'obligation, mais elle ne l'ôte pas, ni ne la diminue; seulement d'une obligation sévère elle fait une obligation filiale. Elle rend la sainteté praticable et aimable, mais elle n'en dispense pas. — Si donc vous marchez *comme libres*, mais pourtant *esclaves de Dieu*; si vous obéissez à la loi d'amour; si vous aimez le Seigneur; si vous gardez ses commandemens; si *vous vous abstenez de tout ce qui a quelque apparence de mal*, la loi de liberté vous approuve et vous absout, alors même que la loi de Sinäï vous eût condamnés. Mais si vous *faites servir votre liberté de voile à la méchanceté*; si vous refusez de *confesser vos transgressions et de les dé-laisser*, et si, *en invoquant le nom du Seigneur Jésus-Christ*, vous ne vous *éloignez pas* cependant de *l'iniquité*, alors la loi de liberté vous condamne aussi bien que celle de Sinäï, et vous condamne davantage encore. Car au supplice que vous avez mérité d'abord pour avoir transgressé la loi de votre Dieu créateur, elle ajoutera un autre supplice plus effroyable que vous avez mérité en transgressant la loi de votre Dieu sauveur. Véritablement il vaudrait mieux pour vous n'avoir jamais entendu parler de la loi de liberté et être jugés d'après la seule loi de Sinäï! Vous seriez encore condamnés, il est vrai, mais vous le seriez d'une manière moins terrible.....

Cela est vrai de tous ceux qui demeurent volontairement dans quelque péché que ce soit. Mais cela est vrai plus spécialement de ceux qui se refusent à exercer la miséricorde. Car, s'ils s'attendent à être jugés d'après la loi de liberté, et non pas selon les rigueurs de la loi de Sinäï, à qui le doivent-ils, si ce n'est à la miséricorde de Dieu? Mais s'ils ne peuvent attendre

une sentence favorable que de la miséricorde de Dieu, ne doivent-ils pas à leur tour exercer la miséricorde envers leurs frères? — Que s'ils ne le font pas, la clémence de Dieu, loin de les rassurer, doit les effrayer davantage, puisqu'elle rend plus inexcusable leur dureté envers autrui; et aussi ce jugement prononcé par un Dieu de miséricorde, et d'après une loi de miséricorde, *sera sans miséricorde* pour eux!

St. Jacques, en écrivant ceci, se rappelait sans doute ces paroles du Seigneur : *Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera pas non plus les vôtres.*¹

On trouve encore ailleurs dans cette épître un souvenir spécial du discours de la montagne, d'une part, comme de l'épître aux Romains, de l'autre; et il est probable que St. Jacques a voulu corriger une fausse interprétation de cette épître en rappelant les principes de ce discours.²

Mais la miséricorde se rit du jugement; littéralement : brave le jugement. Cela signifie que celui qui exerce la miséricorde, celui à qui sa conscience éclairée par le saint Esprit rend témoignage qu'il aime le Seigneur et son prochain, a une assurance intérieure contre les frayeurs du jugement. C'est la même pensée qu'exprime St. Jean : *En ceci est accomplie la charité encers nous, que nous ayons de la confiance pour le jour du jugement, parce que tel qu'il est (saint et miséricordieux) tels nous sommes dans ce monde. Il n'y a point de crainte dans la charité, mais la parfaite charité bannit la crainte.*³ Ce n'est pas sans doute que la miséricorde mérite le pardon

¹ Matth. VI, 14, 15.

² Voyez Chap. V, ver. 12, comparé avec Matth. V, 34-37.

³ 1 Jean IV, 17 et 18.

de Dieu , dont elle est elle-même un fruit : mais cette instruction n'est pas nécessaire pour les personnes à qui St. Jacques écrit : elles ne manquaient pas de conviction sur la gratuité du salut ; au contraire, elles en abusaient et avaient besoin d'être averties de la nécessité de la sanctification.

La plupart des commentateurs expliquent ce verset d'une autre manière. Ils entendent par la miséricorde, non la miséricorde en l'homme, mais la miséricorde en Dieu , et l'expliquent ainsi : « La miséricorde de Dieu met le pécheur à l'abri du jugement. » Cette interprétation nous semble un peu forcée : au reste , les deux interprétations, au fond , n'en sont qu'une , parce que les deux miséricordes n'en sont qu'une aussi. — C'est la miséricorde qui est en Dieu premièrement, et qui de là se répand dans le cœur du pécheur. Ce n'est que cette miséricorde-là, et en général ce n'est que cette sainteté-là, celle qui a été en Dieu premièrement et qui vient de lui, qui peut lui plaire dans un pécheur, et obtenir son approbation au jour du jugement. — L'amour est le lien qui rattache l'une à l'autre la grâce et l'obéissance, la justification et la sanctification : la grâce c'est l'amour vu en Dieu ; l'obéissance c'est l'amour vu dans l'homme.

LE NÈGRE QUI PRIE.

Aimez vos ennemis.
Matth. V. 44.

Un Américain du Kentucky (Etats-Unis), désirant acheter un esclave, alla chez son premier maître pour se procurer des renseignemens sur son compte. « Je » vous prie , » lui dit-il, « de me dire franchement » tous les défauts de *Cuff*. » — « Je ne lui en connais » qu'un seul , » reprit le propriétaire, « c'est l'habi-

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ MARCHEZ en lui.
Coloss. II, 6.

SOMMAIRE : — Exposition de l'Épître de S. Jaques ; XIV^e exercice. — *Nouvelles religieuses*. Barmen. — La moisson est grande, poésie. — Christ est ressuscité ; 1 Cor. XV, 20. — Avis sur Alger.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE S. JAQUES.

QUATORZIÈME EXERCICE.

Chap. II, v. 14 à 26.

L'Apôtre vient de réfuter les chrétiens hypocrites qui se figurent qu'ils peuvent négliger impunément l'exercice de la miséricorde parce que c'est par grâce qu'ils sont sauvés, et il leur a déclaré que s'ils ne pratiquent point la miséricorde envers les hommes, ils ne doivent pas l'attendre pour eux-mêmes de la part de Dieu ; maintenant il va combattre la même erreur sous une forme plus générale, pour la détruire tout à la fois dans toutes ses applications. Il a à faire à des chrétiens qui croient que, puisque c'est par la foi et non par les œuvres qu'ils sont justifiés, la pratique des bonnes œuvres n'est pas obligatoire, ou que du moins elle n'est pas indispensable au salut.

Mais est-il bien croyable qu'il y eût des chrétiens qui raisonnassent de la sorte ? — Hélas ! cela est d'autant plus croyable, qu'il y en a, et plus que vous ne pen-

sez, qui raisonnent de même aujourd'hui. Il y en a des églises entières, qui ont leurs ministres et leurs prédications régulières. En Angleterre on appelle ces chrétiens et ces prédicateurs *antinomiens*, c'est-à-dire ennemis de la loi. Ils sont nombreux, et leur nombre croît encore. On ne doit pas s'en étonner; car la chair et le diable sont favorables à un tel christianisme; et en beaucoup de ceux qui tiennent à cette doctrine, on voit les fruits de péché qu'elle porterait en tous, si Dieu ne retenait les autres comme suspendus au bord d'un précipice.

Et sans aller chercher si loin, nous trouverons plus près de nous des antinomiens de cœur, bien qu'ils ne le soient pas de nom; des personnes, qui, tout en faisant une profession chrétienne, vivent dans plusieurs péchés, et se tranquillisent par la pensée que c'est par grâce qu'elles sont sauvées. Hélas! et il y a en nous tous des traces plus ou moins profondes de cette disposition. Quand le diable ne peut pas retenir une âme dans l'incrédulité, il s'efforce de la jeter dans l'antinomianisme. Ainsi l'instruction de S. Jaques dans notre texte convient aussi aux temps où nous vivons, et regarde même plus ou moins chacun de nous.

Ce que nous avons à dire sur ce passage de S. Jaques se divise en deux parties : *l'explication* du texte, qui présente quelques difficultés, et son *application*.— Commençons donc par expliquer le texte.

La difficulté que le texte présente est celle-ci.— St-Jaques dit ici (v. 21) *qu'Abraham a été justifié par les œuvres*; (v. 22), *que sa foi a été consommée par les œuvres*; (v. 24) *que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement*.— Que signifient ces paroles? Si l'on considérait ces mots: *Abraham n'a-t-il pas été justifié par les œuvres?* en les isolant d'avec tout le reste de la Bible, et d'avec ce qui les suit et ce qui les précède dans cet endroit même, on pourrait

croire qu'elles signifient qu'Abraham a obtenu la vie éternelle comme une récompense méritée par ses œuvres. Mais cette interprétation ne peut pas être admise un seul instant, si on la rapproche du reste de l'Ecriture; car elle a contre elle, non-seulement les endroits si nombreux de la Bible qui attribuent le salut à la pure grâce de Dieu, mais encore ce qu'écrit S. Jaques lui-même deux versets plus bas, et qu'il a ajouté sans doute pour prévenir une si fausse explication de sa pensée : *Ainsi fut accomplie l'Ecriture qui dit qu'Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.*— Quoi! Abraham obtint la vie éternelle par ses œuvres, et ainsi fut accomplie l'Ecriture qui dit qu'il l'obtint par la foi!... Cette interprétation ne peut être adoptée que par des personnes qui ne se font point de peine de mettre S. Jaques en contradiction, non-seulement avec S. Paul et avec toute l'Ecriture, mais encore avec lui-même, et de l'accuser d'un absurde contre-sens.— Il faut donc chercher à cet endroit une autre explication. On la trouvera en regardant attentivement la manière dont ces paroles se lient avec celles qui précèdent et avec celles qui suivent.

S. Jaques explique lui-même sa pensée au v. 22 : *La foi agissait avec ses œuvres, et par les œuvres sa foi fut consommée.* Ces paroles montrent d'abord que les œuvres dont il vient de parler et par lesquelles il a dit qu'Abraham a été justifié, ce sont des œuvres qui se lient avec la foi, et qui ne peuvent être faites que par un homme qui a la foi. Aussi les deux exemples que S. Jaques cite de personnes qui ont été justifiées par les œuvres, *Abraham* et *Rahab*, sont l'une et l'autre des personnes qui avaient la foi. Mais de quelle manière Abraham a-t-il été justifié par les œuvres de sa foi? S. Jaques nous l'explique encore. C'est que *sa foi agissait avec ses œuvres et était accomplie par elles.* C'était donc bien au fond, la foi qui le justifiait,

mais une foi qui *agissait avec les bonnes œuvres*, et qui *était accomplie par les bonnes œuvres*; une foi qui opérait en bonnes œuvres, et qui par elles atteignait son but et se montrait une foi de bon aloi, si l'on peut s'exprimer ainsi.-- La manière dont les œuvres d'Abraham le justifiaient, c'est qu'elles montraient que sa foi était une foi vivante et véritable. Et l'instruction qui résulte de ces paroles, c'est, non pas que ce n'est pas la foi qui justifie le pécheur, mais que la foi qui justifie le pécheur a besoin d'être justifiée elle-même par les bonnes œuvres.

La vérité de cette explication est démontrée par le verset 23 : *Ainsi fut accomplie, etc.* Ces paroles montrent évidemment que S. Jaques attribue le salut d'Abraham à la foi; et qu'il n'a voulu dans ce qui précède qu'expliquer quel est le caractère de la foi qui l'a sauvé. Ce caractère, c'est qu'elle est opérante par les bonnes œuvres. Et c'est aussi ce qu'il déclare en d'autres termes dans le v. 25, qui est comme la conclusion de tout ce qu'il dit sur ce sujet : *Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement*; c'est-à-dire que la foi par laquelle l'homme est justifié, ce n'est pas une foi *seule*, sans fruit de bonnes œuvres, mais une foi opérante par la charité. — Une observation fort simple achève de montrer que que c'est là la pensée de S. Jaques. Quand Abraham fut *justifié par les œuvres* en sacrifiant son fils Isaïc, il y avait au moins trente ans qu'il avait été *justifié par la foi*, en croyant à Dieu, ce qui lui fut *imputé à justice*; comme on le voit par le récit de la Genèse.

L'objet de S. Jaques dans cet endroit est donc d'expliquer quelle a été cette foi, qui a été *imputée à justice à Abraham*, et qui nous sauvera nous-mêmes, si nous l'avons. Ce n'est pas une foi quelconque. Ce n'est pas, dit-il d'abord, une foi de parole, qui consiste en ce que quelqu'un *dit qu'il a la foi*; c'est une

foi réelle, et qui est dans le cœur (14--17).-- Ce n'est pas non plus, dit-il ensuite, une foi de tête, une conviction sans fruit dans le cœur et dans la conduite, et telle que les démons même peuvent l'avoir; c'est une foi vivante et opérante par les bonnes œuvres.

Mais comment se fait-il, demandera-t-on peut-être, que S. Jaques se soit servi d'expressions, qui, à première vue, présentent quelque équivoque, et dont on peut facilement abuser, comme on l'a fait souvent?

D'abord c'est un caractère du langage de l'Ecriture, qu'elle ne se met pas en peine des abus qu'on en peut faire, si on veut lui faire violence. L'Ecriture parle en personne simple et honnête qui ne semble pas prévoir qu'on puisse donner une fausse interprétation à ses paroles, et non en diplomate qui calcule chaque mot, comme en présence d'adversaires jaloux et soupçonneux qui feront ce qu'ils pourront pour en abuser. Le langage de l'Ecriture est libre, simple, sans gêne. C'est qu'elle est écrite pour des lecteurs simples et de bonne foi. Il lui suffit que, si quelqu'un cherche persévéramment son sens, il puisse être assuré de le trouver. Mais si les négligens, qui ne veulent pas prendre la peine d'approfondir, ou les chicaneurs qui veulent la trouver en défaut, la comprennent mal, s'ils la tordent, -- tant pis pour eux : c'est sous leur propre responsabilité et à leur propre perdition. Aussi bien, elle serait mille fois plus claire, que les hommes de ce caractère la tor-draient également. *Celui qui n'écoute pas Moïse et les prophètes, ne croirait pas, quand même un mort ressusciterait.* Et si quelqu'un ne comprend pas la Bible telle qu'elle est, c'est qu'il ne veut pas la comprendre, et il ne la comprendrait pas d'avantage si elle était écrite du style le plus logique et le plus compassé.

Ensuite il faut vous rappeler ce que nous avons, plus d'une fois observé concernant le langage de St-Jaques. Il a quelque chose de paradoxal. Il aime à

exprimer sa pensée d'une manière neuve, saillante, qu'il jette le lecteur dans l'étonnement; non pour la vaine gloire de le frapper par une expression originale, mais pour réveiller son esprit paresseux et le forcer à une méditation plus approfondie.

Remarquez encore que cela était particulièrement nécessaire avec des lecteurs du caractère de ceux à qui écrit cet apôtre. Ils faisaient un abus effroyable de la grâce. Il fallait frapper un grand coup, les secouer vigoureusement; et cela ne pouvait se faire que par un langage singulièrement énergique. Il ne s'agit pas ici d'épiloguer sur la doctrine; il s'agit de réveiller les âmes d'un sommeil de mort. Et il n'était pas à craindre que ces hommes abusassent des expressions de S. Jaques et fussent ébranlés dans la foi au salut gratuit.— Car sur le salut gratuit, ils avaient des vues arrêtées, imperturbables. Ce n'est pas de ce côté que S. Jaques avait à craindre de leur part; mais bien du côté de la sanctification. C'est pourquoi il refute leurs erreurs d'une manière péremptoire, absolue et sans se mettre en peine d'user des mêmes précautions de langage qu'il aurait jugées nécessaires peut-être, s'il eût écrit à des hommes moins arrêtés sur le salut gratuit.

Ces observations suffisent pour l'explication de notre texte. Passons à l'*application*.

Ce n'est plus de ce qu'il a d'obscur que nous venons vous occuper, mais de ce qu'il a de plus clair. Ne déclare-t-il pas assez nettement que *la foi sans les œuvres est morte*, qu'elle ne peut pas nous sauver, et qu'eussiez-vous la plus saine doctrine, fissiez-vous la profession la plus pure, vous ne pouvez pas avoir la vie éternelle si vous n'avez pas les œuvres?

Voici donc une question que nous vous proposons, à vous qui faites profession de mettre toute votre espérance au sang du Sauveur Jésus-Christ. J'admets que vous avez la foi, une foi saine, pure et qu'à cet égard

il n'y a rien à reprendre en vous.-- Mais avez-vous les œuvres? Si vous les avez, tout va bien. Si vous ne les avez pas, tout va mal; votre foi est vaine, morte, et vous êtes encore dans vos péchés.-- Supposez que vous soyez déjà devant Dieu comme vous le serez au dernier jour; et répondez à cette question comme devant celui qui *sonde les cœurs et les reins*.

Avant tout il faut bien comprendre ce qui vous est proposé. « Avez-vous les œuvres? » ne signifie pas : « Etes-vous sans chûte, sans péché? »-- A ce compte-là, Abraham, (pour ne rien dire de Rahab qui se servit d'un mensonge pour sauver les espions de Josué) mais Abraham lui-même n'aurait pas eu les œuvres; car sa vie ne fut pas sans tache, témoin sa conduite envers Agar, envers Sarah en Egypte, etc. Et qui les aurait eues? Ce ne serait pas Moïse, qui, par un péché grave, se priva de la joie d'entrer dans Canaan; ni David qui tomba dans des crimes, que beaucoup d'hommes inconvertis n'ont point commis; ni l'apôtre S. Jaques lui-même qui écrit : *Nous bronchons tous en plusieurs choses*. Sa pensée n'est donc pas que la foi est morte, si elle ne rend un homme parfaitement saint et exempt de tout péché. Mais voici sa pensée. Un vrai chrétien doit avoir, comme Abraham un amour souverain pour le Seigneur, tellement qu'il sacrifie tout, absolument tout, sa vie, son Isaac, plutôt que de désobéir à Dieu, -- et une souveraine horreur pour le péché, tellement qu'il soit résolu de le combattre sans exception et sans réserve.

Avez-vous les œuvres?

Je désire de vous aider à examiner cette question devant le Seigneur. Il est bien difficile de poser ici des limites précises. Il faut que je me borne à quelques traits généraux qui me paraissent les plus saillans.-- Et d'abord, il y a certains péchés qui semblent presque impossibles à des enfans de Dieu et dans lesquels

ils ne peuvent tomber que par quelque tentation et surprise extraordinaire du Diable. Si vous mentiez, --- si vous pratiquiez quelque fraude, --- si vous viviez dans quelque lien d'impureté, alors vous auriez lieu de craindre que votre foi ne fût morte; cela est évident. Mais je veux vous parler de certains traits moins palpables qui semblent déceler un cœur inconverti.

Il y a lieu de craindre que vous n'ayez pas les œuvres de la foi, --- si vous persévérez dans une chose que vous savez être mauvaise, -- ou si vous refusez de confesser vos péchés, -- ou si vous donnez quelque borne à votre obéissance au Seigneur, -- ou si vous nourrissez quelque sentiment d'amertume, -- ou si vous n'osez pas confesser le Seigneur devant le monde, -- ou si vous êtes habituellement dépourvu de vie spirituelle et étrangers au combat de la foi.-- Reprenons.

Il y a lieu de craindre que vous ne fassiez pas les œuvres, si vous persévérez dans une chose que vous savez être mauvaise. -- Un enfant de Dieu peut tomber dans un péché; il peut même demeurer plus ou moins de temps dans ce péché, ne sachant pas que c'est un péché. Mais d'y demeurer quand il en a connu la nature; de retenir volontairement ce péché malgré les avertissemens de la Parole de Dieu, malgré les répréhensions des chrétiens, ou les autres moyens par lesquels Dieu aura pu l'en détourner, -- c'est ce qu'il semble qu'un homme vraiment né de nouveau ne pourra pas faire. Et cela est vrai de quelque péché qu'il s'agisse, qu'il soit ou qu'il soit appelé grand ou petit, mortel ou véniel, car une pareille conduite suppose manifestement qu'il n'y a pas dans le cœur inimitié déclarée contre le péché, ni par conséquent un amour dominant pour le Seigneur. -- Voyez donc; examinez. Y a-t-il en vous quelque péché, à vous connu, dans lequel vous perséveriez volontairement? Par

exemple : êtes-vous dans quelque lien de la chair, et y restez-vous attaché? Faites-vous quelque concession lâche au monde, et persistez-vous à la faire? Avez-vous quelque bien mal acquis, et persistez-vous à le retenir? Savez-vous quelque commandement de la Parole de Dieu auquel vous n'obéissez pas, et persistez-vous à y désobéir? S'il en est ainsi vous avez lieu de craindre que votre foi ne soit morte et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Il y a lieu de craindre encore que vous n'ayez pas les œuvres de la foi, si vous refusez de confesser vos péchés. Un enfant de Dieu peut tomber, tomber même bien bas : témoins Pierre et David. Mais qu'un enfant de Dieu puisse, lorsqu'il est repris, refuser de reconnaître ses péchés, et de les confesser, non-seulement devant Dieu ¹, mais encore devant les hommes ², cela paraît impossible. Car qu'est-ce qui peut retenir un enfant de Dieu, qui est tombé, de confesser ses péchés, si ce n'est l'orgueil? un orgueil qui l'emporte sur son obéissance à la Parole de Dieu, et sur sa repentance; un orgueil dominant, souverain, incompatible avec une vraie repentance et avec l'amour de Dieu dans le cœur. — Voyez donc; examinez. Avez-vous commis quelque péché et refusez-vous de le confesser? S'il en est ainsi, il y a lieu de craindre que votre foi ne soit morte et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Ou encore, si vous donnez quelque borne à votre obéissance au Seigneur; si, tandis que vous gardez certains commandemens, il en est certains autres, ne fût-ce qu'un seul, que vous refusiez de garder; si, tandis que vous vous soumettez à certaines déclarations de la Parole de Dieu, il en est certaines autres, ne fût-ce qu'une seule, à laquelle vous refusiez de vous soumettre, il est à craindre que vous n'ayez pas les

¹ Ps. XXXII. — ² Jaques V, 16.

œuvres de la foi. Car il est écrit : *Tendez à la perfection. Soyez parfait comme votre Père qui est dans les cieux est parfait. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.* C'est donc à une sainteté parfaite que le chrétien est appelé. S'il ne peut pas la réaliser sur la terre, il en gémit; c'est son plus pesant fardeau. Mais il n'en prend pas son parti; il avance toujours vers son parfait modèle, *les yeux fixés sur Jésus le chef et le consommateur de la foi*; et s'appuyant sur les promesses de Dieu, il lui demande de le sanctifier tout entier, *ensorte que tout ce qui est en lui, l'esprit, l'ame et le corps, soit conservé irrépréhensible.* — Que si, au contraire, il se contente d'un état imparfait de sainteté; s'il renonce à se proposer Jésus pour modèle; s'il prend son parti de retenir certains péchés, -- d'où cela peut-il venir, sinon de ce qu'il n'a pas une foi sincère en Jésus et de ce qu'il ne l'aime pas par dessus toutes choses? Et à quoi lui sert d'observer d'autres commandemens de la loi, aussi long-temps qu'il en est, ne fût-ce qu'un seul, qu'il ne veut pas observer, et dans lequel il rejette ainsi l'autorité divine d'où ils émanent tous? C'est à lui que s'applique cette terrible parole : *Si quelqu'un a gardé toute la loi et qu'il vienne à pécher contre un seul point, il est coupable à l'égard de tous.* -- Voyez donc; examinez. Y a-t-il quelque commandement que vous exceptiez de votre obéissance au Seigneur? Prenez-vous votre parti de demeurer dans votre état actuel, sous prétexte que vous ne pouvez pas être parfait? Ou de quelque autre manière que ce soit, bornez-vous votre obéissance et votre dévouement au Seigneur? — S'il en est ainsi, il y a lieu de craindre que votre foi ne soit morte, et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Ou encore, si vous nourrissez quelque sentiment de haine ou d'amertume, si vous ne travaillez pas à

en être délivré, et si vous ne priez pas pour cela, il y a lieu de craindre que vous n'ayez pas les œuvres de la foi. Rachetés par l'amour, par un amour gratuit, infini, il n'y a rien de plus odieux devant le Seigneur que de manquer envers les autres de cette miséricorde dont le Sauveur a usé si richement envers nous. Le cœur d'un enfant de Dieu devrait être le siège continu de toutes les pensées de paix et d'amour. Cependant il s'en faut bien qu'il en soit ainsi, même pour les meilleurs. Que de pensées de colère, de jugement, d'amertume montent dans notre cœur!— Ah! du moins, devons-nous en gémir et les repousser.— Mais si nous les nourrissons, si nous les laissons dégénérer en habitude, alors nous tomberons sous cette sentence : *Il y aura jugement sans miséricorde pour qui n'aura point usé de miséricorde*; et c'est une marque certaine que nous ne connaissons pas notre propre misère devant Dieu, ni le pardon qui est en Christ;— ou que, si nous les connaissons, c'est d'une foi de tête, qui n'est qu'un cadavre de foi.— Voyez donc; examinez. Y a-t-il quelque personne qui ait péché contre vous et à laquelle vous refusiez de pardonner? Y a-t-il quelque personne pour laquelle vous ayez une antipathie soutenue, qui vous la fasse juger habituellement avec dureté et avec orgueil? Y a-t-il personne que vous haïssiez, ou contre qui vous demeuriez dans un état d'irritation? Il y a lieu de craindre que votre foi ne soit morte, et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Ou, si vous n'osez pas confesser le Seigneur devant le monde.— Il y a souvent de la timidité, beaucoup de timidité, dans le cœur des enfans de Dieu. Si vous lutez contre cette timidité, si vous la déplorez devant Dieu, si vous lui demandez un esprit de force, vous le recevrez peu-à-peu. Mais si cette timidité l'emportait en vous sur l'amour du Seigneur; si elle vous faisait vivre habituellement sans la confession du nom

du Sauveur; et si vous étiez à l'égard de la vérité comme si elle était l'erreur, et de l'erreur comme si elle était la vérité, — comment seriez-vous dans une voie d'obéissance et de fidélité? N'est-il pas écrit, que *les timides seront jetés dehors* avec les menteurs et les adulateurs¹? N'est-il pas écrit que si *de cœur on croit à justice, de bouche on fait confession à salut*? Et enfin, n'est-il pas expressément déclaré : *Si quelqu'un ne me confesse pas devant les hommes, je ne le confesserai pas non plus devant mon Père qui est aux cieux*? —

Voyez donc; examinez. Laissez-vous ignorer au monde et à ceux qui vous entourent, que vous êtes *de ces gens-là*? Avez-vous honte de Jésus, de sa doctrine, de son peuple? *Vous laissez-vous vaincre par le mal* au lieu de *vaincre le mal par le bien*? Vos affections, vos relations, vos habitudes sont-elles avec ceux qui n'aiment pas Jésus? S'il en est ainsi, il y a lieu de craindre que vous n'ayez qu'une foi morte et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Où, enfin, si vous êtes habituellement dépourvu de vie spirituelle et étranger au combat de la foi. — L'enfant de Dieu aurait sujet d'être dans une vie spirituelle, constante et abondante. Mais à cet égard encore, il est loin d'être ce qu'il devrait. Il y a dans ses sentimens une mobilité singulière, une vicissitude de vie et de langueur. Tantôt il est saisi d'une vive douleur de ses péchés, d'un vif amour pour le Sauveur; tantôt il est froid pour l'un et pour l'autre. Tantôt il prie avec une ferveur entraînant; tantôt il a peine à tirer quelques sentimens de son cœur et quelques paroles de ses lèvres. Dans cet état, il lutte, il combat, il gémit, il se réjouit, et son ame est le théâtre d'une succession de pensées tristes et douces qui constituent le combat de la foi. — Un enfant de Dieu peut sentir ces choses plus ou moins vivement.

¹ Apoc. XXI, 8.

Mais qu'un enfant de Dieu ne les sentît nullement; qu'il fût étranger à ce combat qui remplit la vie de sès frères; qu'il fût habituellement privé de vie spirituelle et tranquille dans cet état; qu'on ne le vît jamais ni profondément affecté de ses péchés, ni vivement touché de l'amour du Seigneur, ni *affamé et altéré de la justice*, ni recherchant avec ardeur les entretiens spirituels, -- c'est ce qui paraît impossible, et contraire à cette déclaration de l'Écriture : *Celui qui a le Fils a la vie*; d'où l'on peut conclure aussi, que celui qui n'a point la vie, n'a point le Fils.-- Voyez donc; examinez. Etes-vous constamment dans un état de langueur et d'indifférence? Cet état ne vous trouble-t-il point, ne vous effraye-t-il point? mais vous laisse-t-il paisible ou plutôt insensible? Pouvez-vous demeurer des heures dans une société mondaine sans ressentir la faim et la soif des choses spirituelles? Etes-vous froid pour vos péchés, pour le Seigneur, pour vos frères, froid pour vos froideurs mêmes? S'il en est ainsi, il y a lieu de craindre, que la foi qui est en vous, ne soit une foi morte, et que vous ne soyez encore dans vos péchés.

Il n'est pas possible d'épuiser tous les cas. Ils sont innombrables; et plusieurs se cachent dans le cœur et ne sont connus que de Dieu. Il faut abandonner ce développement à la conscience de chacun. Mais les traits que nous venons d'indiquer peuvent servir d'exemples pour discerner les autres. -- Sondez-vous; examinez-vous. Cherchez s'il n'y aurait pas en vous quelqu'un de ces caractères auxquels Dieu, qui sonde les cœurs et les reins, reconnaît une ame inconvertie, même avec une profession excellente.

Croyez-vous que ce serait une chose bien étonnante qu'il se trouvât parmi vous des hommes de ce caractère? Non, non. La Parole de Dieu nous donne à connaître que ceux qui, au dernier jour, s'attendent à être reçus dans le royaume de Dieu, et en seront exclus, ne

seront pas en petit nombre, mais en *grand nombre*. *Plusieurs* (c'est-à-dire *beaucoup*) *me diront en ce jour là : Seigneur ! Seigneur ! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? Alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus.*

Que chacun donc rentre en soi-même, et *s'examine* soigneusement *pour voir s'il est dans la foi*; s'il a une foi agissante par les œuvres; s'il a *Christ habitant en lui*. Que chacun ne dise pas : « Cet homme, qui a la foi sans les œuvres, ce n'est pas moi, ce ne peut pas être moi. » Mais plutôt, comme les apôtres, quand le Seigneur leur annonça que l'un d'eux le trahirait, que chacun dise : *Est-ce moi, Seigneur !*

Et si, après avoir bien examiné la chose devant le Seigneur, vous trouvez qu'en effet *vous êtes cet homme-là*, ne désespérez point; mais demandez à Dieu un nouveau cœur, et faites des œuvres nouvelles. *Hâtez-vous*, tandis qu'il est jour, et avant que vienne la nuit, où personne ne peut travailler ¹.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

PRUSSE. *Barmen*. — Dans le but de subvenir aux besoins toujours existans de l'église évangélique de *Carlshuld* (Donau-moos), des pasteurs de la vallée de Barmen ont conçu le projet de publier, en sa faveur, un recueil de Sermons évangéliques allemands, qui sous le titre : UN SEUL SEIGNEUR, UNE SEULE FOI, renfermera des témoignages variés, aux mêmes vérités salutaires. Ces sermons seront recueillis de 30 pays différens, tant de l'Allemagne que d'autres contrées de l'Europe; et parmi les hommes qui apporteront leur pierre à cet édifice de la foi et de la charité tout ensemble, nous nommerons, pour exemples, le past. *Théremín* de Berlin; *Lisco*, auteur d'un commentaire populaire sur le N. T.; *Gosner*, ancien curé bava-rois; professeur *Tholuk* de Halle; professeur *Nitzsch* de Bonn; *Krummacher* past. à Elberfeld; *Harms*, l'un des premiers dé-

¹ C'est par des circonstances indépendantes de notre volonté, que ce XIV^e exercice de l'Épître de Jaques, parait après le XV^e. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette interversion, et d'y remédier en liant cet article à celui qui parut dans le n^o 33 de 1835.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ MARCHEZ en lui.
Col. II, 6.

SOMMAIRE. — Exposition de l'épître de St-Jaques; quinzième exercice. — La prière paternelle. — Lettre de H. Venn, à un jeune compagnon de service — *Nouvelles religieuses*. Canton de Vaud; France; Havre. — Les charbons de feu sur la tête d'un ennemi. Rom. XII, 20.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE ST-JAQUES.

QUINZIÈME EXERCICE.

Chap. III, v. 1, 2. *Ne soyez pas beaucoup de docteurs, mes frères, sachant que nous en recevrons un plus grand jugement; car nous bronchons tous en beaucoup de choses.*

Ces paroles nous font connaître deux choses : d'abord que dans les églises auxquelles St-Jaques écrivait, il y avait beaucoup de docteurs; ensuite que cette multiplicité de docteurs était, au jugement de l'apôtre, qui est celui du St-Esprit, un grand mal et même une source féconde de maux.

Il y avait dans ces églises beaucoup de docteurs. Dieu a établi cet ordre dans l'église, qu'il doit y avoir des docteurs pour l'instruire, et des pasteurs pour la conduire, selon ce qui est écrit dans l'épître aux Ephésiens, chap. IV, v. 11-15; par où nous pouvons

connaître quelle importance et quelle utilité Dieu a attachées à cette institution. *Lui-même donc a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pour être pasteurs et docteurs ; pour l'assemblage des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait et à la mesure de la stature parfaite de Christ ; afin que nous ne soyons plus des enfans, ni flottans et emportés par le vent de toute sorte de doctrine, par la tromperie des hommes et par l'adresse qu'ils ont de séduire artificieusement ; mais afin que suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses dans celui qui est le Chef, c'est-à-dire Christ.* — D'après cet ordre, il faut qu'une église se cherche des pasteurs et docteurs qui paraissent clairement avoir vocation de Dieu pour la paître, et auxquels puisse s'appliquer ce que dit St-Paul aux pasteurs d'Ephèse que c'est le *St-Esprit* qui les a établis sur leur troupeau ¹. Cela fait, les membres du troupeau doivent considérer leurs conducteurs spirituels, les reconnaître dans ce caractère, leur porter un amour singulier ², et même leur obéir et leur être soumis, parce qu'ils veillent pour leurs ames, comme devant en rendre compte ³. — Comment cet ordre pourra-t-il être observé, si tous les membres du troupeau, ou si un grand nombre du moins d'entre eux, sans vocation spéciale, ni selon les hommes ni selon Dieu, veulent être docteurs, conducteurs, législateurs du troupeau ? C'était là ce que l'on voyait dans les églises auxquelles écrit St-Jaques ; hélas ! et n'est-ce pas ce qu'on voit aujourd'hui dans beaucoup d'églises ? Sous prétexte que tous les chrétiens sont *sacrificateurs* et

¹ Act. XX, 28. — ² 1. Thessal. V, 12. 13. — ³ Hébr. XIII, 17.

rois, héritiers du même royaume et possesseurs des mêmes privilèges et que nul n'a le droit de *dominer sur les héritages du Seigneur*¹, combien de chrétiens, sans vocation au ministère de la Parole ni à la conduite des églises, s'attribuent le droit et même le devoir de diriger les affaires de l'église, et s'érigent dans les matières les plus difficiles en docteurs, souvent d'autant plus affirmatifs et plus tranchans qu'ils *entendent moins ce qu'ils disent et ce qu'ils assurent* ?

Ce grand nombre de docteurs était, selon St-Jaques, un mal contre lequel il prémunit les églises : *Ne soyez point beaucoup de docteurs* ; et même un mal d'une gravité singulière, comme semble l'indiquer la place où se trouve cette exhortation. En effet, il vient de rappeler et de frapper de la censure la plus sévère plusieurs désordres infiniment graves, tant de pratique que de doctrine ; et c'est après qu'il est allé le plus loin dans l'expression de son indignation, c'est après qu'il a déclaré que ces erreurs ne vont à rien moins qu'à compromettre le salut des âmes, qu'il passe sans transition à l'esprit doctoral, et qu'il les avertit de *n'être pas beaucoup de docteurs* : suit un chapitre entier sur le mauvais usage de la parole. N'est-ce pas montrer assez clairement que parmi les espèces ou les causes des péchés qu'il reprend dans ces églises, il met en première ligne les péchés de la langue ; et que parmi les péchés de la langue, il met en première ligne ceux qui proviennent de l'esprit doctoral ?

Et cela se conçoit. Un tel esprit devait, en effet, amener après lui dans ces églises, et tend à amener partout où il se trouve, les désordres les plus graves. Car d'abord, si l'on regarde l'origine de cet esprit, on y voit une branche de ce *faux esprit d'égalité*, qui, du siècle auquel il doit sa naissance, fait aujour-

¹ Ce qui est véritable. 1 Pierre V, 3.

d'hui invasion dans l'église, et qui est si loin d'être un fruit de l'Evangile, qu'il l'est au contraire de la philosophie, de l'incrédulité et des révolutions du siècle dernier. Autre chose est, qu'un sujet soit l'égal de ses magistrats devant Dieu ; autre chose, qu'il soit appelé à exercer la même autorité dans l'état. Autre chose aussi est, qu'un membre d'une église soit l'égal de son pasteur devant Dieu ; autre chose, qu'il soit appelé aussi bien que lui à conduire le troupeau. D'une si déplorable confusion, d'un tel esprit de nivellement et de désordre, quels fruits peut-on attendre, que le désordre et la confusion ?

En effet l'esprit doctoral tend, en premier lieu, à rendre inutile l'office des pasteurs et docteurs. Car là où cet esprit règne, les conducteurs spirituels d'une église ne peuvent trouver cette considération, cette soumission, cette confiance, cet amour fraternel, qui peuvent seuls assurer le libre et paisible exercice de leur ministère. Ils ne peuvent faire un pas sans trouver sur leur chemin une multitude de docteurs qui les jugent, les blâment, les entravent. Dans cette position, ils sont d'autant plus gênés dans leur ministère, qu'il leur est fort difficile de se plaindre d'un si grand mal : car s'ils s'en plaignent, cela même est pris en mauvaise part et allégué comme une preuve qu'ils veulent dominer sur le troupeau sans contrôle. Alors comment un pasteur fera-t-il son œuvre *avec joie* ? Comment ne la ferait-il pas *en gémissant*, ce qui n'est pas *avantageux au troupeau* ¹ ? Affaibli par le découragement, ne comptant plus sur les prières du troupeau, il sera peu propre à exercer son ministère ; si tant est qu'il lui reste un ministère, et si ses glorieuses et difficiles fonctions ne sont pas réduites par la jalousie de ces *docteurs*, au simple soin de présider une assemblée ou de conduire une discussion.

¹ Hébr. XII, 17

Un second fruit de l'esprit doctoral, c'est le développement de l'orgueil spirituel dans les membres du troupeau. Il y a dans toute supériorité, dans toute direction, un piège pour l'orgueil; et ce piège est encore plus dangereux et plus subtil dans une direction qui se rapporte à l'œuvre de Dieu et à la conduite de son église. Il n'est point de pasteur vraiment pieux et connaissant son propre cœur, qui n'ait senti ce danger pour son âme. On peut espérer toutefois que les pasteurs, s'ils sont vraiment des hommes de prière et de vigilance, seront gardés dans un si grand péril et maintenus dans l'humilité. Mais si beaucoup de membres d'un troupeau, si ceux-là même qui ont le moins d'humilité (car c'est ordinairement ceux là qui sont les plus prompts à se mettre en avant) s'ingèrent dans la conduite du troupeau, comment seraient-ils préservés des tentations auxquelles ils se sont exposés volontairement, sans nécessité, sans appel de Dieu? Aussi voit-on, dans les églises où l'esprit doctoral a pénétré, se répandre insensiblement, à l'insu même de ses membres, un langage tranchant, des manières et un ton présomptueux, et des semences d'orgueil, qui font plus de mal que toute la science du monde ne pourrait faire de bien. Car *la science enfle, mais la charité édifie*¹.

Encore s'il devait sortir de tout cela une meilleure direction des églises, ce serait en quelque sorte une compensation, quoique bien faible, à un si grand mal: mais non, au contraire, les églises en seront d'autant plus mal conduites; et c'est un troisième fruit de l'esprit doctoral. C'est une question si importante, si profonde en effet que celle de la conduite des églises! et d'autant plus qu'il n'a pas plu à Dieu de nous donner sur ce point des révélations aussi claires et aussi précises que sur les fondemens de la

¹ 1 Cor. VIII, 2.

foi. Il faut y apporter tant de maturité, tant de prudence, tant de lumières ! A peine les trouvera-t-on dans des pasteurs qui ont vieilli dans l'expérience du ministère, et approfondi d'une part l'étude de la Bible, de l'autre celle de l'histoire de l'église. Et l'on prétendrait les trouver chez le premier chrétien venu ! et un ouvrier, servant de son métier, sans habitude de la méditation, sans culture d'esprit, sans connaissance de l'histoire, sans capacité peut-être, et n'ayant pas d'ailleurs le temps de réfléchir sur une si grave matière sera propre à donner sa voix dans toutes les questions qui appartiennent à la conduite d'une église ! Sans doute, quand il s'agit de la foi et de ce qui regarde le salut, Dieu ne le laissera pas manquer des lumières qui lui sont nécessaires : sa fidélité nous en est garant ; mais dans des questions qui ne touchent pas essentiellement à la vie spirituelle et éternelle, la fidélité de Dieu n'est point engagée, parce que le salut de cet homme n'y est pas engagé non plus. Un tel ordre de choses doit engendrer deux maux : des avis mal éclairés et des avis fort divergens.

Sous ce dernier point de vue, la divergence extrême résultant de la multiplicité des docteurs, cet état de choses amène un autre danger qui mérite une attention spéciale de nos jours : c'est qu'il compromet la cause de l'Evangile aux yeux des catholiques romains. En effet, ce que les catholiques romains allèguent de plus spécieux contre les principes de notre Eglise, c'est que, si chacun doit puiser lui-même dans la Bible les vérités de la foi, il ne peut y avoir d'*unité* dans les croyances, parce que chacun entendra la Bible à sa manière, ni d'*autorité* pour décider entre les interprétations divergentes de la Bible. Ce reproche est sans fondement, et ne vient que de ce qu'ils ne connaissent pas la magnifique

promesse du St-Esprit à tous les croyans ¹. Mais il n'est pas sans quelque apparence de vérité, et peut séduire facilement ceux qui n'ont pas fait l'expérience du *don de Dieu*. Nous ne saurions donc trop nous appliquer à montrer par nos œuvres que c'est parmi nous, au contraire, que se trouve la véritable unité, celle que le St-Esprit produit en réunissant les esprits dans une même foi et les cœurs dans un même amour; et que c'est chez nous aussi que se trouve la véritable autorité, celle qui réside dans la Parole de Dieu, expliquée à l'ame du croyant par le St-Esprit. C'est à quoi nous réussirons d'autant mieux que nous serons plus unis dans un même sentiment et plus soumis à une même règle. L'esprit doctoral fait le contraire. Il fait que chacun suit son propre chemin et qu'il y a, en quelque sorte, autant de sentimens que d'individus, fournissant ainsi des prétextes à ceux qui cherchent des prétextes pour accuser notre sainte doctrine d'être contraire à l'ordre et à la règle.

Il n'est pas étonnant, après cela, que l'apôtre donne à ceux à qui il écrit cet avertissement solennel : *Sachant que nous en recevrons un plus grand jugement*. Car si chacun doit être jugé de Dieu d'autant plus sévèrement qu'il possède ou qu'il s'attribue plus de lumières, qui sera jugé plus sévèrement que ceux des chrétiens qui s'érigent en docteurs et qui se croient *les conducteurs des aveugles, et la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres* ?

Car, ajoute-t-il, *nous bronchons tous en beaucoup de choses*. C'est par cette pensée d'humilité qu'il termine son avertissement. *Nous ne sommes* les uns et les autres *capables d'aucune bonne pensée, mais notre capacité vient de Dieu*. Que ceux donc qui ne sont pas appelés à la conduite des églises, ne s'ingèrent point dans des fonctions que Dieu ne leur a point

¹ Actes II, 39.

assignées, et que ceux qui y sont appelés considèrent qu'ils ne peuvent bien conduire les autres que s'ils sont conduits eux-mêmes par le Seigneur. — Et que Dieu seul soit *tout en tous*.

LA PRIÈRE PATERNELLE.

La prière faite avec foi ne demeure jamais sans effet. C'est la Parole de Dieu qui nous l'apprend et l'expérience le confirme. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'une manière ou d'une autre; Dieu l'a entendue et il agit. — Nous racontâmes, l'an passé, comment la prière d'une mère fut exaucée même avant d'être finie ¹. Nous voulons rapporter aujourd'hui celle d'un père qui le fut 57 ans, il est vrai, après avoir été faite; mais enfin elle le fut, parce que encore une fois, jamais Dieu ne reste sourd au cri de son enfant qui l'invoque.

Un capitaine de vaisseau, M. *Michel K.*, de Philadelphie, (Etats-Unis d'Amérique) épousa, en 1756, une femme dont le père habitait vers l'embouchure de la *Delaware*; et, dès l'année suivante, il dut mettre à la voile pour l'Europe, espérant être de retour pour la naissance de son premier enfant. La marche du vaisseau le conduisit à quelques milles de son épouse qui s'était retirée dans la maison paternelle; et là, en vue de ces lieux qui renfermaient tout ce qu'il avait de plus cher sur la terre, il paraît que le capitaine se retira dans sa cabine, et adressa à Dieu pour sa femme et pour l'enfant qu'elle portait encore dans son sein, une prière dictée par les sentimens les plus chrétiens qu'il confia ensuite au papier, en souvenir de cette heure solennelle. L'écrit était daté : « En mer, à l'embouchure de la Delaware, ce 23 Août 1757. »

Le capitaine mourut dans la traversée; et ses effets furent renvoyés à sa femme. Dans le nombre était un coffre qu'elle ouvrit; mais, n'y trouvant que des instrumens de mathématique, des cartes marines, des livres et des manuscrits auxquels elle ne comprenait pas grand'chose,

¹ Voyez *La prière maternelle*; N° 12 de 1835.

FEUILLE RELIGIEUSE

DU

CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ, MARCHEZ en lui
Coloss. II, 6.

SOMMAIRE : Exposition de l'Épître de Jacques. 16^e exercice, Influence de la parole. — *Revue bibliographique* : Galerie chrétienne. De la Divinité des Écritures. — *Nouvelles religieuses* : Genève. Fribourg. Alger. Amérique. — Avis. Assemblées prochaines des sociétés religieuses de Lausanne.

EXPOSITION DE L'ÉPÎTRE DE S. JACQUES.

SEIZIÈME EXERCICE.

INFLUENCE DE LA PAROLE.

Chap III v. 2, 3, 4, 5. *Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait capable de tenir aussi tout son corps en bride. Voici, nous mettons des brides à la bouche des chevaux pour qu'ils nous obéissent, et nous conduisons tout leur corps. Voici les navires aussi, qui sont si grands et poussés par des vents violents, sont conduits par un très petit gouvernail, partout où le veut celui qui les dirige. De même aussi la langue est un petit membre, et elle se vante de grandes choses.*

Ce que St. Jacques vient de dire contre l'esprit doctoral, le conduit à parler de l'attention singulière avec laquelle un chrétien doit veiller sur ses paroles. Ce sujet, que nous l'avons déjà vu toucher plusieurs fois dans ce qui précède, est repris ici avec plus de développemens, et remplit à lui seul tout ce III^e chapitre; tant ce saint apôtre était pénétré de son importance.

Sans doute il avait fait des expériences spéciales du mal qui résulte pour les individus et pour les églises de l'abus de la parole. — Il commence par rappeler d'une manière générale, combien est grande *l'influence de la parole* (c. 2-5) — Il montre ensuite, plus spécialement combien sont graves les *maux* que l'abus de la parole peut enfanter (5 — 12.). — Enfin, il réproouve un fruit de cet abus, l'esprit de dispute (13 — 18). — Nous considérerons aujourd'hui le premier de ces trois points, l'influence immense que la parole peut exercer en bien ou en mal.

Parmi les versets qu'on vient de lire, il n'y en a proprement qu'un qui ait besoin de quelques éclaircissements; c'est le deuxième. — Il faut observer d'abord que par un homme qui *ne bronche point en paroles*, St. Jacques entend un homme qui fait un bon usage de la parole en réalité et non pas seulement en apparence. Il y a des chrétiens de paroles qui parlent fort bien du Sauveur et de la foi en son nom, mais qui d'un autre côté vivent dans le péché et se permettent dans leurs discours même, l'amertume, la médisance, le mensonge : assurément ce n'est pas de tels hommes que parle St. Jacques ; mais c'est à eux que s'applique mot de St. Paul : *Le royaume de Dieu consiste non en paroles mais en action* ¹. Il y a aussi des hypocrites qui affectent en paroles une piété qu'ils démentent par toute leur vie, et par les discours même qu'ils tiennent quand ils n'ont point intérêt à se déguiser : ce n'est pas non plus, assurément, à de tels hommes que parle St. Jacques ; mais c'est à eux que s'applique cette parole du Sauveur : *Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et m'honore de ses lèvres ; mais leur cœur est fort éloigné de moi* ². Et véritablement ces chrétiens de paroles et ces hypocrites, même quand ils parlent

¹ Cor. IV, 20 .. — ² Matth. XV, -8.

bien, ne font un bon usage de la parole qu'en apparence, car en réalité leurs paroles quoique bonnes en elles-mêmes sont mauvaises quant à ceux qui s'en servent pour cacher leurs péchés à eux-mêmes ou aux autres, et qui *mentent ainsi contre la vérité*.

Mais, que signifie ici le mot *parfait*? — Ce mot s'emploie en deux sens dans le N. T; il désigne tantôt une perfection absolue, tantôt une perfection relative. C'est dans le premier de ces deux sens qu'il se trouve au V^e chap. de l'Evangile selon S. Matth. v. 48 : *Soyez donc parfaits comme votre Père qui est aux cieux est parfait*. C'est dans le second qu'il se trouve dans notre texte et souvent ailleurs. St. Paul s'en sert plusieurs fois d'après une comparaison tirée des différens âges de l'homme. On appelait dans la langue grecque l'homme parvenu à l'âge mûr *un homme parfait*, par opposition à l'enfant ou à l'adolescent qui n'ont encore fait qu'entrer dans la vie, au lieu que le premier y a atteint le terme de son développement physique et intellectuel. — C'est ainsi qu'il écrit aux Corinthiens : *Soyez de petits enfans en malice; mais par rapport à la prudence, soyez des hommes faits* ¹ (grec : soyez *parfaits*.) — Et encore, dans l'Epître aux Hébreux : *Quiconque use de lait est un enfant; mais la viande solide est pour ceux qui sont déjà hommes faits* ². (grec pour les *parfaits*). — Et ailleurs : *Tendons à la perfection*; ³ c'est-à-dire ne demeurons pas dans l'enfance de la foi, mais atteignons en la maturité. — *Jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi, dans l'état d'un homme parfait dans la mesure de la parfaite stature de Christ afin que nous ne soyons plus des enfans*

¹ 1 Cor. XIV, 20. — ² Hébr. V, 14. — ³ Ibid. VI, 1. — ⁴ Ephés. IV, 13. Ce passage sert à expliquer Philipp. III, 15 : *Nous tous qui sommes parfaits*, etc; c'est à dire qui sommes parvenus à une connaissance pleine et mûre des choses de Dieu, par opposition à d'autres qui ont encore des obscurités sur divers points.

etc. ⁴ — *Nous proposons une sagesse entre les parfaits*, ¹ c'est-à-dire une doctrine qui, bien qu'elle semble folle au monde, est reconnue pour sage par les parfaits, par ceux qui sont pleinement éclairés sur les choses de Dieu par la lumière du St. Esprit. Les *parfaits* au verset 6, sont les mêmes qui sont appelés *spirituels* au verset 15.

Dans l'endroit de St. Jacques que nous avons sous les yeux, l'homme parfait est celui qui observe la loi dans tous ses points, par opposition à celui qui la garde dans un point et non dans un autre. Et sa pensée est celle-ci : L'usage de la parole se lie tellement à tout le reste de la vie qu'un homme ne saurait être excellent en paroles et défectueux dans les autres choses, mais que l'homme excellent en paroles sera excellent en tout. L'apôtre explique lui-même sa pensée : *C'est un homme capable de tenir en bride tout son corps. Son corps* : comme la *langue* est ici non seulement pour le membre du corps ainsi appelé, mais encore pour tous les usages qui en sont faits et en général pour la parole, de même le *corps* signifie ici non seulement le corps proprement dit, mais tout l'homme, tout son être, toute sa vie. Ce mot se rencontre ailleurs avec cette signification étendue ; par exemple : *Je vous exhorte donc, mes frères, par les compassions de Dieu, que vous offriez vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre raisonnable service* ² ; vos *corps*, c'est à dire vos personnes, tout votre être.

Les mots de notre texte ainsi éclaircis, attachons-nous à bien comprendre la pensée qu'ils renferment.

Quelle est donc la pensée de St. Jacques, quand il dit qu'un homme qui ne bronche point en paroles est capable aussi de bien conduire tout le reste de sa vie ? — Quelqu'un dira peut-être : « C'est que si un homme

¹ 1 Cor. II, 6. — ² Rom. XII, 1.

est maître de sa langue, qui est de tous les membres le plus difficile à gouverner, *on peut en conclure* qu'il sera à plus forte raison maître des autres membres de son corps et capable de gouverner toute sa conduite. » Cela est vrai ; mais ce n'est pas là le fond de la pensée de St. Jacques. — Ou encore quelqu'un dira peut-être : « C'est que si un homme gouverne bien sa langue, *c'est une marque* que le cœur de l'abondance duquel la bouche parle, est en bon état chez lui ; et comme *c'est du cœur que procèdent les sources de la vie*, le cœur étant bien disposé tout le reste sera bien conduit. » Cela est vrai encore ; mais ce n'est pas là le fond de la pensée de St. Jacques. — Sa pensée est plus directe, plus forte, et plus profonde que tout cela ; c'est que la langue gouverne toute la vie, et cela comme le frein gouverne un cheval, et comme le gouvernail dirige un vaisseau. Ces deux comparaisons achèvent de mettre sa pensée dans tout son jour. — Le mors, dit-il d'abord, est une fort petite partie de l'équipage du cheval, mais parce qu'il est placé dans la bouche, il fait, tout petit qu'il est, mouvoir tout le corps. Si on le tourne à droite, tout le cheval tourne à droite ; et si on le tourne à gauche tout le cheval tourne à gauche. Si le mors est tenu ferme, tout le cheval est soumis, et si le mors se rompt, son conducteur n'a plus de prise pour le contenir. Il en est ainsi de la langue. Elle est placée en nous, comme le mors chez le cheval, dans la bouche⁴ ; et de là elle gouverne tout notre être : selon que la langue agit, tout le reste agit aussi dans le même sens. Si elle est dans l'ordre, tout le reste demeure dans l'ordre,

⁴ La construction de la phrase dans l'original, montre que St. Jacques entend insister particulièrement sur ce point de sa comparaison, que le mors est placé dans la bouche du cheval, comme la langue l'est dans la bouche de l'homme. Pour conserver exactement le sens dans notre langue, il faudrait traduire : *C'est dans la bouche des chevaux que nous mettons leur bride* etc.

si elle en sort, tout le reste n'est plus aussi que dérèglement. — Le gouvernail, dit-il encore, n'est qu'une fort petite partie du vaisseau, et semble devoir être de peu d'importance, surtout quand on considère la grandeur du navire et la violence des vents qui le poussent. Et pourtant c'est le petit gouvernail qui conduit tout le vaisseau; et il dépend de celui qui tient en main ce morceau de bois, de faire aller le vaisseau ici ou là, de le faire échouer sur des rochers ou de le laisser dans la pleine mer. Il en est de même de la langue. Elle est placée dans le corps de telle manière qu'elle préside à tout le reste des membres et qu'elle imprime à la vie entière l'impulsion et le mouvement. — *Ainsi la langue est un petit membre, mais elle se vante de grandes choses.*

Remarquez qu'il n'est pas ici question de l'influence que la parole exerce sur ceux à qui l'on parle, mais de celle qu'elle exerce sur ceux mêmes qui parlent. — Il y aurait beaucoup à dire sur le premier genre d'influence. Elle est beaucoup plus grande que nous ne pensons; et nous sommes loin de soupçonner tout l'effet que nos paroles produisent sur les autres. Tel discours jeté sans réflexion peut-être, par un homme que nous savons être peu digne de notre confiance ne laisse pas d'exercer une certaine action sur notre esprit; et combien plus les discours d'hommes que nous sommes habitués à respecter et à aimer! Il y a quelque chose de mystérieux, de prodigieux, d'effrayant, dans la puissance de la parole de l'homme sur l'esprit d'un autre homme. Que de fois une parole de fidélité, de confiance, de charité, d'exhortation a suffi pour relever, pour consoler, pour convertir une âme! que de fois aussi une parole d'impiété, une raillerie, une menace a suffi pour détourner, pour abattre, pour perdre une âme! Et quand on songe qu'une parole n'agit pas seulement sur ceux qui l'entendent,

mais que, répétée par eux et portée de bouche en bouche, elle est entendue par des centaines, par des milliers de personnes, il est impossible de calculer la portée de la parole et l'influence de nos discours. — Mais quelque sérieux, quelque important què soit ce point de vue de la parole, ce n'est pas celui que nous présente ici St. Jacques en première ligne; il nous montre la parole agissant sur celui qui parle, et exerçant une telle influence sur sa propre vie qu'elle lui est, ce qu'est un mors à un cheval, ou un gouvernail à un vaisseau.

Comment donc la langue exerce-t-elle cette influence étendue et profonde sur la vie entière? L'apôtre ne l'explique pas. Il se borne à affirmer le fait sans le prouver par des argumens ou l'appuyer par des exemples. Il faut convenir que cette assertion semble d'abord fort extraordinaire; mais chacun de nous peut se rappeler des expériences qui l'appuient et l'expliquent, et qui nous montrent qu'en effet nos paroles nous dominant, nous entraînent, et gouvernent en quelque sorte notre vie.

N'avez-vous pas remarqué que, quand vous avez dans un moment d'épreuve laissé échapper une parole de murmure, un voile de tristesse et d'abattement a comme enveloppé votre cœur et vous êtes demeuré long-temps sans pouvoir sortir de ce triste état? et au contraire, que quand, dans de tels momens, vous avez proféré une parole de foi et d'action de grâces, elle a relevé d'une manière étonnante votre courage ébattu et votre foi ébranlée? --- N'avez-vous pas remarqué que, quand un mouvement d'impatience ou de colère contre votre prochain a agité votre âme, si vous avez laissé cette mauvaise pensée s'échapper en paroles vives et amères, vous avez été engagé encore plus avant dans la tentation et entraîné à blesser grièvement la charité? et qu'au contraire, si vous

avez retenu vos lèvres, vous avez pu avec moins de peine combattre la tentation et vous rendre maître de votre cœur ? — N'avez-vous pas remarqué que quand vous vous êtes trouvé dans la société d'hommes légers et profanes qui se raillent des choses saintes, si vous vous êtes un seul instant laissé aller à quelque discours léger ou équivoque, vous avez aussitôt perdu toute force pour réprimer l'impiété de vos compagnons ? et qu'au contraire si vous vous êtes conservé pur de toute mauvaise parole, vous avez pu, avec foi, avec charité, et avec une sainte indignation leur fermer la bouche, sinon leur ouvrir le cœur ? — Lorsque, dans une conversation chrétienne vous avez été tenté de dire quelque chose pour votre propre gloire et non pour l'honneur de Dieu, n'avez-vous pas remarqué que si vous avez cédé à la tentation, vous avez été pris aussitôt comme dans un réseau d'orgueil et de volonté propre ? et qu'au contraire si vous avez résisté, il s'est répandu dans votre cœur comme un parfum d'humilité qui a communiqué à tous vos discours une onction singulière ? — N'avez-vous pas remarqué encore que quand vous avez usé d'une multitude de paroles, elles ont formé comme un nuage d'amour-propre et une vapeur de propre volonté qui vous a enveloppé et enivré ; et que quand vous avez retenu vos lèvres, vous avez coupé court à beaucoup de mauvaises pensées ? — Ce sont-là des expériences qui commencent déjà à nous faire pénétrer dans la pensée de St. Jacques. Mais cherchons à y entrer plus profondément encore, et à nous expliquer pourquoi et comment la parole exerce de si merveilleux effets sur notre âme et sur notre vie. A première vue il semblerait que nos paroles sont le produit de nos pensées, et elles le sont en effet, selon ce que dit le Seigneur : *De l'abondance du cœur la bouche parle.* --- Comment se fait-il donc, que, sous un autre

point de vue, la parole, à son tour, produit en nous des pensées et des actions, et préside en quelque sorte à notre vie entière?

Ce phénomène tient à la nature même de la parole et se retrouve dans toutes ses applications. La pensée engendre la parole, et dans ce sens la pensée est maîtresse de la parole; mais la parole à son tour, achève, détermine, dirige la pensée, et dans ce sens la parole est maîtresse de la pensée. La parole est comme l'incarnation de la pensée. Avant de parler l'homme n'a dans son esprit que des idées confuses, que des images isolées; il parle, et ses idées se séparent, s'éclaircissent, et alors seulement il conçoit nettement les choses et peut en rendre compte non seulement aux autres, mais à lui-même. Ce qui arrive ici pour le développement intellectuel de l'homme, lui arrive aussi pour son développement moral. Les sentimens de notre cœur nous poussent à parler. Mais nos paroles à leur tour réagissent sur nos sentimens, les déterminent, les fortifient, et leur donnent en quelque sorte un caractère et un corps; et dans ce sens c'est la parole qui gouverne nos actions et les pensées mêmes de notre cœur. Avant de parler, nos sentimens ont encore quelque chose de vague et de confus; nous parlons, et ils prennent une consistance et une force nouvelles. C'est alors seulement qu'ils semblent nous appartenir véritablement, et la parole les fait devenir comme une partie de nous-mêmes. Aussi remarquons-nous qu'avant d'avoir parlé, il nous est encore facile de modifier ou d'abandonner nos sentimens, mais qu'après les avoir exprimés en paroles, cela nous est très difficile; comme il est facile de donner la forme qu'on veut à un métal qui est en fusion, mais qu'une fois refroidi, et durci on ne peut plus le manier à son gré. Aussi remarque-t-on encore que dans les prières qu'ils présentent à Dieu, seul à seul avec lui dans leur

cabinet, la plupart des chrétiens expriment les pensées de leur cœur en paroles; et beaucoup même, les expriment en paroles articulées à haute voix; non pas assurément pour Dieu, qui n'a besoin ni de notre voix ni de nos paroles, mais pour nous qui avons besoin que nos pensées soient ainsi plus nettes, et nos prières plus puissantes. Ces réflexions peuvent servir à nous faire pénétrer plus avant dans la pensée de St. Jacques, et comprendre en quelque manière l'influence prodigieuse et l'espèce d'empire souverain qu'il attribue à la parole sur la vie entière.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre expliquer davantage un fait, où il faut reconnaître peut-être quelque chose qui n'est pas entièrement explicable pour nous, le fait offert par St. Jacques l'est ailleurs et fréquemment dans la Bible. La même pensée se retrouve dans beaucoup de passages de l'Ancien Testament que St. Jacques avait probablement en vue en écrivant ce chapitre. Réfléchissez en particulier sur les passages suivans, et considérez l'importance prédominante qui y est assignée à la parole, et la place qui lui est donnée dans la vie de l'homme : --- *Qui est l'homme qui prenne plaisir à oïre et qui aime la longue vie pour jouir du bien? Garde ta langue du mal et tes lèvres de parler avec tromperie*¹. --- *Le ventre de chacun sera rassasié du fruit de sa bouche, il sera rassasié du revenu de ses lèvres. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue*². --- *Celui qui garde sa bouche garde son ame; mais celui qui ouvre à tout propos ses lèvres tombera en ruine*³. --- Mais il n'y a rien de plus fort à ce sujet dans toute la Bible que cette parole du Sauveur, qui semblerait si étonnante, si tout ce que nous venons de voir ne l'expliquait pas suffisam-

¹ Ps XXXIV, 13 et 14, répété 1 Pierre III, 9, 10. — ² Prov. XVIII, 20, 21. — ³ Prov. XIII, 3. Voyez aussi XII, 14; XXI, 23, et surtout IV, 23, 24, où l'usage de la parole est désigné comme le premier entre tous les fruits qui sortent du cœur.

ment : *Car tu seras justifié par tes paroles, et tu seras condamné par tes paroles*¹ ! Parole qui correspond manifestement à celle des proverbes citée plus haut : *La vie et la mort sont au pouvoir de la langue.*

Les choses étant ainsi, combien ne devons-nous pas veiller sur nos paroles ! et cela non seulement à cause des autres, mais encore pour nous-mêmes ! Quelle ne sera pas notre responsabilité sur l'exercice d'un don de Dieu si précieux, si glorieux, mais dont on peut si facilement abuser, et dont l'abus a de si grandes conséquences !

Et si après avoir considéré l'importance de la parole, nous nous rappelons comment nous en usons d'ordinaire, combien nous nous trouverons légers, et que nous avons sujet de nous humilier devant Dieu !

Apprenons aussi de cette instruction de St. Jacques que l'abus de la parole n'est pas seulement l'un des péchés les plus fréquents et les plus graves de notre vie, mais encore l'une des sources les plus fécondes de tous nos autres péchés, et que si nous réussissons à mieux garder notre langue nous fermerons la porte à une multitude de mauvaises pensées et de mauvaises œuvres, et nous l'ouvrons à de bonnes pensées et à de bonnes œuvres.

Appliquez-vous donc chrétiens à veiller sur vos paroles. Que l'Esprit de Dieu conduise cette langue, qui conduit elle-même toute la vie. — *Que votre parole soit toujours assaisonnée de sel avec grâce*². — *Qu'aucun discours malhonnête ne sorte de votre bouche mais seulement celui qui est propre à édifier, afin qu'il communique la grâce à ceux qui l'écoutent. Que toute amertume, colère, irritation, crierie et médisance soient ôtées du milieu de vous avec toute malice*³. — *Que ni la fornication ni aucune souillure, ni*

¹ Matth. XII, 37. — ² Col, IV, 6. — ³ Ephés. IV, 29, 31.

l'avarice, ne soient pas même nommées parmi vous ainsi qu'il est convenable à des saints ¹.

Pour obtenir cette grande grâce, dites constamment au Seigneur : *Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche annoncera ta louange* ².

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

GALERIE CHRÉTIENNE. — *Guillaume Thorp, prêtre anglais (an 1407)*. Un brochure de deux feuilles, 8°.

Nous renvoyons nos lecteurs sur cette réimpression abrégée du *Martyrologe de Crespin*, à l'extrait du *prospectus*, inséré à la fin de notre N° 8, et à l'annonce d'une 4^{re} livraison, publiée dans le N° 44. En voici une seconde livraison, qui ressemble beaucoup à une première ; mais comme elle n'est accompagnée d'aucune explication là-dessus, et qu'elle n'a pour tout titre que le peu de mots transcrits plus haut, nous laissons aux éditeurs, dans un troisième cahier, le soin d'expliquer comment les deux premiers se lient ensemble ; car nous ne pensons pas que la première livraison (*Gilles Tilleman et Pierre Brully*.) doive être annulée et que les acquéreurs y soient pour leur argent. — Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons de voir se continuer cette précieuse entreprise, et nous ne doutons pas, que, quand elle aura pris quelque chose d'assuré dans sa marche, elle ne gagne l'assentiment et l'appui de tous ceux qui aiment à contempler la gloire de la grâce de Dieu dans les combats de ses enfans. — L'histoire de *Guillaume Thorp*, qui n'est ici que commencée, offre un intérêt d'autant plus grand qu'elle remonte à un siècle avant la réforme, au tems si remarquable de *Wicleff* dont il était le disciple. On aime à retrouver, dans ce *témoin de Jésus-Christ*, la pureté de la foi jointe à la modération et à la retenue dans les formes, qui contrastent si fort l'une et l'autre avec l'état du christianisme d'alors.

De la DIVINITÉ des ÉCRITURES ; traduit de l'anglais par C. F. R. Imprimerie-librairie de M. Ducloux à Lausanne. 1856.
Une brochure de 46 pages 8° ; prix 3 ½ bz.

¹ Ephés. V, 3. — ² Ps. LI, 17.